



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ÉNERGIE

Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France 2012-2016

DRIEE Île-de-France
Mars 2017

Bilan des 5 années



biotopé

Citation recommandée	Biotope, 2017, Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France 2012-2016, Bilan des 5 années,. DRIEE Île-de-France. 152 p. + Cartes + Annexes.	
Version/Indice	Version finale	
Date	10/03/2017	
Nom de fichier	Biotope_2017_Bilan_chiropteres_PRAIDF	
N° de contrat		
Maître d'ouvrage	DRIEE Île-de-France Service Nature, Paysages et Ressources Pôle Police de la nature, Chasse et CITES	
Interlocuteur	Manuelle Richeux	Contact : manuelle.richeux@developpement-durable.gouv.fr Tél : 01 71 28 44 85
Biotope, Responsable du projet	Julien Tranchard	Contact : jtranchard@biotope.fr Tél : 02 38 61 07 94
Biotope, Responsable de qualité	Sylvain Froc	Contact : sfroc@biotope.fr Tél : 01 40 09 04 37

Sommaire

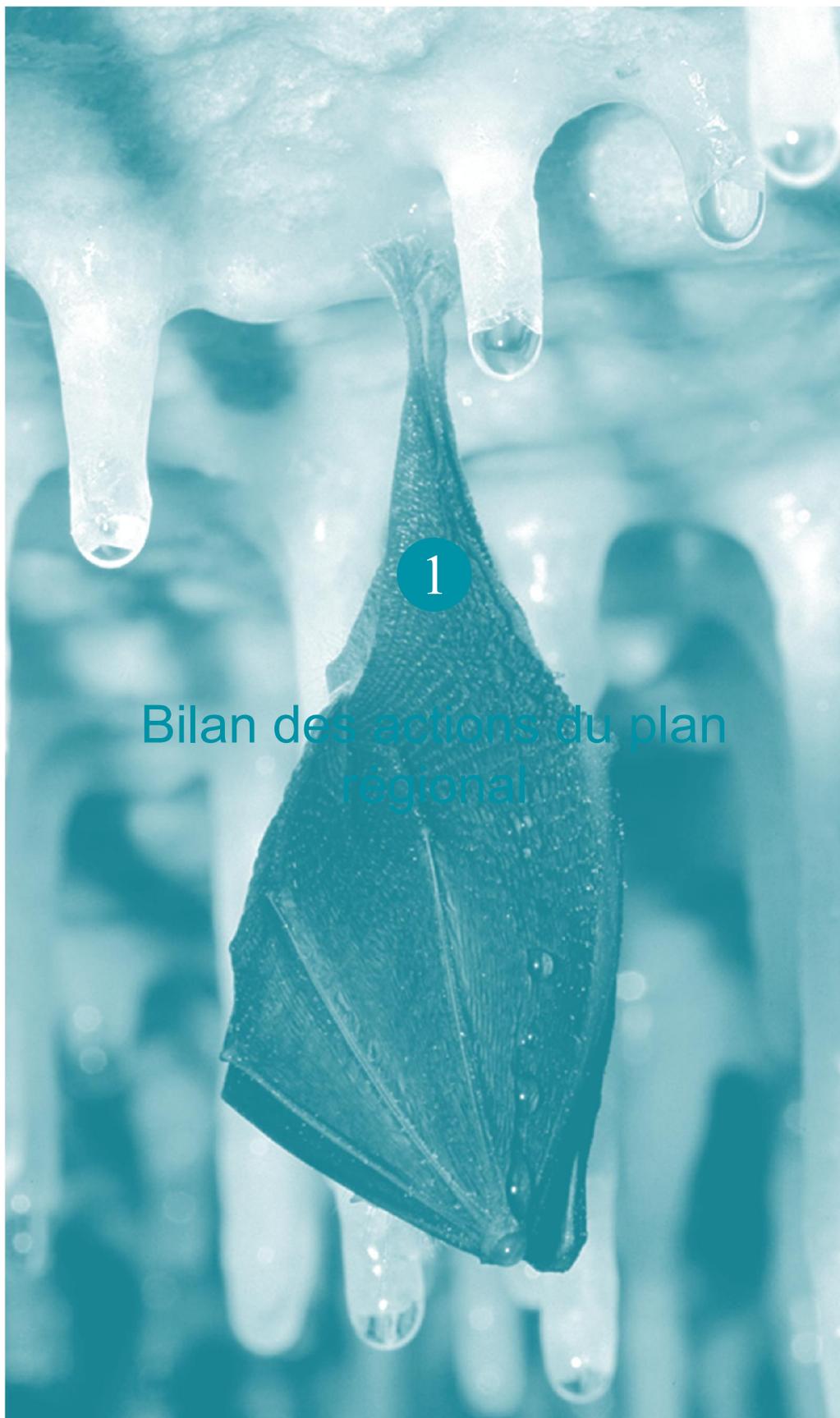
1 Bilan des actions du plan régional	5
1 Rappel des objectifs du plan régional	6
2 Bilan de la mise en œuvre du plan	8
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces	32
1 Espèces recensées en Île-de-France	33
2 Les espèces occasionnelles	33
La Sérotine bicolore - <i>Vespertilio murinus</i> (Linnaeus, 1758)	34
La Grande noctule – <i>Nyctalus lasiopterus</i> (Shreber, 1780)	35
3 Fiche espèces	36
La Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	37
La Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	39
Le Murin d'Alcathoe - <i>Myotis alcathoe</i> (Helvesen & Heller, 2001)	41
Le Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1818)	43
Le Murin de Brandt - <i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845)	45
Le Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	47
Le Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i> (Geoffroy, 1806)	49
Le Grand Murin - <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	51
Le Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	53
Le Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	55
La Noctule de Leisler - <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	57
La Noctule commune - <i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	59
La Pipistrelle de Kuhl - <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	61
La Pipistrelle de Nathusius - <i>Pipistrellus Nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	63
La Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	65
La Pipistrelle pygmée - <i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	67
L'Oreillard roux - <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	69
L'Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i> (Fischer, 1829)	71
Le Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	73
Le Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	75
3 Second plan régional d'actions en Île-de-France - Stratégie	77
1 Liste des espèces prioritaires	78
2 Déclinaison régionale du plan d'actions national en faveur des chiroptères (2016-2025)	78

Liste des illustrations

Figure 1 - Répartition du nombre d'actions recensées par année.	8
Figure 2 – Évolution des effectifs de chauves-souris comptabilisées en hiver	17

Annexes

Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016	84
Annexe 2 : Liste rouge des chauves-souris en Île-de-France	151



1 Bilan des actions du plan régional

1 Rappel des objectifs du plan régional

Le plan national de restauration sert de guide aux plans régionaux et fixe les actions d'enjeu national. Le plan régional d'actions chiroptères Île-de-France intègre des actions nationales et ajoute des actions spécifiques aux enjeux franciliens. Ces enjeux sont nombreux pour l'Île-de-France, nous pouvons en citer ici plusieurs qui ont guidé la définition des actions :

- La poursuite et le renforcement des actions de protection des gîtes favorables aux chiroptères ;
- La réduction de la mortalité des chiroptères liée au développement dans la région des infrastructures linéaires de transport ;
- La prise en compte des chiroptères dans les continuités écologiques à travers la Trame Verte et Bleue (maintien ou restauration d'éléments fixes du paysage, maintien ou restauration de connexions entre les grands massifs forestiers, maintien ou restauration de ripisylves, etc...), mais aussi en développant la notion de Trame Noire (prise en compte de la pollution lumineuse) ;
- Le rôle particulier de l'Île-de-France vis-à-vis des chiroptères utilisant des bâtiments et ouvrages divers (bâtiments et ouvrages existants, aménagements d'envergure en projet...) ;
- La réduction de l'utilisation des vermifuges néfastes pour les chiroptères dans les activités d'élevage (centres équestres, exploitations agricoles...) ;
- La prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière (forêts domaniales, régionales, départementales, forêts privées) ;
- Etc...

Par ailleurs, les échanges et discussions avec les acteurs locaux et les membres du comité de suivi ayant participé à la rédaction du plan ont permis d'établir des enjeux relatifs à l'animation du plan régional :

- La nécessité d'une meilleure coordination des actions et des acteurs régionaux ;
- Le besoin d'harmoniser l'effort de prospection sur l'ensemble du territoire francilien pour aboutir à une vision plus complète de l'état des populations ;
- La mise en place d'une centralisation des données dans le but d'élaborer et de mettre à jour régulièrement une synthèse régionale de l'état des populations franciliennes ;
- La mobilisation des collectivités territoriales et des administrations dans la mise en œuvre du plan ;
- La formation afin de développer le réseau de membres participant à la préservation des chauves-souris ;
- L'information de l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par la problématique des chiroptères.

Le plan régional d'action des chiroptères en région Île-de-France définit un certain nombre d'objectifs qui se déclinent selon les trois axes indiqués par le second plan national qui sont « Protéger », « Améliorer les connaissances » et « Sensibiliser et informer ». Les actions proposées dans le plan régional sont présentées dans le tableau page suivante.

Parallèlement à la rédaction et l'animation de ce plan régional d'actions, le travail d'élaboration de la liste rouge régionale des chauves-souris a été mis en place par Natureparif. Cette liste élaborée par les membres du comité de rédaction du plan a été validée en séance du CRSPN le 25 septembre 2014 (cf – Annexe 2). Elle doit faire l'objet d'une publication par Natureparif (ouvrage en cours de rédaction).

1 Bilan des actions du plan régional

N° Régional	Intitulé action régionale
1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères
3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire
4	Prendre en compte les chiroptères pour l'implantation de parcs éoliens
5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière
6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de <i>swarming</i>
6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation
6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas
7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique
8	Développer une base de données régionale
9	Centralisation et diffusion de la bibliographie régionale sur les chauves-souris
10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris
11	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères
12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris
13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères
14	Limiter l'utilisation des vermifuges néfastes pour les chiroptères
15	Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire

1 Bilan des actions du plan régional

2 Bilan de la mise en œuvre du plan

8 Ce chapitre expose le bilan des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016. Pour en faciliter la lecture les actions sont classées selon l'ordre du plan.

L'ensemble des actions réalisées depuis le lancement du plan régional d'actions sont listées en Annexe 1.

Au total entre 2012 et 2016, près de 320 actions ont été comptabilisées et plus d'une vingtaine de structures sont intervenues directement dans la mise en œuvre de ce plan.

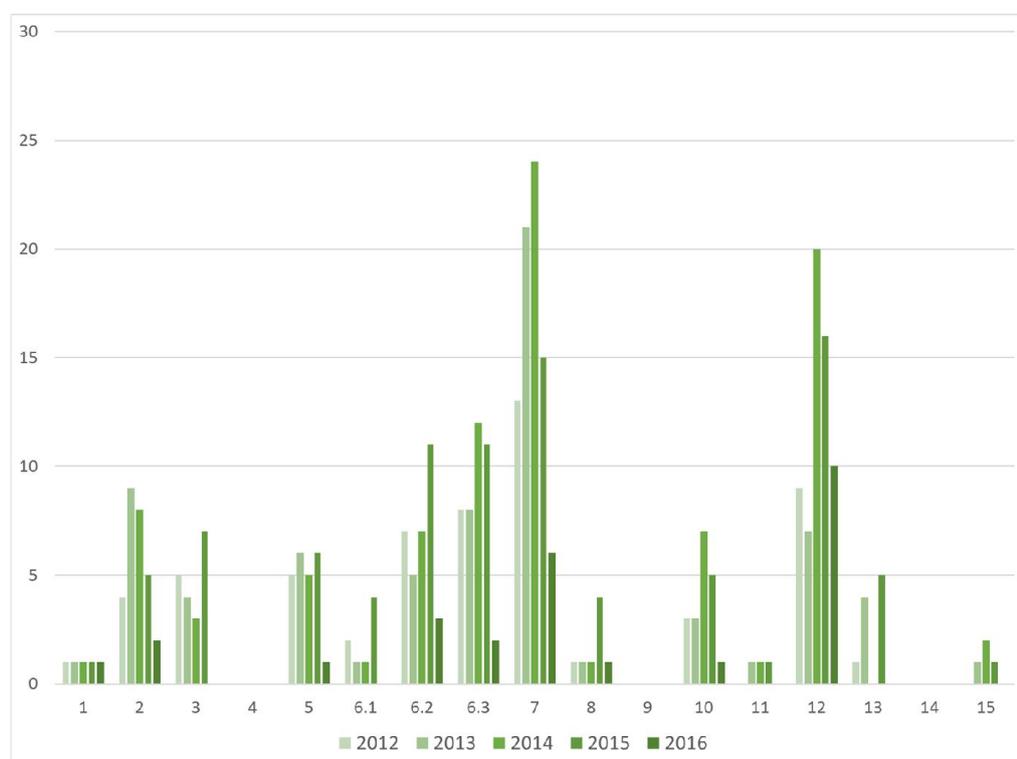


Figure 1 - Répartition du nombre d'actions recensées par année.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N1 / R1 – Mise en œuvre du plan régional d'actions pour les chiroptères en Ile-de-France

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Assurer la coordination des actions régionales

Rechercher des partenaires régionaux

Accompagner les structures dans la mise en œuvre du plan régional d'actions pour les chiroptères.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

- Animation et mise en œuvre de différentes actions au niveau régional, tel que le développement d'une base de données régionale, la coordination et le bilan annuel du suivi des sites d'hibernations, des colonies, etc ;
- Synthèse et organisation du Comité de pilotage annuel de présentation des actions mises en œuvre et des perspectives pour l'année suivante ;
- Echanges avec l'animateur du PNA chiroptères (Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels) concernant les actions régionales, les travaux de synthèse et les bilans mis en place au niveau national (transmission des indicateurs pour l'Île-de-France) ;
- Présentation sous forme d'une plaquette de communication du Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France (2012-2016) et diffusion ;
- Présentation du Plan régional d'actions en faveur des Chiroptères en Île-de-France aux rencontres naturalistes organisées par Natureparif (1er décembre 2012) ;
- Participation aux rencontres des animateurs des plans régionaux Chiroptères organisées par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (animateur du Plan national d'actions en faveur des chiroptères) en 2011 et 2013.

Perspectives

Déclinaison du Plan national d'actions en faveur des Chiroptères (2016-2025) au niveau de la région Île-de-France.

Animation et suivi de la mise en œuvre des actions du second plan régional d'actions en faveur des chauves-souris en Île-de-France sur la période 2016-2025.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N2 / R2 – Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Protéger les gîtes d'hibernation, de reproduction et d'accouplement (*swarming*) les plus importants de la région.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Au cours de ces 5 années, les aménagements mis en place ont été pilotés par plusieurs acteurs de la région tels que les Parcs naturels régionaux, plusieurs Départements (Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis), l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France ou encore Seine-et-Marne Environnement.

Un peu moins d'une trentaine d'opérations de protection ont été recensées dans le cadre de la mise en œuvre de l'action n°2. Elles regroupent essentiellement des programmes d'aménagement et d'entretien de sites d'hibernation et de colonies de reproduction existant. Parmi l'ensemble des aménagements réalisés depuis 2012, nous pouvons citer entre autres :

- L'aménagement des combles de l'église de Montfort l'Amaury accueillant une colonie de Grand Murin ;
- L'aménagement des combles de la bibliothèque de Souppes-sur-Loing pour préserver une colonie de Grand Murin ;
- La protection d'une cavité souterraine sur la commune de Follainville-Dennemont ;
- L'aménagement des caves de Sermaise : renforcement des accès, consolidation de la voute, pose de panneaux d'information et de gîtes à chiroptères, de fissuromètres et autres équipements.

En plus de ce travail d'aménagement de gîtes existant, d'autres opérations peuvent être mentionnées comme la création de deux gîtes souterrains au sein des parcs départementaux de la Fosse Maussoin et du Sausset en Seine-Saint-Denis, ou encore la pose de nichoirs dans le cadre de divers projets.

Investissement financier et humains comptabilisé : 167 777 euros et un peu moins de 67 jours de travail.

Perspectives

Favoriser la mise en protection des gîtes d'importance régionale et sensibles aux risques de dérangements (convention avec propriétaires, mise en place de protections physiques, ...).

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N5 – N6 / R3 – Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire

Degré de
priorité : 2

Objectifs de l'action

Améliorer la prise en compte des chauves-souris par les acteurs territoriaux (Conseil départementaux, STAP, communautés de communes, communes, ...) dans le cadre de leurs travaux d'aménagements, de gestion et de constructions.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Les différents Départements ou encore la ville de Paris ont participé au financement d'un grand nombre de projets mis en place depuis 2012, que ce soit par le financement direct d'actions auprès des associations et de prestations de services avec des bureaux d'études, ou bien en régie (animateurs, gestionnaire des ENS, ...).

L'analyse des différentes actions recensées montre que les différents Départements de la région ont pris en compte la problématique des chauves-souris. Que ce soit dans la mise en œuvre d'études spécifiques permettant d'améliorer les connaissances des populations ou bien dans la prise en compte des chauves-souris dans le cadre de plans de gestion de milieux naturels (Espaces Naturels Sensibles, forêts départementales et régionales...) ou parcs urbains gérés par les collectivités d'Île-de-France :

- Mise en place d'inventaires et/ou de programmes de gestion adaptés aux chauves-souris dans les Espaces Naturels Sensibles de différents Départements ;
- Mise en place d'une gestion forestière adaptée aux chauves-souris que ce soit par la mise en place d'îlots de senescence dans plusieurs forêts départementales, notamment dans les Yvelines et l'Essonne ;
- Participation au financement de plusieurs programmes d'inventaires et de suivis comme les circuits Vigie Nature et l'Atlas de la biodiversité en Seine-et-Marne ;
- Mise en place d'études du comportement et de suivi au niveau de certains gîtes spécifiques, comme le site d'hibernation de Pipistrelles de la Petite Ceinture à Paris.
-

Investissement financier comptabilisé entre 2012 et 2016 : 223 102 euros et plus de 625 jours de travail.

Perspectives

Développer les partenariats avec les collectivités et organismes intervenant dans la gestion et le suivi des espaces naturels pouvant accueillir des chauves-souris :

- Entretien et aménagements des ponts en lien avec les gestionnaires des infrastructures concernées ;
- Suivi des carrières souterraines (IGC, ...)
- Pose de nichoirs à chauves-souris de la cadre de la gestion des moustiques en Île-de-France ;
-

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N8 / R4 – Prendre en compte les chiroptères pour l'implantation de parcs éoliens

Degré de
priorité : 2

Objectifs de l'action

Se positionner en tant que référent local lors de projets d'implantation de parcs éoliens.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Actuellement, le développement de l'éolien en région Île-de-France est très limité. Très peu de parcs éoliens ont obtenu un permis de construire et peu de projets étaient identifiés entre 2012 et 2015. Toutefois, depuis un à deux ans de nouveaux projets semblent à l'étude.



Perspectives

S'assurer d'une bonne prise en compte des chauves-souris dans la cadre des études d'impacts (évaluation de l'activité des chauves-souris à hauteur des pâles des éoliennes, respect des recommandations EUROBATS, etc...)

Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures ERC et des suivis ICPE.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N9 / R5 – Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Étudier les chauves-souris pour améliorer les connaissances, tant du point de vue de la recherche appliquée que de la protection directe de gîtes et de terrains de chasse en forêt.

Protéger les gîtes et mettre en place des pratiques de gestion prenant en compte les chiroptères dans la gestion courante, notamment dans le cadre réglementaire sur la protection des habitats.

Former des gestionnaires forestiers.

Pilote de l'action

Réseau Mammifères de l'Office National des Forêts.

Principaux résultats à retenir

Deux grands types d'actions en faveur des chauves-souris forestières ont été mises en place entre 2012 et 2016. Il s'agit de mesures de gestion ou bien d'inventaires et suivis des populations forestières. Ces différents programmes ont été mis en place entre autres par l'Office National des Forêts, ainsi que par certains Départements et l'Agence des Espaces Verts dans le cadre de la gestion de leurs boisements.

Les différentes actions concernent essentiellement la mise en place d'îlots de sénescence et la préservation de bois mort dans le cadre de la gestion des forêts. La prise en compte des chauves-souris a ainsi été intégrée aux plans de d'aménagement forestier de plusieurs boisements et massifs forestiers. Nous pouvons citer parmi les actions menées :

- Mise en place d'îlots de sénescence dans les forêts régionales et intégration dans les plans d'aménagement forestier (Bréviande, Rougeau, Etrechy, Rosny) – Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France ;
- Mise en place d'un îlot de sénescence de 10 ha en forêt de Sainte Apolline (mesure compensatoire d'un projet réalisé par GRT Gaz) – Conseil départemental des Yvelines ;
- Bois de Paris (Boulogne et Vincennes) : Prise en compte des chauves-souris dans la gestion des bois (conservation d'arbres morts dans les parcelles, suppression de l'éclairage sur les voies fermées à la circulation, etc...) – Ville de Paris ;
- Prise en compte des chauves-souris dans les plans d'aménagement des forêts départementales – Conseil départemental de l'Essonne ;
- Prise en compte des enjeux chauves-souris en forêt domaniale de Rambouillet : définition de corridors de déplacement, barrière à la dispersion, précision des niveaux d'enjeux par groupe d'espèces utilisés afin de définir des règles de gestion forestière pour les 50 prochaines années (document en cours de validation) - Office National des Forêts.

Plusieurs programmes d'inventaires et d'évaluation d'outils de gestion ont également été mis en place dans différents boisements et forêts de la région :

- Programme de suivi des populations de chauves-souris sur des îlots de vieux bois dans un contexte de production de bois en forêt de Rambouillet - Office National des Forêts ;
- Programme de mise à jour des connaissances des populations de chauves-souris des chauves-souris du massif de Fontainebleau afin de pouvoir les prendre en compte dans le cadre de la gestion forestière du massif - Office National des Forêts ;
- Mise en place d'inventaires des chauves-souris sur des ENS forestiers de Seine-et-Marne (Bois de Doue, Bois de la Rochette...) – Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

1 Bilan des actions du plan régional

-
- Programme d'inventaires des chauves-souris forestières du Vexin français - Parc Naturel Régional du Vexin français.
-

Perspectives

- Inventaire des massifs forestiers et boisements pour lesquels aucun ou peu de suivis des populations de chauves-souris ont été réalisés ;
 - Inventaire et localisation des réseaux d'arbres gîtes ;
 - Développement de nouveaux ilots de senescence et suivi des populations dans les ilots créés.
-

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N14 / R6.1 – Rechercher, étudier et suivre les gîtes de *swarming*

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Il s'agit dans un premier temps de localiser et suivre les gîtes de *swarming* en Île-de-France, dresser une liste de sites de *swarming* à suivre, et mettre en œuvre le suivi et l'étude des sites d'accouplement à l'aide de techniques adaptées :

- Enregistrement de l'activité des chauves-souris en entrée de cavités potentiellement favorables (écoute au détecteur d'ultrasons ou bien pose d'enregistreurs automatiques type SM2BAT) ;
- Session de capture au filet lorsque cela paraît nécessaire pour obtenir certaines informations biométriques ;
- Prospections des sites potentiellement favorables en Île-de-France.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Seuls quelques programmes de suivi de milieux souterrains mis en place depuis 2011 ont intégré l'évaluation de l'activité des chauves-souris en période de « *swarming* ». Ces suivis ont été réalisés essentiellement sur des milieux souterrains gérés soit par des Départements (Seine-et-Marne, Essonne) sur des ENS, soit par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France sur des propriétés régionales.

Au total 7 sites ont fait l'objet d'un suivi spécifique sur ce type de comportements. Nous pouvons notamment citer :

- Evaluation de l'activité en période de « *swarming* » au niveau des carrières souterraines de la forêt régionale des Vallières – Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France
- Evaluation de l'activité en période de « *swarming* » au niveau des carrières souterraines de l'ENS du Bois Lecomte – Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Etude de l'activité de « *swarming* » au niveau de la Carrière Saint-Nicolas dans le cadre de la rédaction du Document d'Objectifs du site Natura 2000 – Pro Natura Ile-de-France
- Deux études ont été lancées pour étudier l'utilisation par les chauves-souris sur un cycle annuel complet de la Champignonnière d'Etampes et des Caves de Sermaise – Conseil départemental de l'Essonne.

Les suivis mis en place ont permis de mettre en évidence une activité de « *swarming* » plus ou moins importante au niveau de cinq sites. C'est notamment le cas pour les carrières souterraines de la forêt des Vallières ou encore les champignonnières d'Etampes.

Perspective

La région Île-de-France présente un réseau de sites souterrains (ancienne carrière, aqueduc, tunnel abandonné, ...) dont plusieurs peuvent constituer des sites de *swarming* pour les chauves-souris. Les quelques programmes d'enregistrement de l'activité des chauves-souris à l'entrée de ces sites ont permis à la fois de mettre en évidence l'existence de ce type de site de regroupement et d'améliorer les connaissances sur certaines espèces rares. Le développement de ce type de programmes de suivi sur les sites souterrains permettra d'améliorer les connaissances sur l'utilisation des sites souterrains au niveau régional.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N14 / R6.2 – Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Suivre les sites d'hibernation, évaluer les tendances d'évolution des populations de chauves-souris et augmenter les connaissances des sites d'hibernation dans la région.

Réaliser le suivi de l'ensemble des sites d'hibernation de la région sur la durée du plan :

- Dresser une liste des sites à suivre prioritairement chaque année et une liste de sites mineurs qui devront être contrôlés au moins une fois durant la période du plan régional d'actions ;
- Visiter de nouvelles cavités ;
- Assurer l'animation du réseau d'observateurs, afin de limiter les risques de dérangement et la pérennité des suivis ;
- Un bilan annuel des dénombrements des différents sites et des espèces en Ile-de-France devra être réalisé à la fin de la saison de comptage.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Le suivi des populations de chauves-souris en période hivernale constitue une des actions ayant mobilisé le plus d'organismes et de bénévoles. Elle mobilise chaque année la majorité des chiroptérologues régionaux dans le cadre de leurs activités professionnelles ou associatives. Au total, **depuis l'hiver 2012 ce sont un peu plus d'une centaine de sites souterrains qui ont été suivis au minimum à une reprise** et avec **en moyenne 55 sites suivis chaque année**. Toutefois, le nombre de sites suivis chaque année semble augmenter. Ainsi, durant l'hiver 2016 ce sont 63 sites qui ont été comptabilisés.

Espèces	Hiver 2013	Hiver 2014	Hiver 2015	Hiver 2016	Espèces	Hiver 2013	Hiver 2014	Hiver 2015	Hiver 2016
Petit Rhinolophe	191	126	146	162	Oreillard SP	61	6	18	24
Grand Rhinolophe	57	82	83	73	Barbastelle	0	0	0	0
Grand Murin	332	246	176	461	Pipistrelle sp.	565	480	574	505
M. à museau noir	525	417	565	729	Sérotine commune	4	4	1	1
M. à oreilles échancrées	203	182	215	429	Murin sp.	21	17	12	26
M. de Daubenton	130	103	174	267	Chiro sp	3	0	8	5
M. de Natterer	326	227	398	570	Total	2430	1893	2390	3301
M. de Bechstein	12	3	20	49					

1 Bilan des actions du plan régional

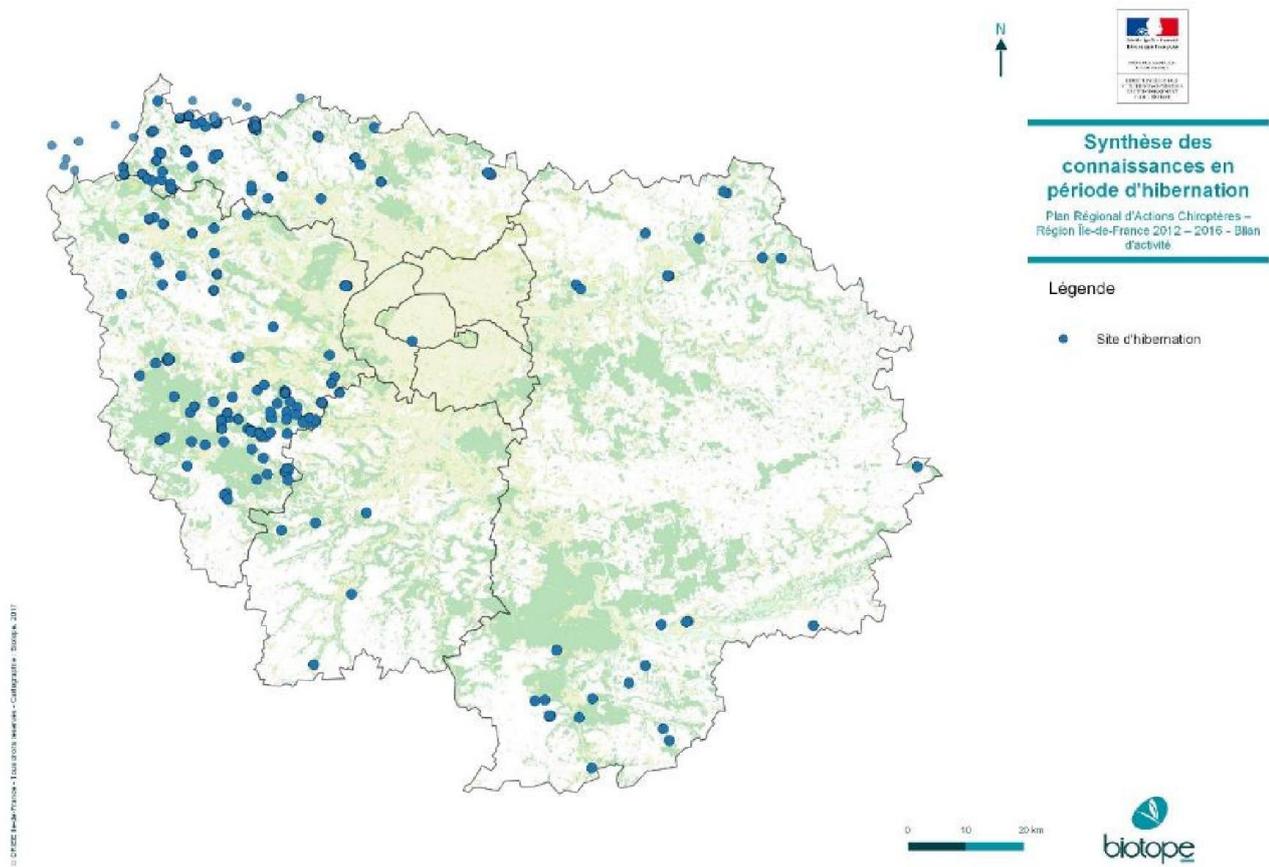
Les suivis en hiver semblent mettre en évidence l'augmentation des effectifs de chauves-souris depuis 2012. Toutefois, il est important de relativiser les résultats obtenus et l'augmentation observée toutes espèces confondues du fait de l'évolution du nombre de sites suivis.

Pour certaines espèces l'augmentation des effectifs depuis 2012 semble toutefois importante et traduit probablement une dynamique favorable des populations. C'est notamment le cas du Murin à oreilles échancrées. Il apparaît nécessaire d'analyser plus finement l'ensemble des résultats à l'aide notamment des modèles d'analyse statistique développés par le MNHN dans le cadre du développement d'un indicateur permettant d'étudier l'évolution des populations.



Figure 2 – Évolution des effectifs de chauves-souris comptabilisées en hiver

1 Bilan des actions du plan régional



Perspective

Suivi et évaluation des tendances régionales d'évolution des populations.

Poursuivre et développer le travail de coordination des comptages en hiver, notamment en lien avec d'autres activités (spéléologie).

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N14 / R6.3 – Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas

Degré de priorité : 1

Objectifs de l'action

Recherche et suivi des colonies de mise-bas et évaluation des tendances d'évolution des populations de chauves-souris. Afin d'améliorer les connaissances sur les colonies de mise-bas, il est nécessaire de :

- Réaliser le suivi annuel des colonies de mise-bas des espèces jugées prioritaires et mettre en place des campagnes de prospections de gîtes : inspection des bâtiments et arbres offrant des gîtes potentiels ;
- Localisation des colonies de reproduction par radio-pistage d'individus capturés sur leurs terrains de chasse quand cela est possible du point de vue de l'écologie et du statut de conservation de l'espèce ;
- Dresser une liste des colonies à suivre ;
- Effectuer au minimum deux comptages annuels des sites, avant et après mise-bas, afin d'apprécier l'effectif des colonies et d'évaluer le succès reproducteur ;
- Assurer l'animation du réseau d'observateurs, afin de limiter les risques de dérangement et la pérennité des suivis.

Un bilan annuel des dénombrements des différents sites et des espèces en Île-de-France devra être effectué.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Durant ces 5 années, plusieurs programmes de recherche des colonies de mise-bas des chauves-souris ont été mis en place par différents organismes et sur des territoires différents (Parcs naturels régionaux, Seine-et-Marne Environnement, AZIMUT230, ANVL ...). Parmi les opérations réalisées, nous pouvons citer :

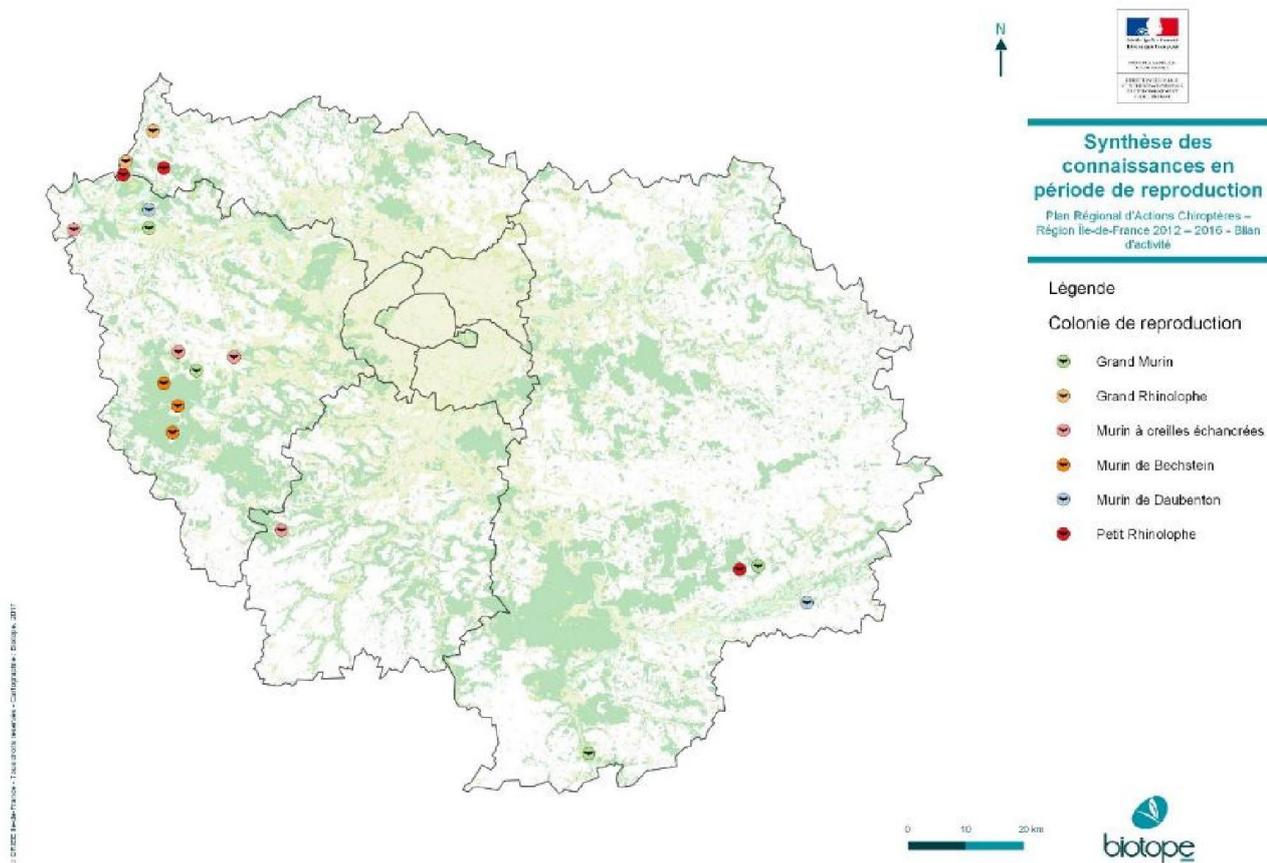
- Prospections d'une soixante de sites (bâtiments communaux, églises et souterrains) sur le territoire du Parc Naturel Régional du Gâtinais français en 2 ans ;
- Recherche et inventaires des colonies en Bassée (2014) – Seine-et-Marne Environnement, ANVL, AGRENABA, Biotope, DRIEE Île-de-France ;
- Développement des connaissances des populations estivales du Parc naturel régional du Vexin français (Inventaires nocturnes, prospections de bâtiments en partenariat avec AZIMUT 230) - Parc naturel régional du Vexin français ;
- Plusieurs colonies de reproduction d'espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitats/Faune/Flore sont suivies en région Île-de-France depuis plusieurs années. Le tableau qui suit illustre les résultats des suivis réalisés sur différents sites :

Espèce	Département	Commune	Effectif*	Espèce	Département	Commune	Effectif
Grand Murin	Seine-et-Marne	Souppes-sur-Loing	100	Murin à oreilles échanquées	Essonne	Dourdan	60
Grand Murin	Seine-et-Marne	Donnemarie-Dontilly	50	Murin à oreilles échanquées	Yvelines	La-Queue-les-Yvelines	38
Grand Murin	Yvelines	Montfort-L'Amaury	145	Murin à oreilles échanquées	Yvelines	Lommoye	139

1 Bilan des actions du plan régional

Grand Murin	Yvelines	Follainville-Dennemont	50	Murin à oreilles échançrées	Yvelines	Jouars-Pontchartrain	57
Grand Rhinolophe	Val d'Oise	Ambleville	50	Petit Rhinolophe	Seine-et-Marne	Gurcy-le-Chatel	7
Grand Rhinolophe	Val d'Oise	Amenucourt	6	Petit Rhinolophe	Val d'Oise	La Roche-Guyon	74
Grand Rhinolophe	Val d'Oise	La Roche-Guyon	15	Petit Rhinolophe	Val d'Oise	Villers-en-Arthies	15

* : Effectif maximum observé (Adulte + juvénile) sur les 10 dernières années



Perspectives

Poursuivre et développer la connaissance des colonies de reproduction, notamment pour les espèces remarquables.

Suivi des colonies de reproduction connues (comptage annuel, aménagement, convention avec propriétaires...)

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N17 / R7 – Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique

Degré de priorité : 1

Objectifs de l'action

Posséder des données de répartition de toutes les espèces de chiroptères sur l'ensemble du territoire de la région Île-de-France.

Établir une carte de la couverture du territoire de la région Ile de France par des inventaires avec une indication qualitative du niveau de prospection.

Coordonner les actions de prospection pour avoir une couverture optimale.

Organiser des sessions de prospection pour inventorier les chiroptères dans des territoires encore peu ou pas prospectés :

- Nord et centre Yvelines ;
- Nord Essonne ;
- Nord Seine-et-Marne ;
- Zones fortement urbanisées.

Organiser un stage de prospection regroupant les chiroptérologues franciliens sur un week-end.

Actualiser régulièrement la carte de l'effort de prospection.

Pilote de l'action

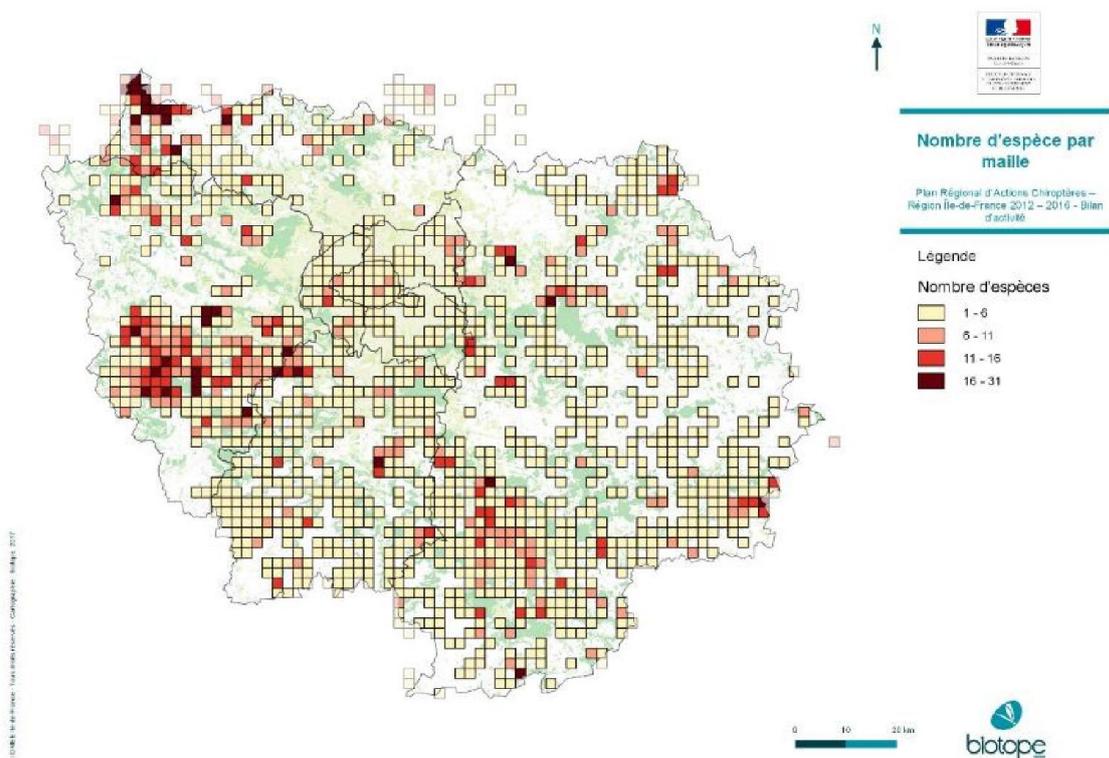
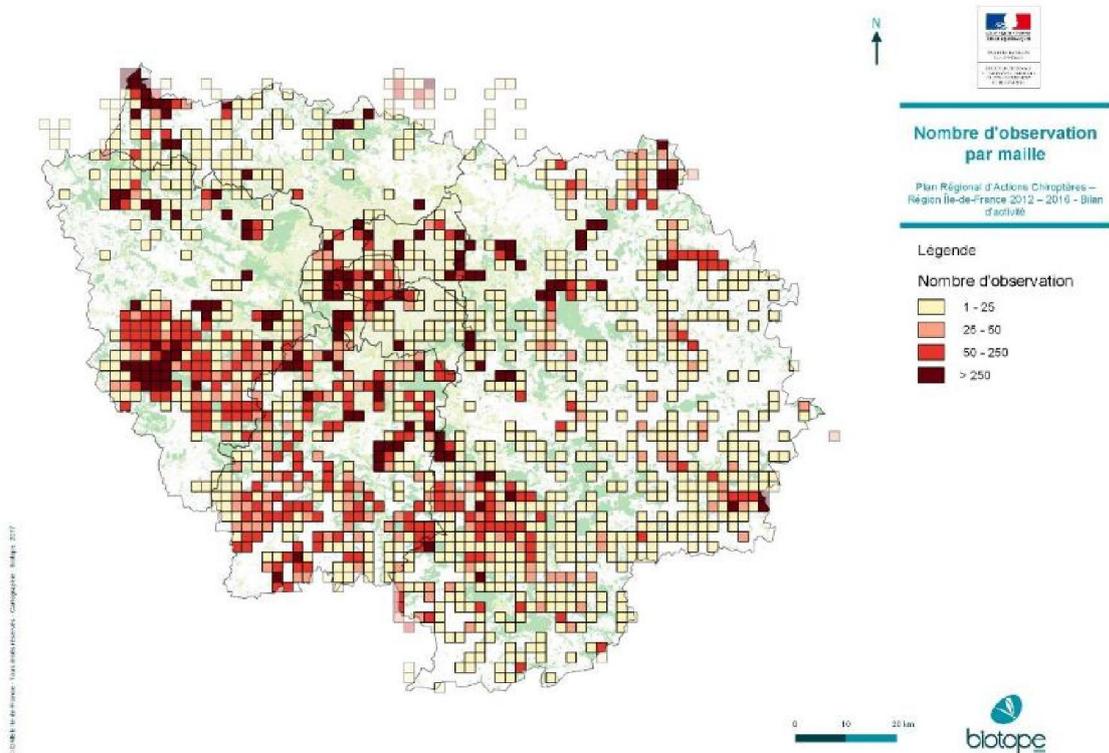
DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Durant la mise en œuvre du plan, l'action n°7 est celle qui a regroupé le plus grand nombre d'acteurs. L'ensemble des structures intervenant dans la mise en œuvre du plan régional a participé à cette action, soit en réalisant des inventaires de terrain, soit en participant au financement de l'amélioration des connaissances. Au total, plus de 80 actions ont été recensées, parmi lesquelles :

- Inventaires des chauves-souris sur des Espaces Naturels Sensibles – Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental du Val-d'Oise, Conseil départemental des Yvelines ;
- Programme VIGIE Nature (mise en œuvre des circuits d'écoute) – Conseil départemental de l'Essonne, Parc Naturel Régional du Gâtinais français....
- Inventaire et suivi des populations de chauves-souris des parcs départementaux des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis – Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
- Atlas de la Biodiversité Seine-et-Marne : Prospection de carrés de 10*10 km (29 carrés couverts en 2014 sur 87 définis) – Seine-et-Marne Environnement ;
- Organisation de week-ends de prospection (Bassée, vallée du Petit Morin, ...), inventaires éclairs organisés par Natureparif, etc.

1 Bilan des actions du plan régional



1 Bilan des actions du plan régional

Perspectives

Développement d'un atlas dynamique (Cettia IDF) afin de disposer d'un outil d'analyse des connaissances de la répartition des chauves-souris et des secteurs sous-prospecté.

Mise en place de programmes d'inventaires en partenariat avec les structures locales sur les secteurs encore sous-prospectés.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N15 / R8 – Développer une base de données régionale

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Permettre une analyse, régulière et relativement aisée, de données de suivis, pour dégager des tendances d'évolution des populations de chiroptères d'Île de France ; concrétiser la démarche à l'échelle régionale en lien avec la perspective nationale.

Pilote de l'action

Biotope et AZIMUT 230.

Principaux résultats à retenir

Sur l'ensemble des 5 années, la mise en œuvre s'est déroulée en quatre grandes étapes en partenariat avec Natureparif :

- Définition d'un cahier des charges ;
- Choix d'une base de données existante ;
- Définition des protocoles spécifiques à l'études des chauves-souris (suivi gîtes, points d'écoutes, captures, ...) et adaptation des protocoles à la base de données naturalistes franciliennes Cettia Ile-de-France ;
- Test des protocoles chauves-souris sur Cettia Ile-de-France.

Choix taxon: Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817) (E)
Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)
Martin de Bechstein
QUANTITÉ: 22:35
Présence
COMMENTAIRE: Entrée de gîtes souterrain
MOTS-CLÉS: 03 cris d'écholocation, 06 chiroptères, 17 Identification expansion
ERREGISTRER

Carré sélectionné: E0678606.1410 - ZPS Jablines
Point 1 - Carrière
Pénibilité: TEST point écoute CHIRO
Nombre de cris: []
Nombre de contact: 2
[Durée contact]
5 sec
Minute positive
Autres
[Confirmation identification]
id manuelle: Pas d'id manuelle

Perspectives

Développement d'un atlas dynamique dans le cadre de Cettia Ile-de-France afin de valoriser l'ensemble des observations chauves-souris récoltées sur la région et disposer d'un outil d'analyse et de suivi des chauves-souris au niveau régional. Ce développement passe entre autres durant la première année du second plan régional par la rédaction des fiches espèces et la définition des outils d'analyse des données pouvant être utilisés dans le cadre de cet atlas.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N17 / R9 – Centralisation et diffusion de la bibliographie régionale sur les chauves-souris

Degré de
priorité : 3

Objectifs de l'action

Centraliser et diffuser la bibliographie régionale sur les chauves-souris.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Rappel régulier sur la nécessité de transmettre l'ensemble des rapports et données à Natureparif dans le cadre du cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

Diffusion des articles et synthèses nationales à l'ensemble des acteurs locaux (bulletin de liaison PNA, synthèses...).



Perspectives

Dans le cadre de la mise en place de l'Atlas dynamique sur les chauves-souris, définir les possibilités de diffuser la bibliographie régionale ou nationale devant être partagée (liens internet, documents téléchargeables, ...).

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N20 / R10 – Maintenir les activités du réseau SOS chauves-souris

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Maintenir et développer le réseau SOS chauves-souris en Île-de-France.

Coordonner et former un réseau de bénévoles pouvant intervenir sur la région tout en privilégiant le développement de relais locaux afin de limiter la taille des zones d'intervention de chaque bénévole.

Maintenir et gérer le site web spécifique au réseau SOS chauves-souris.

Mettre en place un partenariat avec les centres de soins régionaux de la faune sauvage, pouvant accueillir les chauves-souris.

Communiquer sur l'existence du réseau auprès des collectivités territoriales et des professionnels (pompiers, vétérinaires, ...).

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

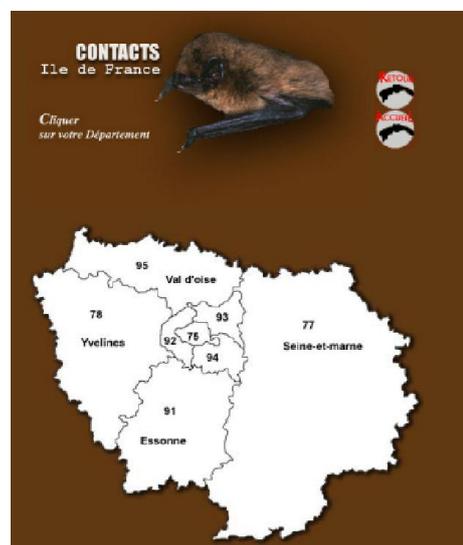
Principaux résultats à retenir

Les associations et parcs naturels régionaux sont les principales structures intervenant sur les SOS chauves-souris en région Île-de-France.

Au début de la mise en œuvre du plan, AZIMUT 230 a réalisé une mise à jour des contacts des personnes participant au réseau des SOS chauves-souris en Île-de-France. Cet annuaire est mis en ligne sur internet (site Internet – SOS chauves-souris). Un formulaire de suivi a également été mis en place par faciliter le suivi et comptabiliser les SOS chauves-souris réalisées.

Au total, plus de 110 SOS ont été comptabilisés en 5 ans. Dans le cadre de certains SOS Chauves-souris, de nouvelles espèces et des colonies de reproduction ont été découvertes :

- Découverte d'une nouvelle espèce pour la région (Sérotine bicolore) ;
- Découverte de plusieurs colonies (Murin à oreilles échancrées, Grand Murin).



Perspectives

Maintien et animation du réseau de bénévoles en charge des SOS chauves-souris, piloté par Azimut 230.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N21 / R11 – Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères

Degré de
priorité : 3

Objectifs de l'action

Participer en tant que relais local au travail conjoint de la SFEPM et de l'ANSES sur le suivi de l'épidémiosurveillance de la rage des Chiroptères.

Servir de référent local pour toute demande d'information ou toute gestion de problématique rabique.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Aucun cas de rage n'a été relevé en région Île-de-France depuis le début de la mise en œuvre du plan régional d'actions.

Participation à la mise en place du réseau Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) au niveau national avec la désignation d'un référent régional (Julie Marmet - MNHN).

Perspectives

Maintien de la surveillance et de la participation de la région Ile-de-France au réseau national SMAC.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N23 / R12 – Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris

Degré de
priorité : 3

Objectifs de l'action

Assurer l'information et la sensibilisation du grand public sur les chauves-souris et leur conservation.

Pilote de l'action

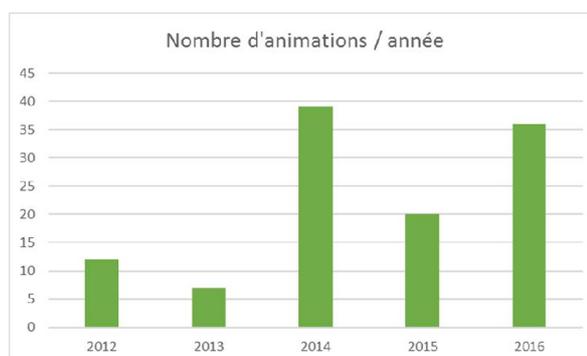
DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Plus de 115 animations réalisées, et au minimum 1450 participants, par les différentes structures régionales intervenant sur les chauves-souris, que ce soit les associations, les conseils départementaux, les parcs naturels régionaux ou encore Natureparif et l'Agence des Espaces Verts.

Trois grands types d'animations ont été mises en place :

- Les animations grand publics tel que les nuits de la chauve-souris, la fête de la Nature... ;
- Les conférences avec un public plus ciblé (conférence école vétérinaire de Maison-Alfort...) ;
- Les programmes de sensibilisation avec les écoles primaires (Conseil départemental de l'Essonne, Natureparif...).



Perspectives

- Maintien et développement de programmes d'animations ;
- Diffusion auprès des différents animateurs des outils de communication et sensibilisation développés au niveau national ;
- Création et diffusion d'outils de sensibilisation et communication prenant en compte le contexte régional.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action N24 / R13 – Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères

Degré de
priorité : 3

Objectifs de l'action

Valider les acquis de connaissance des chiroptérologues franciliens, voire en former de nouveaux, afin d'assurer le bon déroulement des suivis et inventaires, avec un dérangement minimum pour les chiroptères. Cette action concerne les suivis hivernaux, les suivis de colonies de mise-bas, et les inventaires par capture, par radiopistage et par détection acoustique.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Depuis 2012, une dizaine de formations ont été mises en place :

- Plusieurs formations sur l'identification acoustique des chauves-souris ont été réalisées (2012, 2013, ...) par AZIMUT 230 ;
- Formation à l'identification des chauves-souris en hibernation (2015) ;
- Formations animateur-nature réalisées par Natureparif ;
- Formation théorique sur la capture des chauves-souris (2016) réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris et AZIMUT 230.



Perspectives

Mise en place de stages de formation acoustique et capture en lien avec les formateurs régionaux.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action R14 – Limiter l'utilisation des vermifuges néfastes pour les chiroptères

Degré de
priorité : 2

Objectifs de l'action

Sensibiliser les éleveurs et les centres équestres à l'utilisation de vermifuges moins néfastes pour les chiroptères.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

Principaux résultats à retenir

Cette action a fait l'objet d'une synthèse bibliographique afin de faire le point sur les études existantes et leurs résultats.

Néanmoins, aucune communication n'a pu être mise en place dans le cadre de ce plan, que ce soit auprès des spécialistes régionaux des chauves-souris ou bien des vétérinaires et des centres équestres.

Perspectives

Le Plan National d'Actions en faveur des chiroptères (2016-2025) définit une action spécifique sur les pratiques agricoles (Action 9) qui intègre la problématique des vermifuges. Dans le cadre de second plan régional d'actions, l'animateur devra participer au développement des outils de communications en lien avec l'animateur du PNA, favoriser la diffusion des outils au niveau régional et le cas échéant les adapter au contexte régional.

1 Bilan des actions du plan régional

Fiche action R15 – Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire

Degré de
priorité : 1

Objectifs de l'action

Limiter le fractionnement des populations de chauves-souris en favorisant le développement de corridors prenant en compte l'écologie des chauves-souris.

Pilote de l'action

DRIEE Île-de-France et Biotope, en tant qu'animateur du plan régional d'actions chauves-souris en Île-de-France.

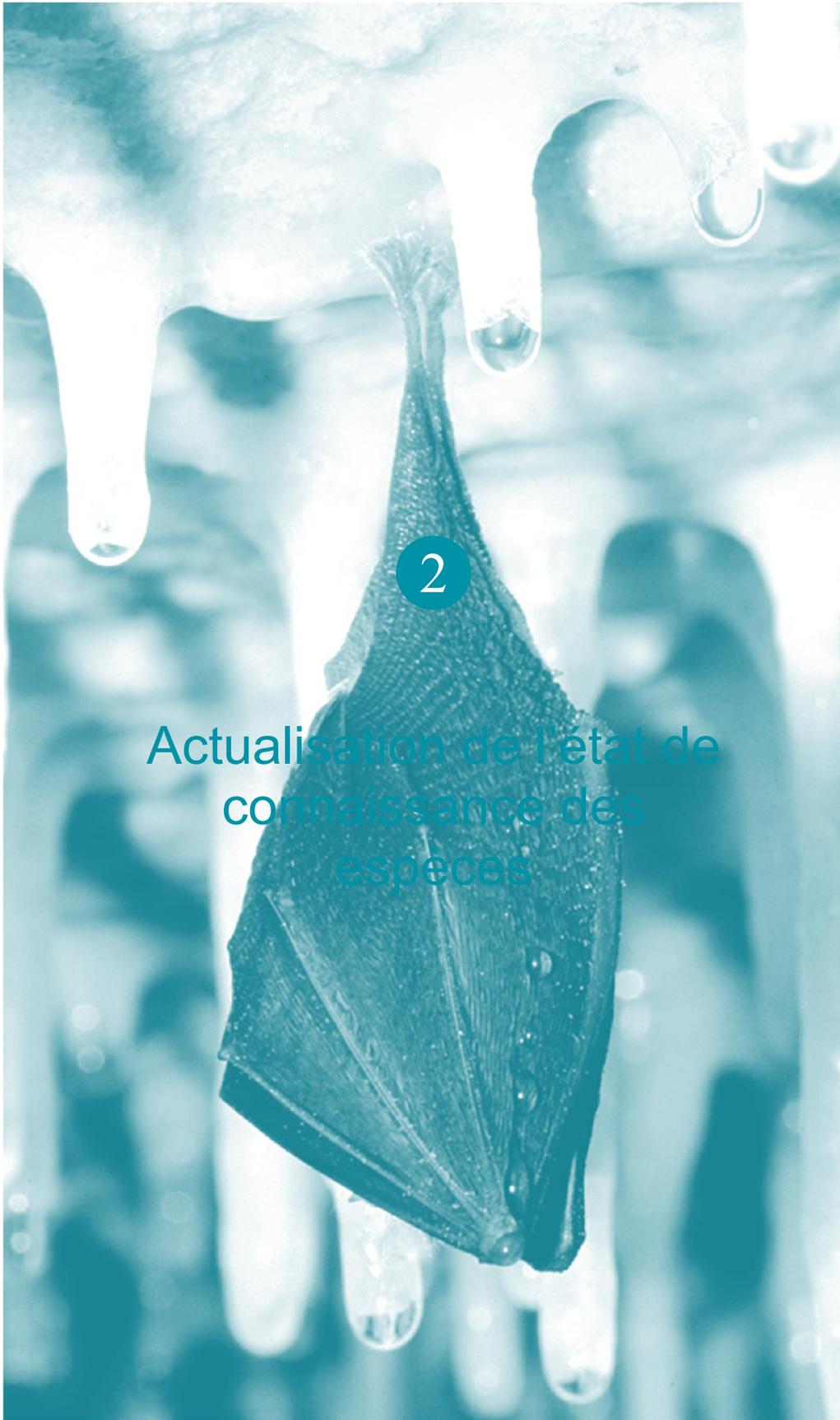
Principaux résultats à retenir

Plusieurs études ont été réalisées en région Île-de-France afin d'étudier les effets de l'éclairage nocturne sur les chauves-souris :

- Étude de la fonctionnalité de la Trame noire sur l'ensemble de la Petite Ceinture (Ville de Paris) ;
- Mise en place d'un programme de recherche concernant l'impact de l'éclairage nocturne sur l'activité de chasse des chauves-souris (MNHN - Clémentine AZAM et Parc Naturel Régional du Gâtinais français). Cette étude a fait l'objet d'une publication scientifique MNHN - Clémentine AZAM) sur l'efficacité de l'extinction nocturne des lampadaires pour limiter l'impact de la pollution lumineuse à partir des données chiroptères recueillies sur le territoire du PNR du Gâtinais Français.

Perspectives

Le Plan National d'Actions en faveur des chiroptères (2016-2025) définit une action prenant en compte la problématique des corridors écologiques (Action 3). Dans le cadre du second plan régional d'actions, l'animateur devra à la fois diffuser auprès des différents acteurs les informations relatives aux techniques développées aux niveaux national et régional, et favoriser la prise en compte des chauves-souris en Ile-de-France dans les actions visant le maintien des corridors et leur restauration.



2

Actualisation de l'état de
connaissance des
espèces

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

1 Espèces recensées en Île-de-France

La région Île-de-France accueille 20 espèces de chauves-souris, sur les 34 espèces de chiroptères recensées à ce jour en France métropolitaine. Ces espèces sont les suivantes :

- Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus* ;
- Sérotine commune – *Eptesicus serotinus* ;
- Murin d'Alcathoe – *Myotis alcathoe* ;
- Murin de Bechstein – *Myotis bechsteinii* ;
- Murin de Brandt – *Myotis brandtii* ;
- Murin de Daubenton – *Myotis daubentonii* ;
- Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus* ;
- Grand Murin – *Myotis myotis* ;
- Murin à moustaches – *Myotis mystacinus* ;
- Murin de Natterer – *Myotis nattereri* ;
- Noctule de Leisler – *Nyctalus leisleri* ;
- Noctule commune – *Nyctalus noctula* ;
- Oreillard roux – *Plecotus auritus* ;
- Oreillard gris – *Plecotus austriacus* ;
- Pipistrelle de Kuhl – *Pipistrellus kuhlii* ;
- Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus* ;
- Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii* ;
- Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus* ;
- Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum* ;
- Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*.



Grand Murin – *Myotis myotis* (©Biotope)



Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*
(©Biotope)

2 Les espèces occasionnelles

En plus de ces 20 espèces de chauves-souris franciliennes, deux espèces de chauves-souris ont été observées de manière occasionnelle en période de migration. Il s'agit de la Sérotine bicolore (*Vespertilio murinus*) et de la Grand noctule (*Nyctalus lasiopterus*). C'est deux espèces ont été observées en 2014.

À l'exception de ces deux espèces observées occasionnellement en période de migration aucune nouvelle espèce n'a été identifiée en région Île-de-France depuis le lancement de plan régional d'actions.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Sérotine bicolore - *Vespertilio murinus* (Linnaeus, 1758)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ;

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés

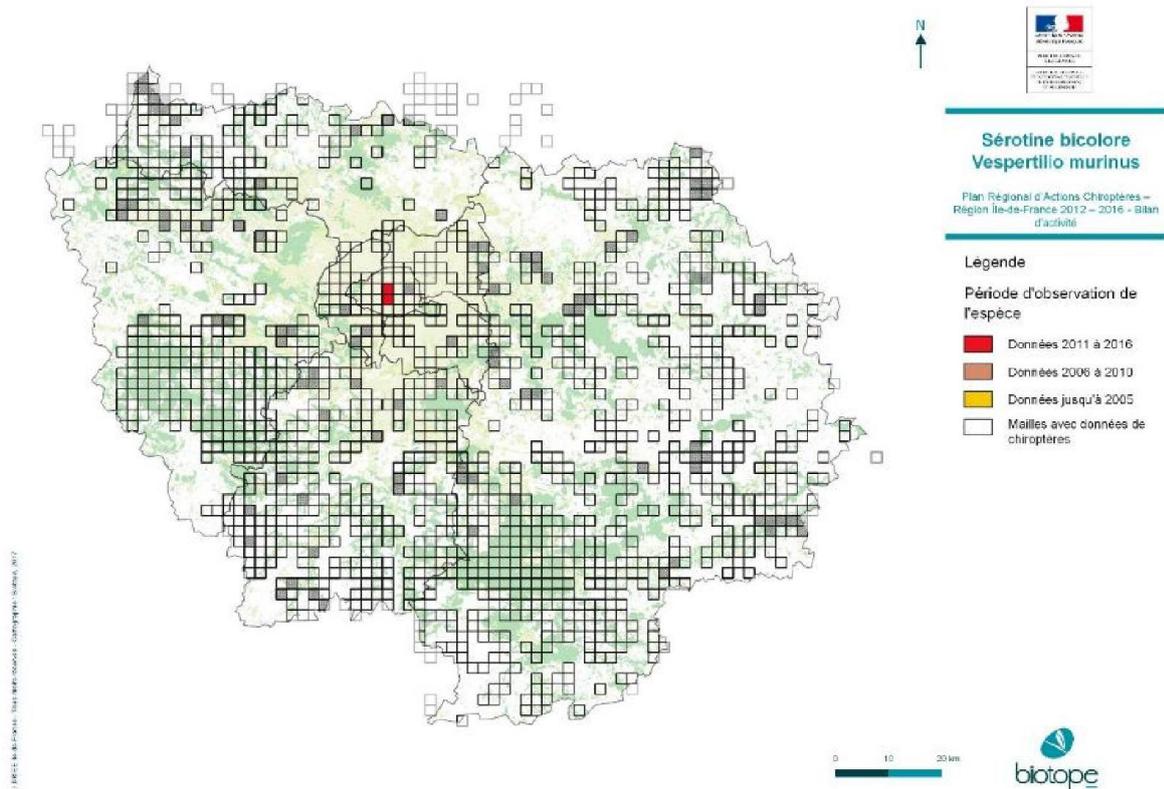


©Biotope

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnérab les	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

État des connaissances en Île-de-France

La Sérotine Bicolore a été observée uniquement à quelques reprises au cœur de Paris, en période de migration, durant l'année 2014.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Grande noctule – *Nyctalus lasiopterus* (Shreber, 1780)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (IUCN France et al., 2009) ;

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés

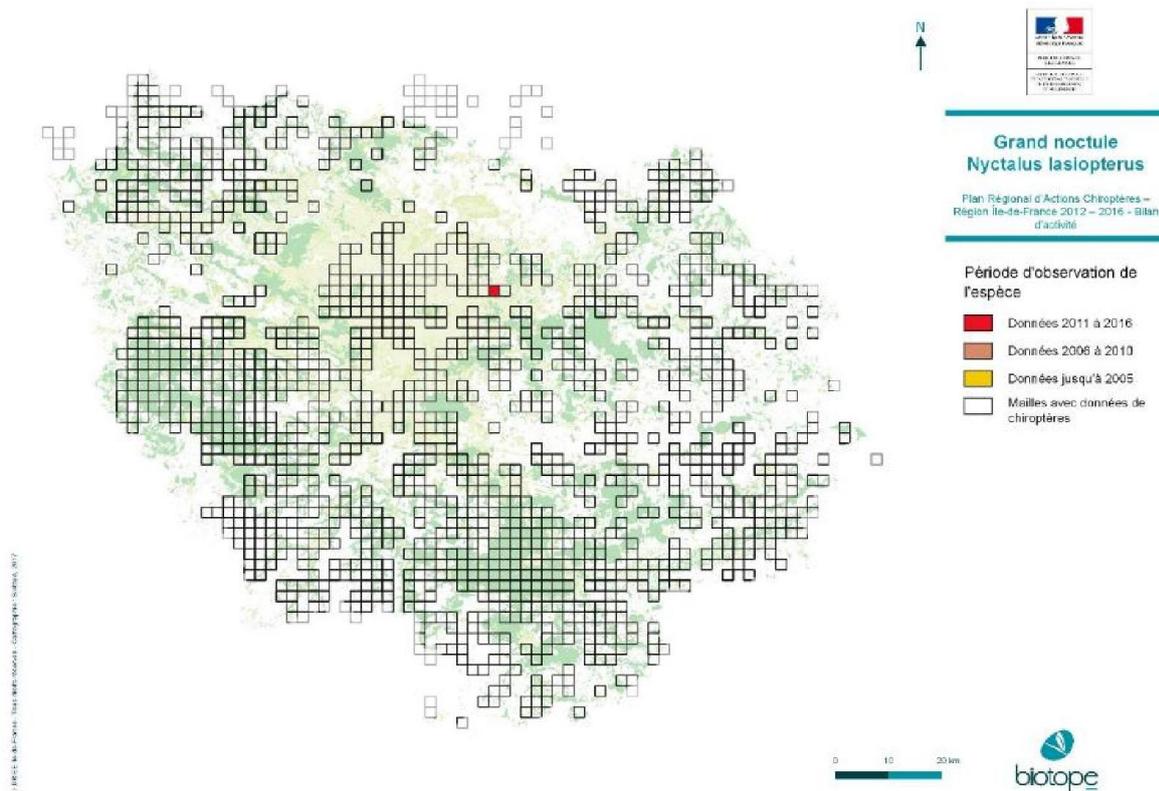


©Biotope

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnéra bles	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

État des connaissances en Île-de-France

La Grande Noctule a été contactée uniquement à une reprise en période de migration et en 2014.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

3 Fiche espèces

Pour chaque espèce, les fiches sont organisées en deux parties. La première présente essentiellement des informations d'ordre général sur l'espèce. La deuxième permet de faire le point sur les connaissances de l'espèce en Île-de-France et sur les principales menaces pesant sur elle.

Statut et Protection :

Paragraphe présentant les différents niveaux de protection nationale et européenne, ainsi que leur statut de conservation (listes rouges nationale et régionale).

Description de l'espèce :

Description générale de l'espèce.

Biologie et Écologie :

Description générale des habitats de chasse, de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

Dynamique des populations :

Évolution générale des populations de l'espèce au niveau national.

État des connaissances en Île-de-France :

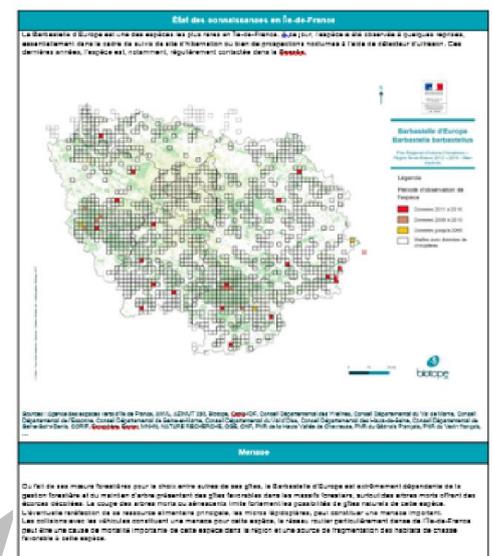
Synthèse des connaissances actuelles de l'espèce en Île-de-France, faisant le point notamment sur les différents secteurs de la région où l'espèce a été observée, sur les sites d'hivernation et les sites de mise-bas connus.
L'ensemble des données récoltées dans le cadre de la rédaction du plan a été synthétisé sous la forme d'une carte de répartition régionale des observations de l'espèce par maille (2km*2km). Elle représente la présence ou l'absence de données d'observations de l'espèce durant trois périodes (avant 2000, entre 2000 et 2005, entre 2006 et 2011) à partir de la synthèse des connaissances effectuée dans le cadre de ce plan. Les cartes précisent également les sites d'hivernation et pour les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats / Faune / Flore, les colonies de reproduction (cf. chapitre II.2.1 Synthèse des connaissances).
Pour la lecture de ces cartes, il est important de prendre en compte deux précautions. Tout d'abord, ces cartes ne constituent nullement un atlas de répartition des espèces en Île-de-France. Elles constituent une représentation simplifiée des données qui ont été consultées et récoltées dans le cadre de la rédaction du plan régional d'action. La lecture des cartes ne doit pas être dissociée des cartes de synthèse communales de l'effort de prospections régionales et de répartition des données récoltées dans le cadre de la rédaction du plan. Les mailles en noires correspondant aux mailles pour lesquelles nous avons récolté des données de chauves-souris (cf. chapitre précédent et Annexe 4). De plus, du fait de l'hétérogénéité des données récoltées en ce qui concerne leurs localisations, les résultats par maille ont été obtenus à partir de données communales. Dans ces conditions, une observation de chauves-souris sur une commune va entraîner la coloration de l'ensemble des mailles recoupant cette commune. Les cartes des espèces sont également visibles en Annexe 5.

Menace :

Principales menaces connues sur l'espèce en Île-de-France

La Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection		Classe : Mammifères	
Annexe II de la Directive Habitats / Faune / Flore		Ordre : Chiroptères	
Annexe I de la Directive Habitats / Faune / Flore		Famille : Vespertilionidae	
Description de l'espèce			
La Barbastelle est un chiroptère de taille moyenne, au visage sombre et au corps fortement rétracté. Elle a une face plate et des oreilles grandes et charnues, qui se rejoignent à la base du front et s'étendent vers l'arrière. Son péage long, mou et dense est noir avec des tâches brunes claires, brunes à grises. La queue est gris sombre. Ces ailes sont longues et étroites.			
Biologie et Écologie			
Milieu de vie et habitats de chasse	La Barbastelle d'Europe est une espèce forestière qui affiche une nette préférence pour les forêts âgées riches en arbres à feuillaison caduques. Elle chasse au niveau de la canopée et affectionne particulièrement les forêts forestières. Elle se nourrit des insectes de proie et de préférence d'insectes à chasse nocturne tels que les lépidoptères et les diptères des forêts riches en fleurs (papillons, mites, ...). Elle est aussi connue pour chasser les insectes nocturnes dans les zones humides et les zones littorales.		
Habitats de reproduction	Les Barbastelles hivernent au sol dans des trous de bois de mine de mi-mètre et au plafond ou dans les fissures des rochers. Elles forment de petites colonies de quelques dizaines d'individus au maximum (10 à 40). En forêt, les colonies sont très mobiles et changent régulièrement de site. Une importante colonie a été recensée dans une grotte en une seule saison (Arlon, 2005). Elle se nourrit d'une grande diversité de proie forestière, notamment de mites nocturnes et de lépidoptères nocturnes. Les sites de reproduction sont généralement situés dans des bâtiments. On peut la retrouver entre deux couches d'écorce d'une entree de grotte, derrière des rochers, ...		
Habitats d'hivernage	En France, elle hivernait dans les trous de bois de mine et les fissures des rochers. On peut également l'observer dans les fissures de rochers, à l'intérieur des grottes de mine et des grottes, sous les ponts, les tunnels ferroviaires, les ouvrages militaires, notamment en période de grand froid.		
Dynamique des populations			
La Barbastelle d'Europe a historiquement été le plus de l'espèce dans de nombreux pays du Nord et du Sud de l'Europe comme en Espagne, en Suède et en Belgique. Des signes de présence sont toutefois connus, depuis les années 1990, sur d'autres sites de la France plus jadis en Allemagne et en Allemagne.			



2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnéra bles	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Barbastelle est un chiroptère de taille moyenne, au pelage sombre et au faciès facilement reconnaissable. Elle a une face plate et des oreilles grandes et presque carrées, qui se rejoignent à la base du front et encerclent ces petits yeux brillants. Son pelage long, soyeux et dense, est noir avec des mèches dorsales claires, beiges à grises. Le ventre est gris sombre. Ces ailes sont longues et étroites.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitats de chasse		La Barbastelle d'Europe est une espèce forestière qui affiche une nette préférence pour les forêts âgées mixtes à strates buissonnantes. Elle chasse au niveau de la canopée et affectionne particulièrement les lisières forestières. Elle ne semble pas marquer de préférence sylvoicole et chasse aussi bien le long des lisières et des chemins des boisements de feuillus (chêne, hêtre, ...) que des bois de résineux (épicéa, ...). Les zones de bocage riches en haies hautes et bien structurées constituent également des habitats favorables à cette espèce. La présence de zones humides (étang, rivière, ...) semble favoriser l'espèce. Les peuplements jeunes, les monocultures de résineux, les milieux ouverts et urbanisés lui sont défavorables.
Habitats de reproduction		Les Barbastelles arrivent sur leur lieu de mises bas dès le mois de mai et repartent au plus tard fin août. Les jeunes naissent généralement à la mi-juin. Elles forment de petites colonies de quelques dizaines d'individus au maximum (10 à 40). En forêt, les colonies sont très mobiles et changent régulièrement de gîtes. Une trentaine d'arbres-gîtes peuvent être utilisés par une colonie en une seule saison (Arthur, 2009). L'espèce a besoin d'une grande disponibilité de gîtes forestiers, notamment d'arbres morts et chablis offrant des écorces décollées (Russo, 2010 ; Hillen, 2010). Les Barbastelles gîtent également dans les bâtiments. On peut les retrouver entre deux poutres disjointes d'une entrée de grange, derrière des volets, ...
Habitats d'hivernage		En hiver, elle hiberne dans les fissures et anfractuosités des arbres. On peut également l'observer dans les fissures de falaises, à l'entrée des galeries de mines et des grottes, sous les ponts, les tunnels ferroviaires, les ouvrages militaires, notamment en période de grand froid. L'hivernage a lieu d'octobre à avril. Les animaux peuvent être solitaires ou en groupes parfois particulièrement importants. Plus de 1 000 individus ont été observés en 2005 dans la mine de Deluz dans le département du Doubs (CPEPESC Lorraine, 2009). L'espèce semble peu frileuse et sa présence dans les sites souterrains est liée aux variations de température extérieure durant l'hiver.

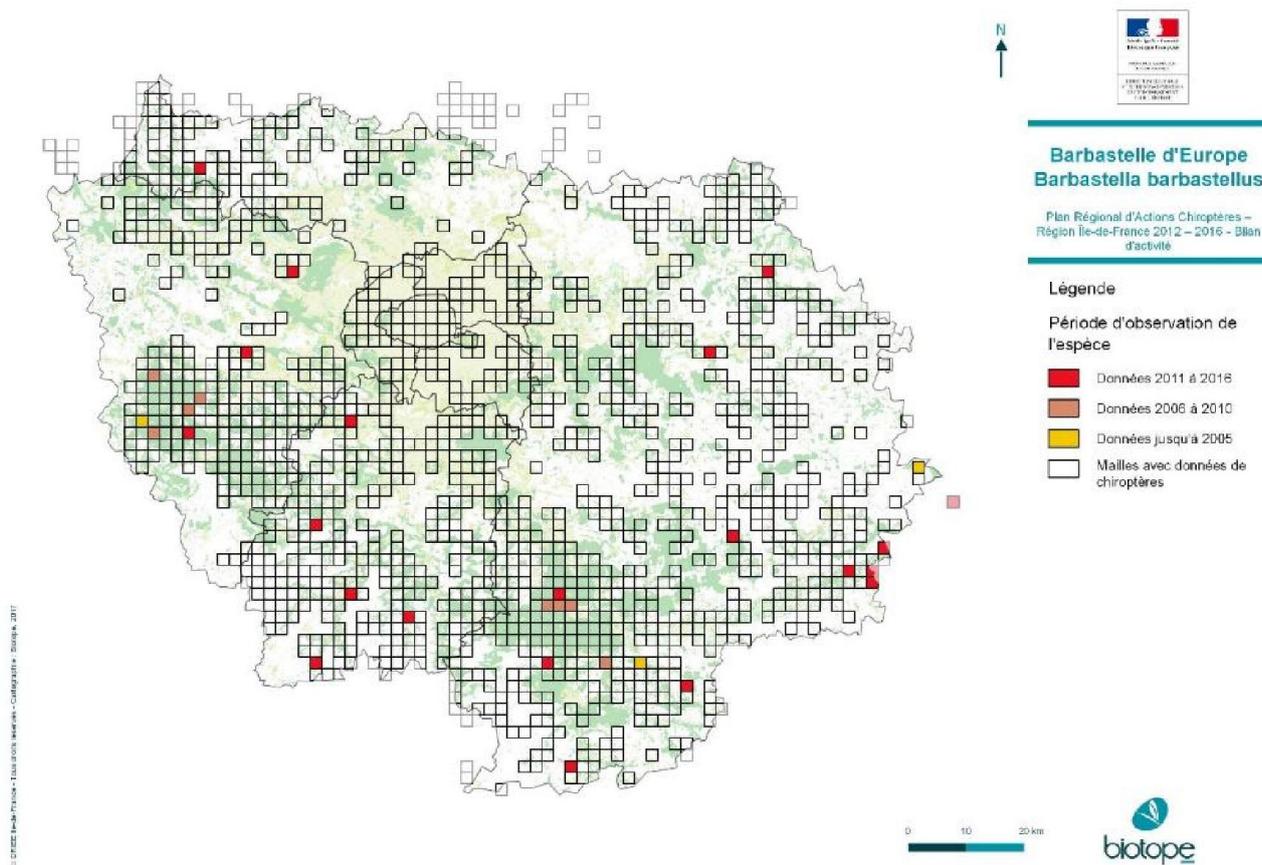
Dynamique des populations

La Barbastelle d'Europe a disparu ou est au bord de l'extinction dans de nombreux pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe comme les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique. Des signes de reprise sont toutefois perçus, depuis les années 1990, tout d'abord dans le sud de la France puis jusqu'en Lorraine et récemment en Allemagne.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Barbastelle d'Europe est une des espèces les plus rares en Île-de-France. A ce jour, l'espèce a été observée à quelques reprises, essentiellement dans le cadre de suivis de sites d'hibernation ou bien de prospections nocturnes à l'aide de détecteurs d'ultrason. Ces dernières années, l'espèce est, notamment, régulièrement contactée dans la Bassée.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Du fait de ses mœurs forestières pour le choix entre autres de ses gîtes, la Barbastelle d'Europe est extrêmement dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres présentant des gîtes favorables dans les massifs forestiers, surtout des arbres morts offrant des écorces décollées. La coupe des arbres morts ou sénescents limite fortement les possibilités de gîtes naturels de cette espèce. L'éventuelle raréfaction de sa ressource alimentaire principale, les micros lépidoptères, peut constituer une menace importante. Les collisions avec les véhicules constituent également une menace pour cette espèce, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante et une source de fragmentation des habitats de chasse favorable à cette espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Sérotine commune - *Eptesicus serotinus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France et en Île-de-France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropo le	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnéra bles	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Sérotine commune est une grande chauve-souris avec une forte mâchoire. Son pelage long et soyeux est sombre, marron foncé sur le dos et un peu plus clair sur le ventre. La face et les membranes sont très sombres, tout comme les oreilles de forme triangulaire avec le sommet arrondi.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Sérotine commune chasse dans des milieux relativement variés. Elle est présente dans des milieux ouverts ou encore dans des paysages de bocage où elle chasse au-dessus des prairies et le long des haies hautes. Elle apprécie également les zones humides (étangs, rivières, ...). En forêt, elle capture les insectes en volant le long des lisières et des allées forestières. Elle est également présente dans des milieux plus urbanisés. Elle est régulièrement contactée chassant dans les parcs, les jardins ou encore autour des lampadaires.
Habitats de reproduction		La Sérotine commune gîte très souvent dans les bâtiments. Elle s'installe dans les combles, sous les habillages recouvrant les façades ou encore derrière les volets. En forêt, elle peut utiliser d'anciennes loges de pics comme gîtes, mais cela reste secondaire. Les colonies arrivent sur les gîtes dès le mois d'avril et regroupent le plus souvent entre 10 et 50 femelles. Généralement, elles quittent le gîte en août. La Sérotine commune est fidèle à son gîte.
Habitats d'hivernage		L'hivernation de la Sérotine commune est relativement mal connue. Sa préférence pour les fissures réduit les possibilités d'observation de cette espèce à cette période de l'année. Elle hiberne seule ou bien en petits groupes dans de petites fissures dans les bâtiments, entre l'isolation et la toiture. Elle est présente dans les combles ou encore dans les églises fraîches. Dans les cavités souterraines naturelles ou non, la Sérotine commune fréquente les fissures des voutes. Elles sont généralement localisées à l'entrée des cavités.

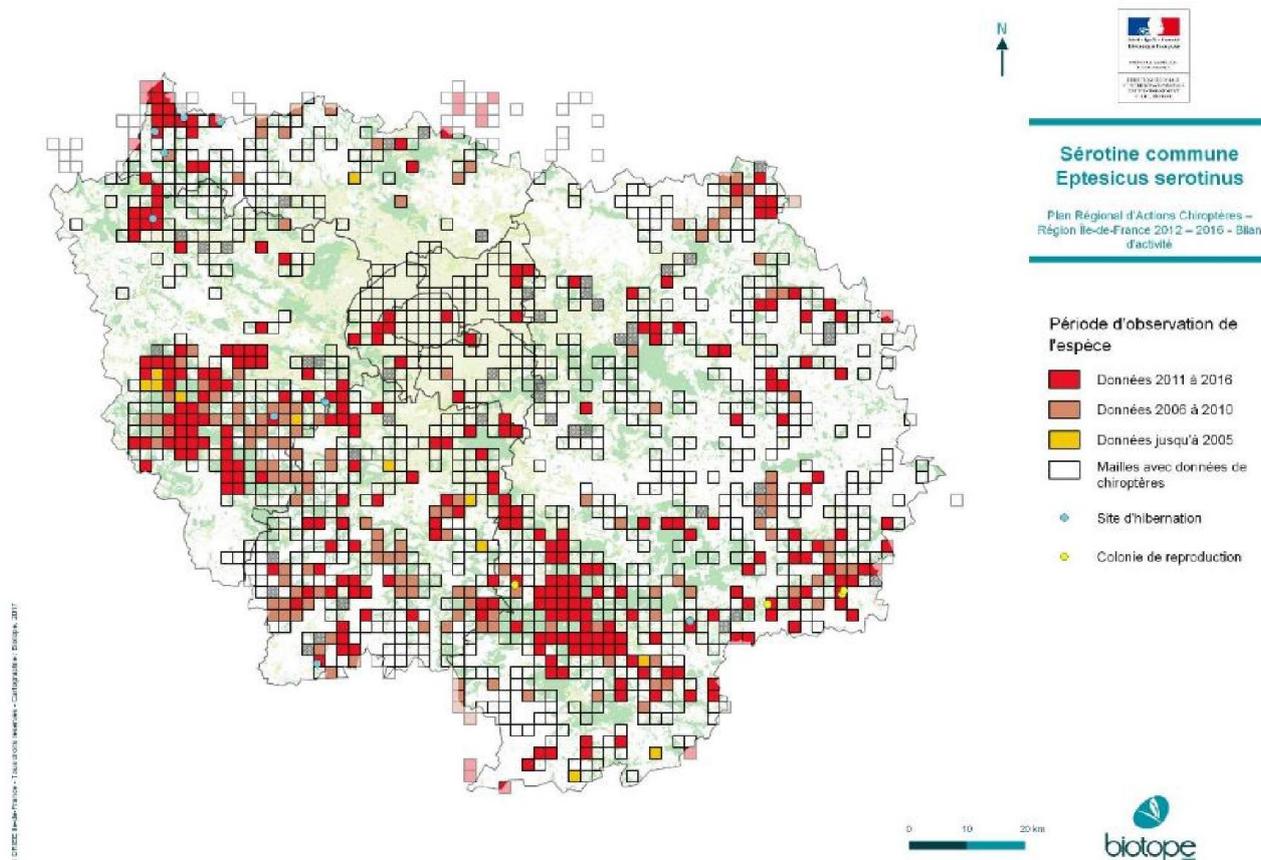
Dynamique des populations

Un déclin a pu être observé localement en Europe, dans les zones où la surface prairiale régresse et où l'usage d'antiparasitaires pour bétails prend de l'ampleur occasionnant une baisse des effectifs des proies. En France, cette espèce peut être localement très commune voire abondante.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Sérotine commune est une espèce relativement bien présente en Île-de-France. On la retrouve dans la grande majorité des boisements de la région, notamment dans les bois de Boulogne et de Vincennes, et au cœur des villages et petites villes. Toutefois, elle semble désertier les zones les plus urbanisées et le cœur des grandes agglomérations (Julien, comm.pers. 2011).



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

La diminution du nombre de gîtes favorables dans les bâtiments (rénovation, expulsion des colonies) et infrastructures est la première cause de mortalité de la Sérotine commune. Les prédateurs tels que les chats et les chouettes sont connus pour les attraper à la sortie des gîtes. Elle peut également être victime de collisions routières ou éoliennes. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin d'Alcathoe - *Myotis alcathoe* (Helversen & Heller, 2001)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (IUCN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropo le	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnérab les	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin d'Alcathoe est le plus petit Myotis d'Europe. Le pelage dorsal est brun avec des reflets roussâtres, le ventre est plus clair avec une coloration brun-gris. Par bien des aspects, il peut être confondu avec le Murin à moustaches et le Murin de Brandt. Mais différents aspects tels que la taille des pieds, du tragus, la forme du pénis, ... permettent de différencier ces espèces. Cette espèce a été décrite récemment, à l'aide d'analyses génétiques, en 2001.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin d'Alcathoe est encore mal connu pour l'instant, mais il semble que ce soit une espèce typiquement forestière. Il pourrait être caractéristique des ripisylves. Il apprécie également les forêts de feuillus offrant de fortes concentrations de zones humides (mares, étangs, marais, ...) ou encore les petites vallées encaissées avec des coteaux boisés et une rivière au fond. Dans tous les cas, il a besoin de milieux humides et étendus d'eau à proximité immédiate de boisements de feuillus. Il semble chasser dans la végétation dense des boisements, dans les houppiers des arbres et le sous-bois.
Habitats de reproduction		Il semble principalement utiliser des gîtes arboricoles durant l'été. Les quelques colonies de reproduction connues à ce jour sont localisées dans des arbres. Elles regroupent entre 5 et 20 individus dans de petites cavités, principalement dans des aulnes. La colonie la plus importante a été observée dans un chêne mort avec 48 individus.
Habitats d'hivernage		On dispose pour l'instant de peu d'informations sur son comportement à cette période de l'année. Toutefois, il fréquente les milieux souterrains et il est possible qu'il utilise des gîtes arboricoles à cette période de l'année.

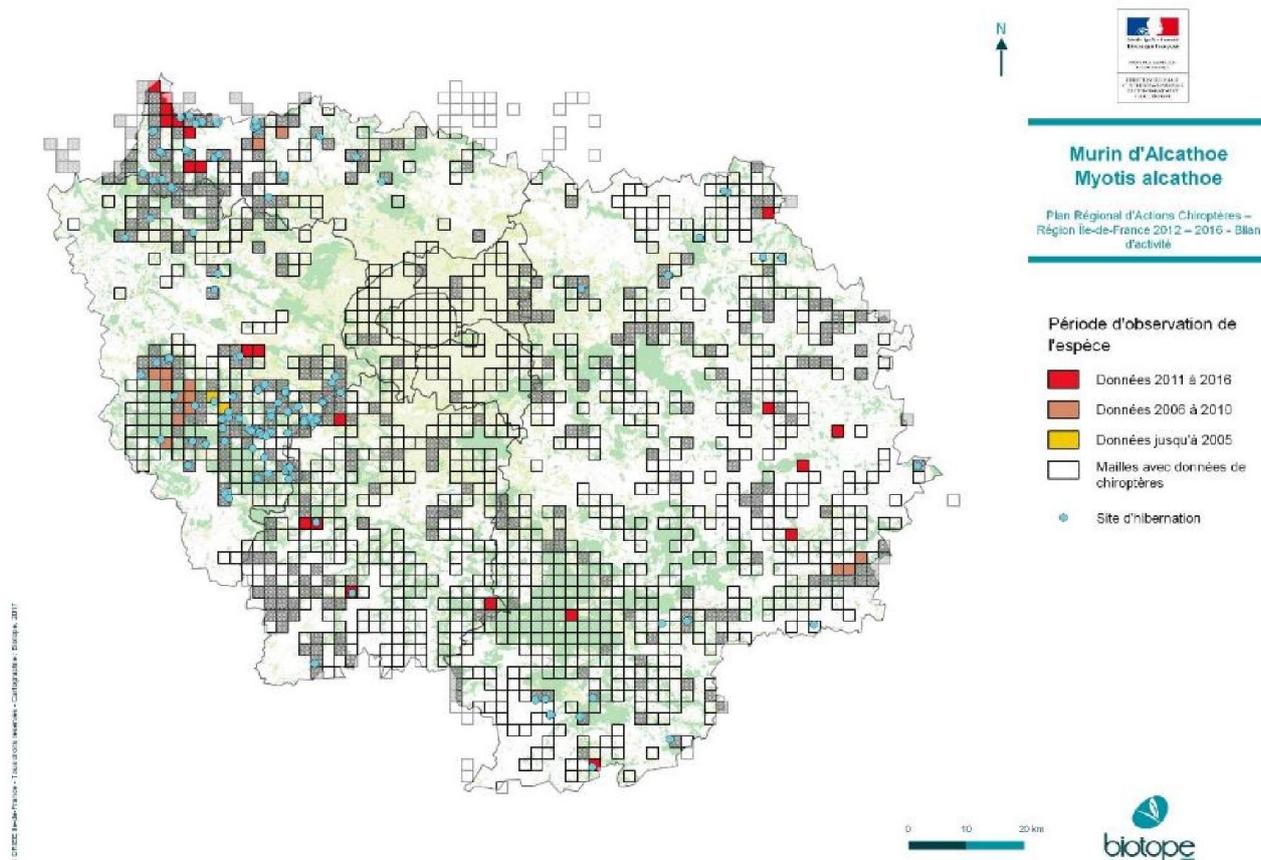
Dynamique des populations

Espèce nouvellement décrite (2001), il n'y a pas de suivi historique des populations de l'espèce. Elle est sans doute présente sur la plus grande partie de l'Europe mais sa distribution paraît actuellement morcelée (le morcellement peut être dû à l'intensité de prospections qui varie).

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin d'Alcathoe est une espèce qui reste encore peu connue en Île-de-France. L'essentiel des observations de cette espèce a été réalisé par l'intermédiaire d'études au détecteur d'ultrason. A ce jour, l'espèce est connue des deux principaux massifs forestiers de la région que sont Rambouillet et Fontainebleau. La forêt de Rambouillet accueille d'ailleurs la seule colonie connue en Ile-de-France de cette espèce avec 48 individus comptabilisés dans un arbre mort (Tillon, comm.pers. 2011).



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Quelques individus ont été trouvés morts suite à un accident routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

Du fait de ses mœurs forestières pour le choix, entre autres, de ses gîtes, le Murin d'Alcathoe est extrêmement dépendant de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers. La coupe des arbres morts ou sénescents limite fortement les possibilités de gîtes naturels de cette espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1818)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropo le	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnérab les	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin de Bechstein est un chiroptère de taille moyenne. La longueur totale du corps est d'environ 5 cm et son envergure de 25 à 30 cm. Il pèse de 7 à 12 g. Les oreilles de cette espèce sont caractéristiques, très longues et assez larges, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos. Le pelage est relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre. Le museau est rose.

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière. Elle marque une préférence pour les forêts de feuillus âgées (au moins 100 à 120 ans) à sous-bois denses, en présence de ruisseaux, mares ou étangs dans lesquels elle exploite l'ensemble des proies disponibles sur ou au-dessus du feuillage. Les terrains de chasse exploités par le Murin de Bechstein semblent être conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures...) dans lesquelles il se repose au cours de la nuit. Le Murin de Bechstein fait partie des espèces de chauves-souris glaneuses. Il capture ses proies directement sur la végétation ou bien à même le sol. En forêt, il chasse dans l'ensemble des strates forestières, du sol au houppier.
Habitats de reproduction		Les femelles rejoignent les sites de mise-bas dès les mois d'avril-mai et forment des colonies de 10 à 30 femelles, au minimum. Elles utilisent essentiellement des gîtes arboricoles (trous de pic). Tout au long de la période de mise-bas et d'élevage des jeunes, les colonies changent régulièrement de gîtes. Elles utilisent entre 30 et 50 gîtes. Les naissances ont lieu de la mi-juin à début juillet. Le Murin de Bechstein chasse le plus souvent dans un rayon restreint autour des gîtes, à quelques dizaines voire quelques centaines de mètres. Elle peut toutefois chasser à plus de 2 km (Barataud M., 2009). Le domaine vital des colonies de mise-bas varie en moyenne entre 70 et 300 ha, mais peut-être beaucoup plus importante (Barataud M., 2009).
Habitats d'hivernage		Dans les cavités souterraines, il s'accroche, généralement isolé, aussi bien à découvert au plafond que profondément dans des fissures des parois des grottes, carrières ou anciennes mines. Une partie importante des populations de cette espèce hiberne probablement dans les anfractuosités des arbres.

Dynamique des populations

La distribution de cette espèce dépend directement de l'abondance des boisements. Les densités moyennes sont donc très variables. Elle est présente sur toute l'Europe mais en effectifs variés.

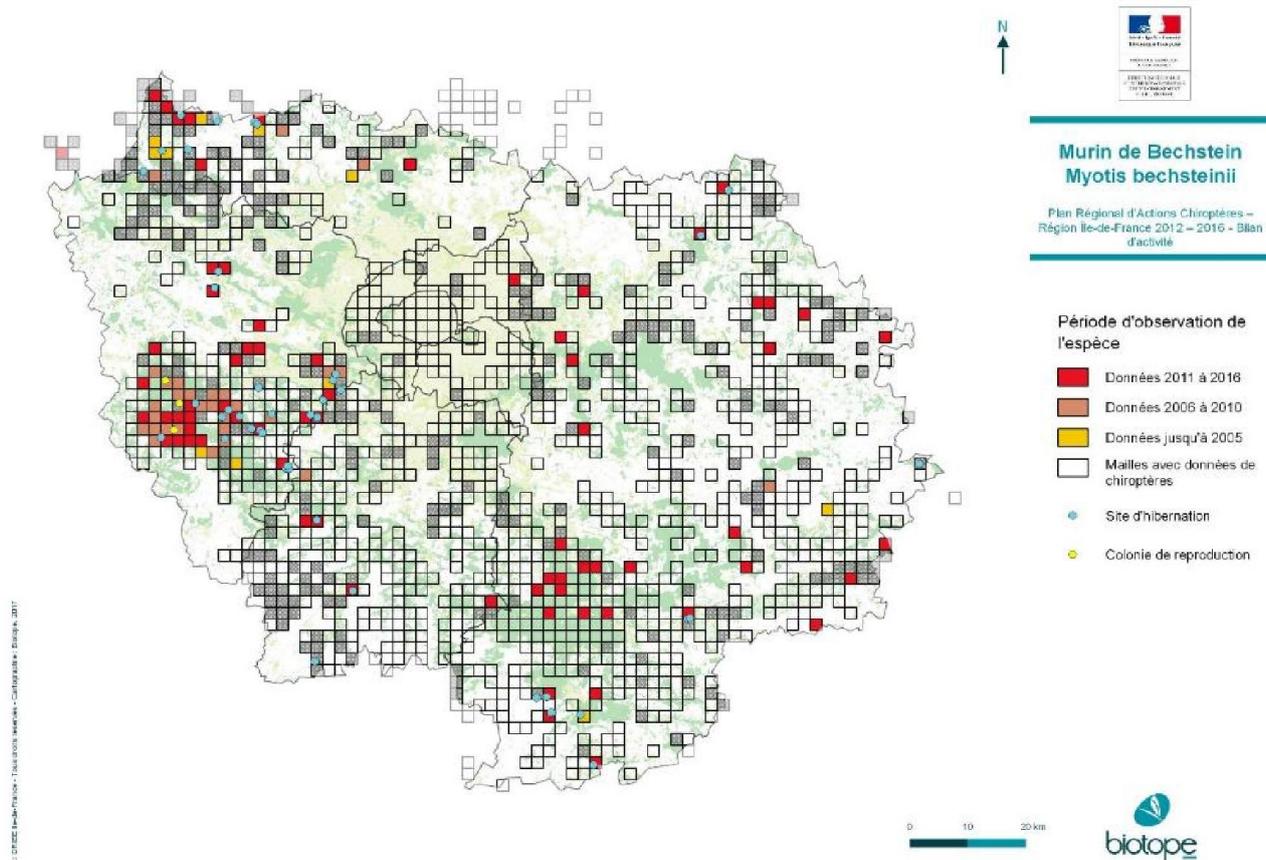
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière. En Île-de-France, les massifs forestiers, notamment ceux de Rambouillet et de Fontainebleau accueillent cette espèce. Toutefois les inventaires réalisés ces dernières années ont permis d'observer cette espèce dans de nombreux autres massifs de la région.

En hiver, l'espèce est observée sporadiquement dans les sites d'hibernation et toujours en faibles effectifs. En moyenne, ce sont un ou deux individus qui sont comptabilisés dans les sites souterrains. A cette période de l'année, il est très probable qu'une bonne partie des populations de Murin de Bechstein de la région hiberne en forêt, dans les anfractuosités des arbres.

Du fait de ses mœurs forestières, très peu de colonies de reproduction de cette espèce sont connues à ce jour en Île-de-France. Les seules colonies recensées sont localisées dans le massif forestier de Rambouillet. Les boisements et les grands massifs forestiers de la région constituent des habitats favorables à cette espèce.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Du fait de ses mœurs forestières pour le choix, entre autres, de ses gîtes, le Murin de Bechstein est extrêmement dépendant de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers. Il semble également sensible aux morcellements des vieux peuplements forestiers (Tillon, comm.pers. 2011).

La construction de routes coupant ce domaine vital a un effet désastreux sur les communautés. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région et constitue également une cause de fragmentation de son habitat limitant ainsi fortement la dispersion des colonies (Kerth, 2009).

En hiver, le Murin de Bechstein est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (ancienne carrière, cavité naturelle, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin de Brandt - *Myotis brandtii* (Eversmann, 1845)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (IUCN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin de Brandt est une petite chauve-souris, légèrement plus grande que le Murin à moustaches. Le pelage dorsal est relativement long est brun-clair avec des reflets dorés. Le pelage ventral est gris clair. Le museau, les oreilles et le patagium sont brun à brun clair. Avec l'âge, le pelage et la peau s'éclaircissent.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin de Brandt est avant tout une espèce forestière. Il chasse dans les forêts alluviales claires, le long des haies, des alignements d'arbres. En forêt, il exploite l'ensemble des strates, de la strate herbacée à la canopée.
Habitats de reproduction		Le Murin de Brandt semble être moins anthropophile que le Murin à moustaches. Il gîte régulièrement dans les arbres. Les colonies se mettent dans les cavités, les fissures ou encore derrière les écorces décollées, parfois en colonie mixte avec le Murin à moustaches. Dans les villages, les colonies s'installent derrière les volets, les combles des bâtiments, Les colonies accueillent en générale 20 à 60 femelles, mais elles peuvent dépasser la centaine d'individus quand les cavités arboricoles utilisées le permettent.
Habitats d'hivernage		Le Murin de Brandt préfère les gîtes souterrains relativement frais, avec des températures comprises entre 2 et 7°C. Il hiberne dans les grottes, caves, mines et carrières souterraines. L'hibernation a lieu généralement d'octobre à avril. Il hiberne isolément soit en évidence sur les parois ou bien dans les fissures. Il est à noter que cette espèce hiberne probablement aussi dans les arbres.

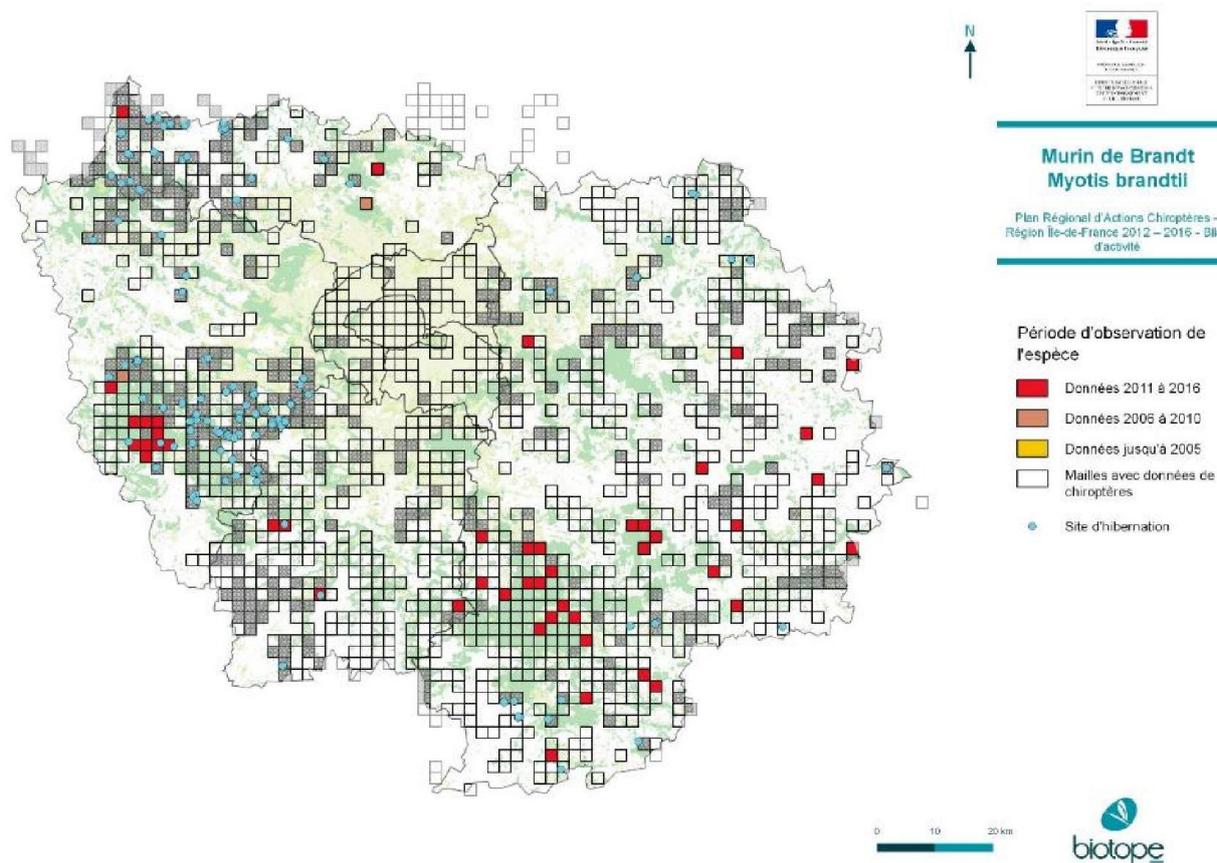
Dynamique des populations

Le faible recul sur les populations du Murin de Brandt en raison d'une différenciation tardive ne permet pas actuellement d'établir de façon précise la tendance suivie par les populations d'Europe et de France. Actuellement l'espèce est assez répandue en France sans y être abondante.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin de Brandt n'a été observé à ce jour qu'à quelques reprises en Ile-de-France. Les observations ont principalement été réalisées au détecteur d'ultrason.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopie, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'aménagement des combles et la condamnation des accès aux gîtes peuvent constituer un facteur de la diminution des gîtes favorables. Le traitement des charpentes et les résidus de pesticides ont un impact sur leur espérance de vie. En forêt, la coupe des arbres morts ou sénescents peut également limiter les possibilités de gîtes naturels de cette espèce.

Les collisions avec les véhicules constituent une menace. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin de Daubenton - *Myotis daubentonii* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin de Daubenton est une espèce de chauves-souris de taille moyenne. Le pelage dorsal est marron, sur le ventre il est blanc-gris. Sur le front le pelage descend en brosse jusqu'au museau, lui donnant une tête ressemblant au hérisson. Les oreilles sont relativement courtes et de couleur brun-rouge, tout comme le museau. Le Murin de Daubenton a de grands pieds qui font environ la moitié de la longueur du tibia (Dietz et al., 2009).

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		Le Murin de Daubenton est une espèce qualifiée de forestière qui a besoin de zones humides et étendues d'eau à proximité pour chasser. Il chasse les insectes en volant au ras de l'eau. Il capture les insectes posés sur l'eau ou émergents en volant entre 5 et 40 cm au-dessus de l'eau. Il préfère les étendues d'eau calme comme les étangs, les lacs, les mares. Au-dessus des rivières et fleuves, il va surtout chasser au niveau des secteurs non agités, les bras morts, Il chasse aussi régulièrement dans les boisements riverains (ripisylves), les lisières et les allées forestières.
Habitats de reproduction		Le Murin de Daubenton possède deux types de gîtes principaux qui sont les cavités arboricoles et les ponts. Dans les arbres, il fréquente les anciennes loges de pics, les caries formées par le pourrissement, les fentes, Les colonies arrivent sur les sites de mise-bas à partir de mai et comptent entre 20 et 50 femelles. Les colonies installées dans les gîtes arboricoles changent régulièrement d'arbres durant la saison. En moyenne, les colonies changent d'arbres tous les 2 à 5 jours (CPEPESC Lorraine, 2009). Les colonies installées dans les ponts les occupent par contre tout au long de l'estivage.
Habitats d'hivernage		En hiver, les Murins de Daubenton sont cavernicoles. Ils hibernent dans les caves, les carrières souterraines, les champignonnières, les grottes, les anciens ouvrages militaires, les tunnels Ils rejoignent les sites d'hibernation à partir de la mi-octobre et les quittent début avril. Le Murin de Daubenton hiverne habituellement en solitaire dans des fissures. Une partie de la population hiberne probablement dans les arbres et les fissures des falaises (Dietz et al., 2009).

Dynamique des populations

Les populations semblent avoir montré une tendance à l'augmentation dans de nombreuses régions d'Europe à l'inverse de la plupart des chiroptères durant la deuxième moitié du XXème siècle.

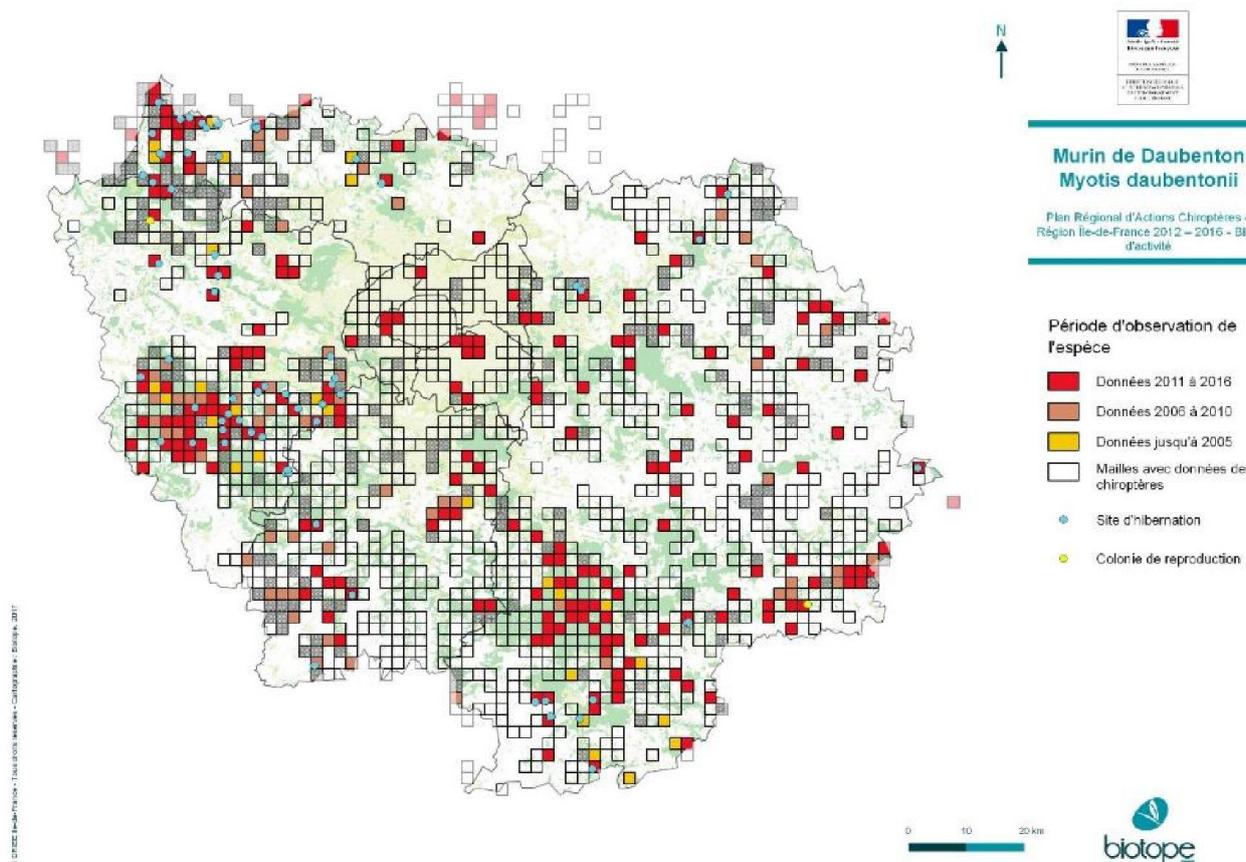
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin de Daubenton semble présent sur l'ensemble de la région. On le trouve principalement à proximité des zones humides, chassant au-dessus des rivières, fleuves, étangs, ... Depuis quelques années, les suivis des populations de cette espèce en hiver montrent une diminution des populations de Murin de Daubenton.

Le Murin de Daubenton hiberne dans différents sites souterrains. On le retrouve entre autres dans les anciennes carrières et champignonnières. Les aqueducs constituent également des sites d'hibernation très propices à l'espèce.

Plusieurs colonies de reproduction de cette espèce sont connues à ce jour en Île-de-France.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'absence de prise en compte du Murin de Daubenton lors de la réfection et l'aménagement des infrastructures, tels que les ponts, limitent les gîtes potentiels et constituent la principale menace pour cette espèce. En forêt, la coupe des arbres à cavités limite les possibilités de gîtes naturels favorables à cette espèce.

Les collisions avec les véhicules constituent une menace. Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

En hiver, le Murin de Daubenton est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (ancienne carrière, cavité naturelle, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

La destruction, la pollution et l'assèchement des zones humides et des rivières au profit de l'irrigation a réduit ses zones de chasse. Elle est également probablement sensible à la dégradation de la qualité de l'eau.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin à oreilles échanquées - *Myotis emarginatus* (Geoffroy, 1806)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin à oreilles échanquées est une chauve-souris de taille moyenne. Son nom lui vient de la nette échancre qu'il possède à ces oreilles. Le tragus effilé atteint presque le niveau de l'échancre. Il a un museau marron clair assez velu. Le pelage est épais et laineux, gris-brun plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin à oreilles échanquées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude. Il s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent aussi dans des milieux de bocage. Ses terrains de chasse sont relativement diversifiés : forêts, bocage, ripisylve. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble être un élément essentiel à sa survie. Le régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de Diptères et d'Arachnides. Ces deux taxons dominent à tour de rôle en fonction des milieux ou des régions d'études. Il chasse en volant dans le feuillage, il prospecte la canopée et les houppiers des arbres isolés. Il peut aussi bien glaner ces proies posées sur la végétation ou bien les capturer en plein vol. Les terrains de chasse peuvent être relativement loin de la colonie (jusqu'à 15 km).
Habitats de reproduction		Les gîtes de reproduction sont variés. Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge. Les colonies de mise bas ainsi que les mâles acceptent une lumière faible dans leur gîte. Au nord de son aire de distribution, les colonies de mise bas s'installent généralement dans des sites épigés comme les combles chauds ou les greniers de maisons, églises ou forts militaires. Au sud, elles occupent aussi les cavités souterraines. Les femelles forment des colonies de mise bas de taille variable, allant le plus souvent de quelques dizaines à plusieurs centaines de femelles. Les jeunes naissent de la mi-juin à la mi-juillet.
Habitats d'hivernage		En période hivernale, l'espèce est essentiellement cavernicole, grégaire et se trouve régulièrement par petits groupes ou essaims. Elle est généralement suspendue à la paroi et s'enfonce rarement dans des fissures profondes. Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), de vaste dimension présentant une hygrométrie proche de la saturation, une ventilation très faible à nulle et des températures relativement fraîches (6 à 9°C). Toutefois, il semble accepter des températures dans les gîtes d'hivernation relativement importantes pouvant aller jusqu'à 11,5°C. Le Murin à oreilles échanquées est une des dernières espèces à quitter les sites d'hivernation, dans la première moitié de mai 50% des populations de Murin à oreilles échanquées dorment encore.

Dynamique des populations

Les populations sont en nette régression sur les zones limites de répartition européenne. De fortes disparités apparaissent sur le territoire français puisque l'espèce est très abondante dans le bassin de la Loire alors qu'elle est rare dans le nord de la région Centre. De plus les populations fluctuent beaucoup d'une saison sur l'autre.

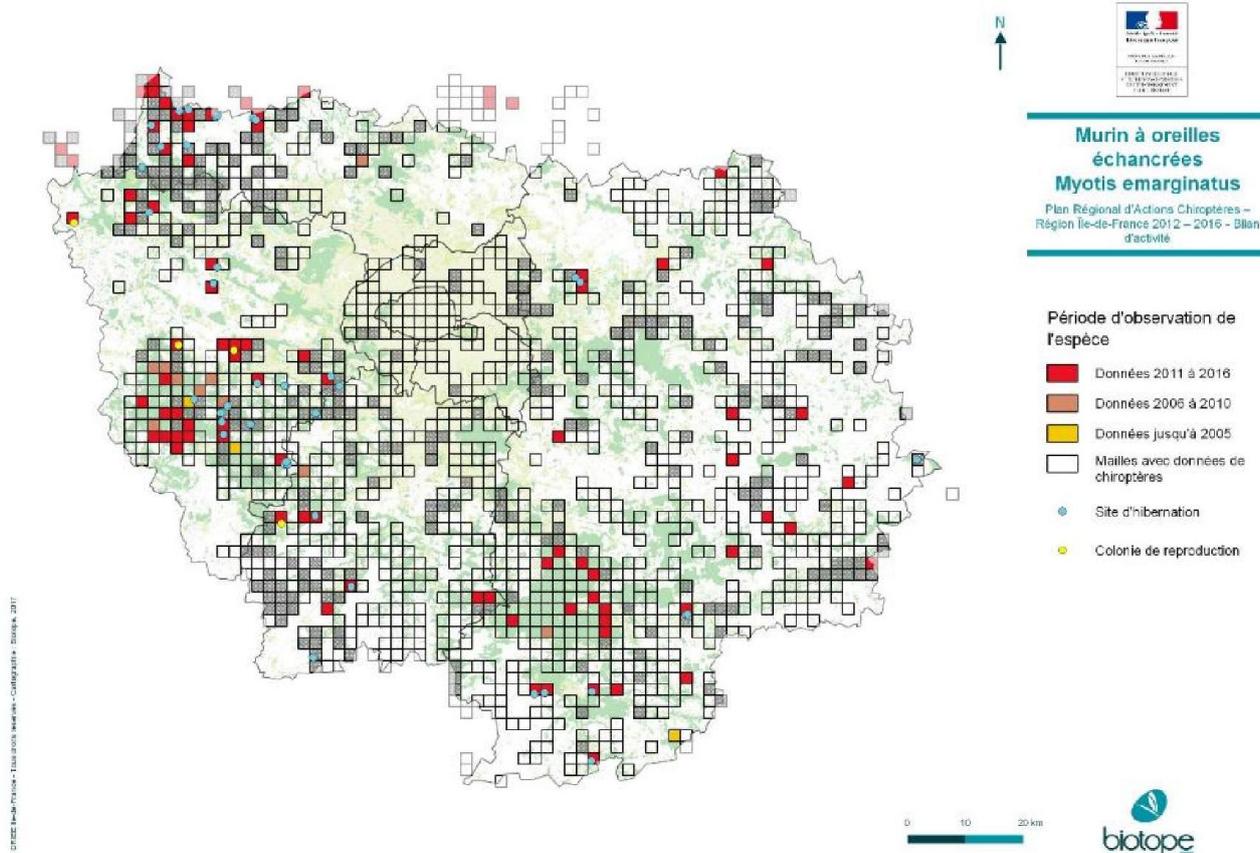
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin à oreilles échancrées est principalement connu en Île-de-France, dans le parc naturel régional du Vexin français, les Yvelines, l'Essonne et le sud de la Seine-et-Marne. L'espèce reste en périphérie de la région, dans les zones les moins urbanisées.

En hiver, l'espèce est observée dans les principaux sites d'hibernation mis en évidence dans la région. En Seine-et-Marne, elle est présente dans les trois principaux sites d'hibernation suivis dans ce département. Depuis quelques années, il semble que les effectifs de Murin à oreilles échancrées en hibernation sont en augmentation à l'échelle régionale (203 individus comptabilisés en 2012 et 382 en 2016).

Plusieurs colonies de mise bas de cette espèce ont été mises en évidence. Elles sont localisées dans les Yvelines (Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Lommoye) et dans le département de l'Essonne (Dourdan).



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Le Murin à oreilles échancrées est lié aux milieux anthropiques pour le choix des gîtes, à proximité de zones forestières. Le réaménagement des combles, le traitement des charpentes, les résidus de pesticides et le dérangement constituent une forte menace pour cette espèce du fait de la diminution des gîtes favorables.

En hiver, le Murin à oreilles échancrées est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

Les collisions avec les véhicules constituent une menace, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Grand Murin - *Myotis myotis* (Borkhausen, 1797)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropo le	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnéra bles	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Grand Murin fait partie des plus grands chiroptères français. Le pelage épais et court, de couleur brun clair sur tout le dos avec des nuances de brun-roux contraste nettement avec le ventre blanc-gris. Confusion possible avec le Petit Murin. Le critère le plus fiable pour différencier ces deux espèces est la longueur de la CM3, qui est supérieure à 9,3mm chez le Grand Murin.

Biologie et Écologie

<p>Milieus de vie et habitat de chasse</p>		<p>Le Grand Murin est une espèce principalement forestière, notamment en Europe occidentale et centrale. Il affectionne également des milieux mixtes avec des haies, des prairies et des bois. Les vieilles forêts de feuillus constituent des habitats de chasse préférentiels du Grand Murin. Il affectionne particulièrement les vieilles hêtraies et chênaies présentant des sous-bois peu développés. Il peut ainsi prélever ses proies (carabes, ...) dans la litière forestière. Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caractéristique du Grand Murin. Les proies volantes peuvent aussi être capturées. Les zones de bocage et les prairies pâturées peuvent également constituer des habitats de chasse appréciés par certaines colonies. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situe dans un rayon de 10 à 25 km.</p> <p>Le Grand Murin est considéré comme une espèce plutôt sédentaire malgré des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes hivernaux et estivaux.</p>
<p>Habitats de reproduction</p>		<p>Les femelles de Grand Murin forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus. Les jeunes naissent généralement durant le mois de juin. Les colonies de reproduction sont souvent localisées dans les combles de château, d'église ou encore de bâtiment communal. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel les échanges d'individus sont possibles.</p>
<p>Habitats d'hivernage</p>		<p>Il entre en hibernation d'octobre à avril. Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans des fissures. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves de température voisine de 7-12°C et d'hygrométrie élevée) dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.</p>

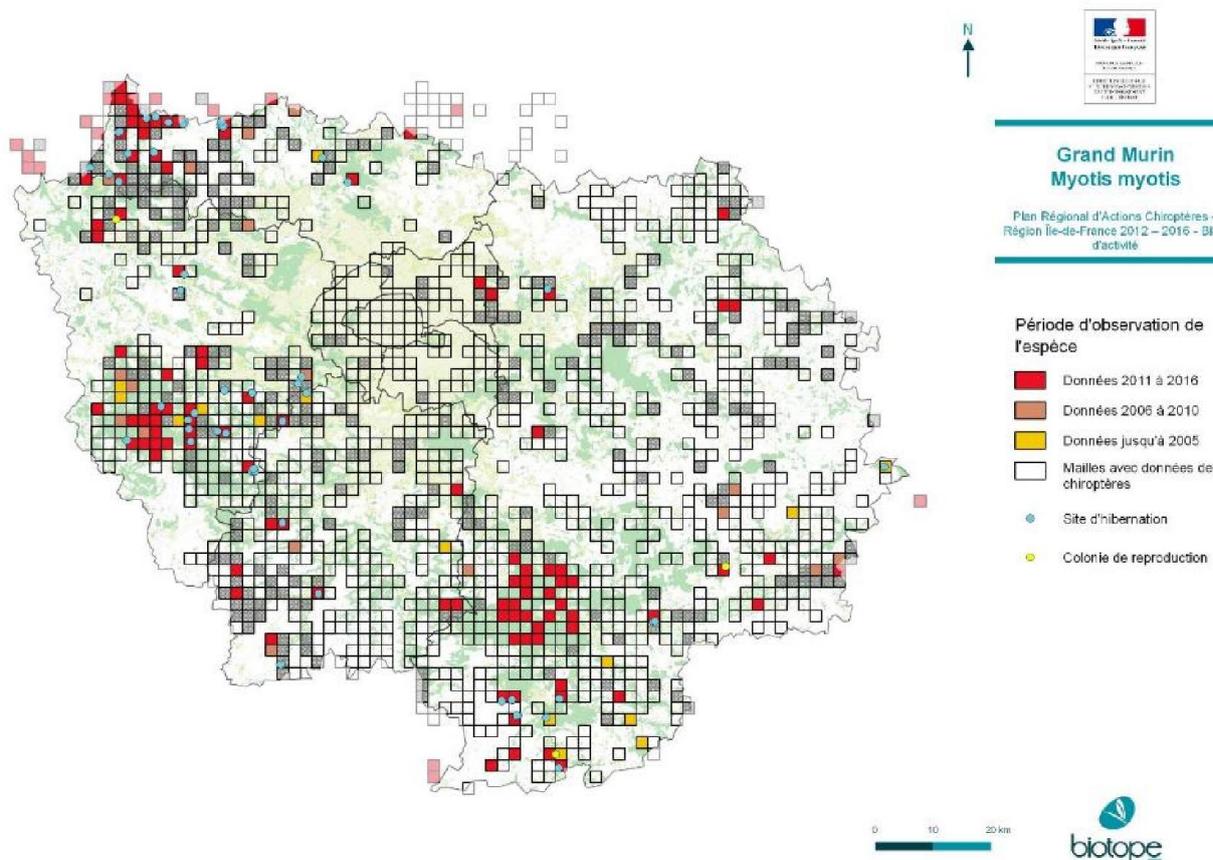
Dynamique des populations

Les effectifs ont chuté au début du XXème siècle mais une reconquête des territoires est observée depuis 1980. Aujourd'hui, l'espèce est particulièrement bien représentée en France métropolitaine, mais sa répartition n'est pas homogène.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Grand Murin est relativement bien présent en Île-de-France, mais il reste principalement localisé en périphérie de la région. Il est absent des départements de la petite couronne et de Paris. Le sud-est de la Seine-et-Marne semble accueillir les effectifs les plus importants, comme le montre les suivis réalisés sur les sites d'hibernation. L'espèce est également bien présente dans les départements des Yvelines et du Val-d'Oise. En hiver, le Grand Murin est observé dans la grande majorité des sites souterrains faisant l'objet d'un suivi régulier. Néanmoins, les effectifs les plus importants sont observés dans le sud de la Seine-et-Marne et seulement sur quelques sites souterrains. Les sites d'hibernation localisés sur les communes de Château-Landon (carrière de Mocpoix) et de Larchant (carrière du Puiset) constituent les principaux sites d'hibernation connus dans la région pour abriter cette espèce. Plusieurs colonies sont connues actuellement dans la région et sont localisées dans les Yvelines (Monfort l'Amaury) et le sud de la Seine-et-Marne (Souppes-sur-Loing).



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'aménagement des combles, la condamnation des accès aux gîtes estivaux, l'éclairage des accès aux gîtes sont des facteurs importants de la diminution des gîtes favorables au Grand Murin. Le traitement des charpentes et les résidus de pesticides ont un impact sur leur espérance de vie. En hiver, le Grand Murin est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme. L'espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être cause de mortalité importante de cette espèce dans la région. Enfin, le rajeunissement des forêts et l'enrésinement, mais aussi l'intoxication par l'ingestion d'insectes coprophages contaminés par des produits vermifuges utilisés pour les chevaux (très présents notamment autour des grandes forêts constituant les bastions de l'espèce dans la région), sont des causes possibles de baisse de qualité des habitats de chasse pour l'espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin à moustaches - *Myotis mystacinus* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin à moustaches est une petite espèce de chauves-souris. Il a la face et les oreilles sombres, de couleur brun-noir. Néanmoins de fortes variations de couleur des oreilles apparaissent en fonction des individus et des régions. Le pelage dorsal est gris-brun, le ventre est gris.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin à moustaches fréquente les milieux offrant une certaine diversité, ouverts à semi-ouverts. Il apprécie les paysages présentant des boisements, des milieux agricoles avec des prairies et des haies, des zones humides, L'espèce apparaît très flexible dans le choix des habitats de chasse. Il chasse souvent le long des lisières forestières, les rives des cours d'eau, le long des haies, au cœur des forêts (sous-bois) ou encore dans les jardins. Il capture les insectes en volant entre 1 à 6 m du sol. Mais, il fait également partie des espèces glaneuses et capture aussi des proies posées sur le feuillage.
Habitats de reproduction		Le Murin à moustaches apprécie les espaces restreints et plats dans le choix de ses gîtes. Dans les bâtiments, on le trouve souvent derrière les volets ouverts, dans les linteaux des granges, dans les disjointements des ponts ou encore derrière les panneaux publicitaires décollés des murs. En forêt, l'espèce semble également apprécier les gîtes arboricoles. Les femelles arrivent sur les sites de reproduction au plus tard en mai et les naissances ont lieu durant le mois de juin. Il semble que les colonies de Murin à moustaches soient très mobiles et changent régulièrement de gîtes durant cette période.
Habitats d'hivernage		Le Murin à moustaches hiberne principalement dans les milieux souterrains de taille variable. Il est présent aussi bien dans de petites caves que dans les grandes grottes, carrières souterraines ou anciennes mines. Il semble préférer les sites relativement frais avec une très forte hygrométrie, au-delà de 9°C il change de gîte. L'hivernation a lieu généralement de début novembre jusqu'à fin mars. A cette période de l'année, l'espèce peut également hiberner dans les arbres.

Dynamique des populations

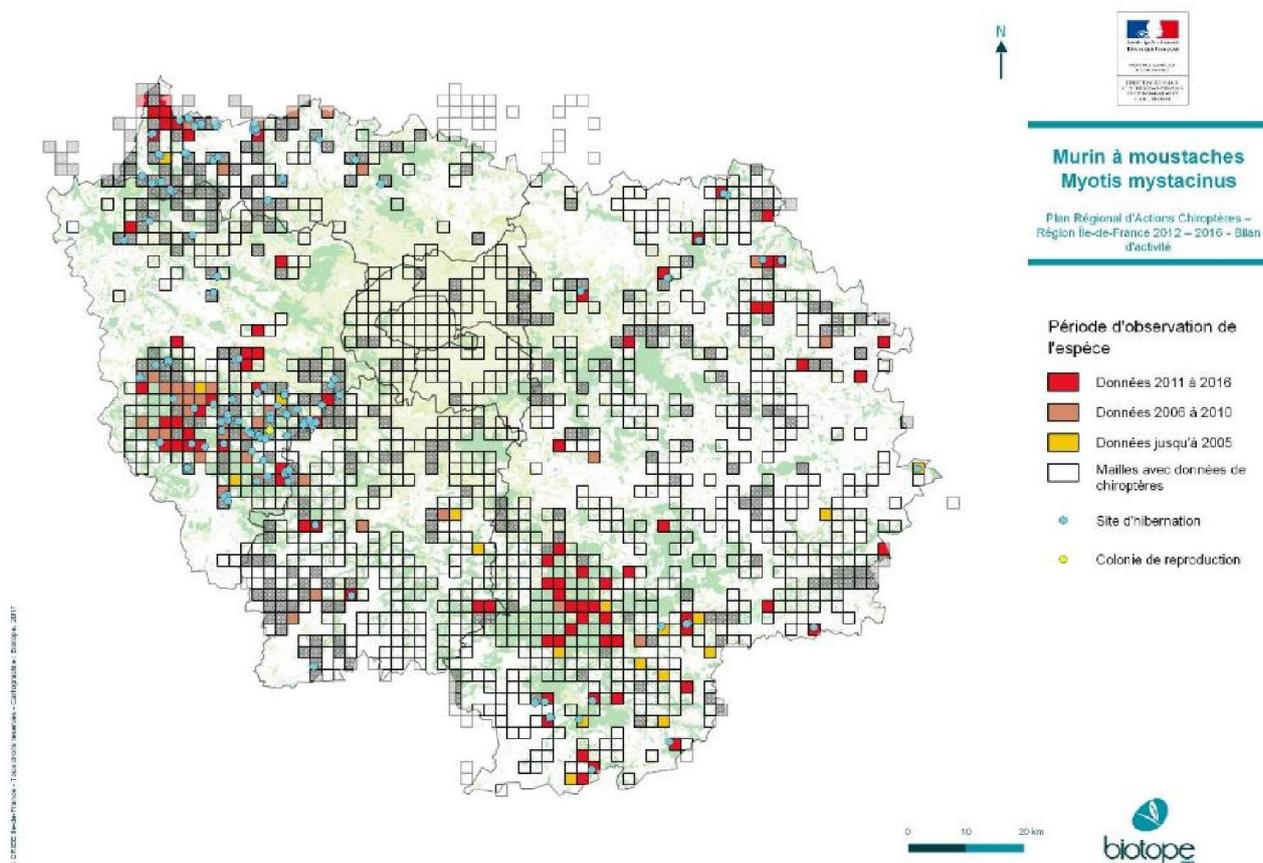
Étant donné le faible recul dont on dispose vis-à-vis du Murin à moustaches, en raison d'une différenciation tardive avec le Murin de Brandt, on ne peut préciser les variations démographiques des populations en Europe et en France. Actuellement, on sait que l'espèce est localement commune mais rarement abondante.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin à moustaches est principalement connu dans la région en période d'hibernation. L'espèce semble relativement commune dans la région, toutefois elle semble localisée principalement dans les secteurs boisés.

En hiver, le groupe des murins à museau noir (Murin à moustaches/Murin de Brandt/Murin d'Alcathoe) correspond aux espèces les plus souvent observées dans les différents sites souterrains suivis. Il est particulièrement bien présent dans les différents aqueducs de la forêt de Rambouillet et du parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. On le retrouve également dans les principaux sites d'hibernation du sud de la Seine-et-Marne (Carrière de Mocpoix à Château-Landon, Carrière du Puiset à Larchant, ...) et de l'Essonne (caves de Sermaise). Enfin, les nombreux sites souterrains du parc naturel régional du Vexin français, et notamment la grande carrière de Villarceaux (Chaussy), accueillent également ce groupe d'espèces.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopie, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental de la Seine-et-Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'installation des colonies dans les bâtiments peut être source de problème de cohabitation : les travaux d'aménagement et d'isolation entraînent la diminution des gîtes favorables à cette espèce.

Cette espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

En hiver, le Murin à moustaches est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Murin de Natterer - *Myotis nattereri* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Murin de Natterer est une espèce de chauves-souris de taille moyenne. La face est peu velue et de couleur chair. Le pelage est nettement contrasté entre le dos, gris-brun, et le ventre, blanc pur. Les oreilles longues, veinées et légèrement relevées à leurs extrémités sont caractéristiques de ce murin.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin de Natterer montre une nette préférence pour les forêts et les boisements de feuillus que ce soit pour la localisation des gîtes ou bien les habitats de chasse. En forêt, il chasse le long des lisières, des allées forestières mais également au cœur du sous-bois et de la canopée où il glane les insectes directement sur le feuillage. Il chasse aussi dans les zones humides au niveau des ripisylves longeant les rivières, au-dessus des étangs et également des milieux plus ouverts comme des prairies naturelles bordées de haies, les prairies fraîchement fauchées, les vergers...
Habitats de reproduction		Le Murin de Natterer gîte fréquemment dans les cavités et fentes des arbres, principalement des feuillus. On le trouve également dans les habitations notamment au niveau des charpentes, dans les interstices des murs ou encore dans les disjointements des ponts. Il utilise également les nichoirs posés en forêt. Les colonies regroupent quelques dizaines d'individus, très rarement plus de cent. Les femelles arrivent sur les gîtes entre avril et mai. Les naissances s'échelonnent entre mi-juin et début juillet.
Habitats d'hivernage		Le Murin de Natterer hiberne dans les sites souterrains tels que les anciennes carrières, les aqueducs, les grottes, ... où il se glisse, parfois profondément dans les fissures des voutes. Il semble également utiliser les gîtes arboricoles et les fissures dans les falaises. Il rejoint les sites d'hibernation relativement tardivement à partir de la mi-novembre et y reste jusqu'à fin mars/début avril.

Dynamique des populations

La distribution de cette espèce semble homogène en Europe mais son caractère discret lui confère sûrement une sous-estimation. L'espèce est considérée commune dans toute la Belgique et son statut est équivalent dans l'essentiel de la zone francophone sauf en Corse.

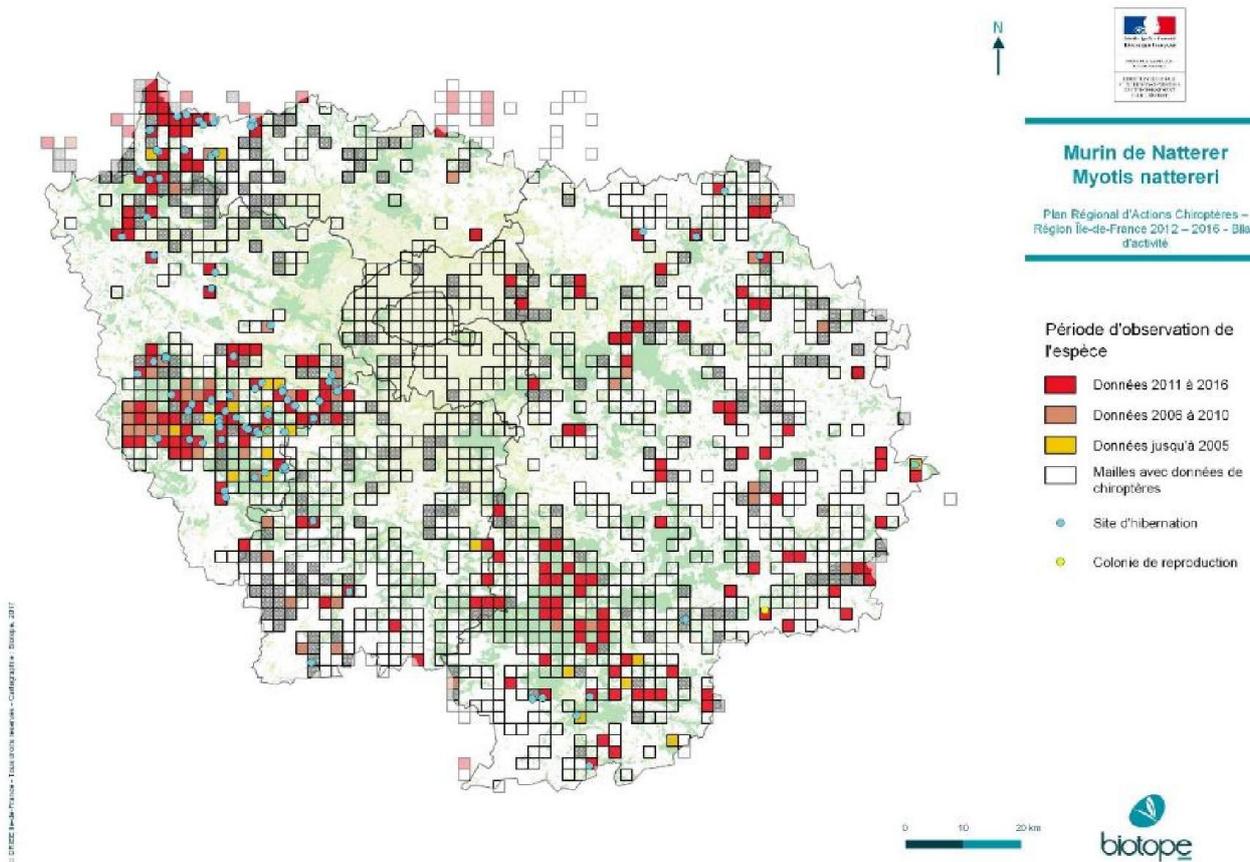
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Murin de Natterer est une espèce relativement bien présente en Île-de-France. Il semble être présent sur l'ensemble de la région à l'exception de Paris et des départements de la petite couronne.

En hiver, le Murin de Natterer est observé dans la grande majorité dans des sites souterrains suivis en Île-de-France. Les effectifs les plus importants sont observés dans les sites d'hibernation localisés au niveau du massif forestier de Rambouillet et du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, où l'espèce semble particulièrement bien apprécier les aqueducs souterrains (Mari, comm. pers. 2011).

A ce jour, peu de colonies de cette espèce sont connues dans la région. Les boisements et les grands massifs forestiers constituent des habitats favorables à cette espèce.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Cette espèce est régulièrement victime du trafic routier (Arthur, 2009), le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

L'aménagement des combles, la condamnation et l'éclairage des accès aux gîtes sont des facteurs importants de la diminution des gîtes favorables au Murin de Natterer. Le traitement des charpentes et les résidus de pesticides ont un impact sur leur espérance de vie. L'engrillagement des bâtiments a aussi un impact négatif sur l'espèce, empêchant ainsi l'accès à de nombreux gîtes potentiels. En forêt, la coupe des arbres à cavités peut limiter fortement les possibilités de gîtes naturels de cette espèce.

En hiver, le Murin de Natterer est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (IUCN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Familie : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Noctule de Leisler est une espèce de taille moyenne. Elle a les membranes alaires et la face brune. Comme la Noctule commune, ses oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet, en forme de pelle. Ses ailes sont longues et fines. Elle a le pelage court et dense de couleur brun terne, un peu plus clair et jaunâtre sur le ventre.

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		<p>La Noctule de Leisler est une espèce forestière montrant une préférence pour les forêts de feuillus, mais elle fréquente aussi les boisements de résineux. Elle chasse au niveau de la canopée (au-dessus et en-dessous), notamment dans les vieilles futaies dans les sous-bois, le long des chemins forestiers et des lisières. Elle apprécie également les zones humides telles que les étangs forestiers, les lacs, les rivières, Dans les villages et les villes, on peut l'observer chasser autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins.</p> <p>La Noctule de Leisler est une espèce migratrice. Elle peut réaliser des parcours de plusieurs centaines de kilomètres entre les principales zones de mise-bas et les sites d'hibernation, entre le nord-est et le sud-ouest de l'Europe. Les migrations concernent surtout les femelles. Certaines populations semblent plus sédentaires, comme par exemple en Suisse et dans le sud-ouest de l'Allemagne. Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à grande hauteur. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.</p>
Habitats de reproduction		<p>En forêt, les anciennes loges de pics, les caries dues au pourrissement ou encore les fentes constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule de Leisler. Les colonies changent régulièrement de gîtes durant l'été et peuvent utiliser jusqu'à 50 arbres-gîtes en une seule saison (CPEPESC Lorraine, 2009).</p> <p>En milieu urbain, elle est également présente dans les bâtiments où elle s'installe dans les combles des maisons, églises, ... ou encore dans les corniches des ponts. En forêt, les colonies de reproduction regroupent habituellement entre 20 et 40 individus, mais elles peuvent être nettement plus nombreuses dans les bâtiments.</p>
Habitats d'hivernage		<p>En hiver, la Noctule de Leisler semble hiberner dans les cavités arboricoles. L'hibernation a lieu de fin septembre à fin avril.</p>

Dynamique des populations

L'espèce est présente sur tout le territoire français mais montre de fortes disparités de densité. Elle est assez-rare dans le nord-ouest et est plus abondante vers le sud-est.

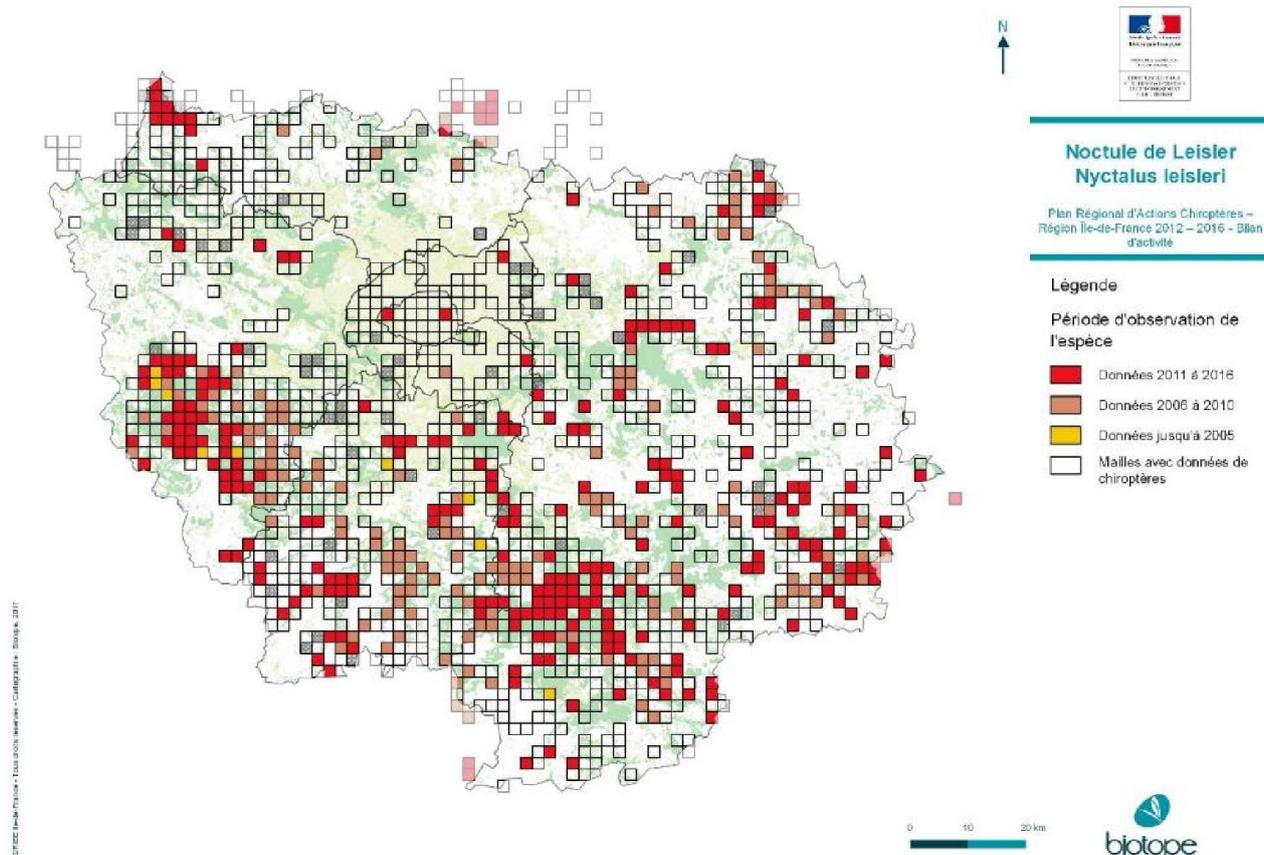
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Noctule de Leisler est une espèce relativement répandue dans la région, que l'on retrouve notamment dans les grands massifs forestiers et également dans des secteurs plus urbanisés. Elle semble globalement présente sur l'ensemble de la région, l'absence de l'espèce sur certains secteurs de la région est due à un manque de prospection.

Il existe peu de données de cette espèce en période d'hibernation. Les massifs forestiers de la région jouent probablement un rôle important pour cette espèce à cette période de l'année.

A ce jour, très peu de colonies ont été localisées en Ile-de-France. Les boisements et les grands massifs forestiers constituent des habitats favorables à cette espèce.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

La Noctule de Leisler est, du fait de ses mœurs forestières, dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les boisements.

Elle peut également être victime du développement éolien quand celui-ci ne prend pas en compte le paramètre chiroptères.

L'installation des colonies dans les bâtiments peut être source de problèmes de cohabitation. Les travaux d'aménagement et d'isolation entraînent la diminution des gîtes favorables à cette espèce. Le tubage systématique des cheminées dans les nouvelles constructions semble constituer un piège mortel pour cette espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Noctule commune - *Nyctalus noctula* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnérab les	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Noctule commune est une des plus grandes espèces de chauves-souris européenne. Elle a un pelage brun-roussâtre avec des reflets dorés. Le ventre est légèrement plus clair. Le patagium, la face et les oreilles sont brunes. Ces oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet, en forme de pelle. Elle a de longues ailes fines adaptées au vol rapide.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Noctule commune est une espèce arboricole typique, qui a toutefois su s'adapter aux conditions de la vie urbaine. Pour la chasse, du fait de son vol rapide et peu manœuvrable, la Noctule commune recherche des milieux ouverts et riches en insectes. Elle chasse généralement en altitude, en moyenne entre 10 et 50 m, en survolant les massifs forestiers, les grandes étendues d'eau (lac, étang, ...). On la trouve également au-dessus des vallées alluviales présentant des cours d'eau bordés de ripisylves. En forêt, elle va chasser au-dessus de la canopée, des allées forestières et des parcelles en régénération. Elle chasse dans un rayon relativement important autour de son gîte, en moyenne 10 km. La Noctule commune est une espèce migratrice. Elle peut réaliser des parcours de plusieurs centaines de kilomètres entre les principales zones de mise-bas localisées en Europe de l'Est et centrale (Russie, pays Baltes, ...) et les principaux secteurs d'accouplement et d'hibernation, en Europe de l'Ouest (France, ...). Les migrations concernent surtout les femelles. Elles ont lieu sur deux périodes, entre mi-mars et mi-avril et entre début septembre et l'automne. Certaines populations semblent plus sédentaires (Grande-Bretagne, Norvège, Nord de l'Italie, Espagne). Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à haute altitude. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.
Habitats de reproduction		En forêt, les anciennes loges de pics constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule commune. En milieu urbain, elle est présente dans les platanes et autres alignements d'arbres riches en cavités, mais également sur certains bâtiments (immeubles modernes) ou ouvrages d'art, on peut la trouver au niveau des corniches de ponts. Les colonies de reproduction regroupent plusieurs dizaines à centaines de femelles.
Habitats d'hivernage		En hiver, la Noctule commune s'installe dans des gîtes localisés en forêt et en ville. Les cavités arboricoles privilégiées sont les larges cavités et les anciennes loges de pics, ou encore les nichoirs. En milieu urbain, elle se glisse dans les disjonctements en béton des immeubles, des ponts, Elle hiberne d'octobre/novembre à mars/avril.

Dynamique des populations

L'espèce est présente sur tout le territoire français mais montre de fortes disparités de densité. Elle est commune dans le Centre-Ouest de la France, plus rare au Sud et sur le littoral, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Elle est absente de Corse.

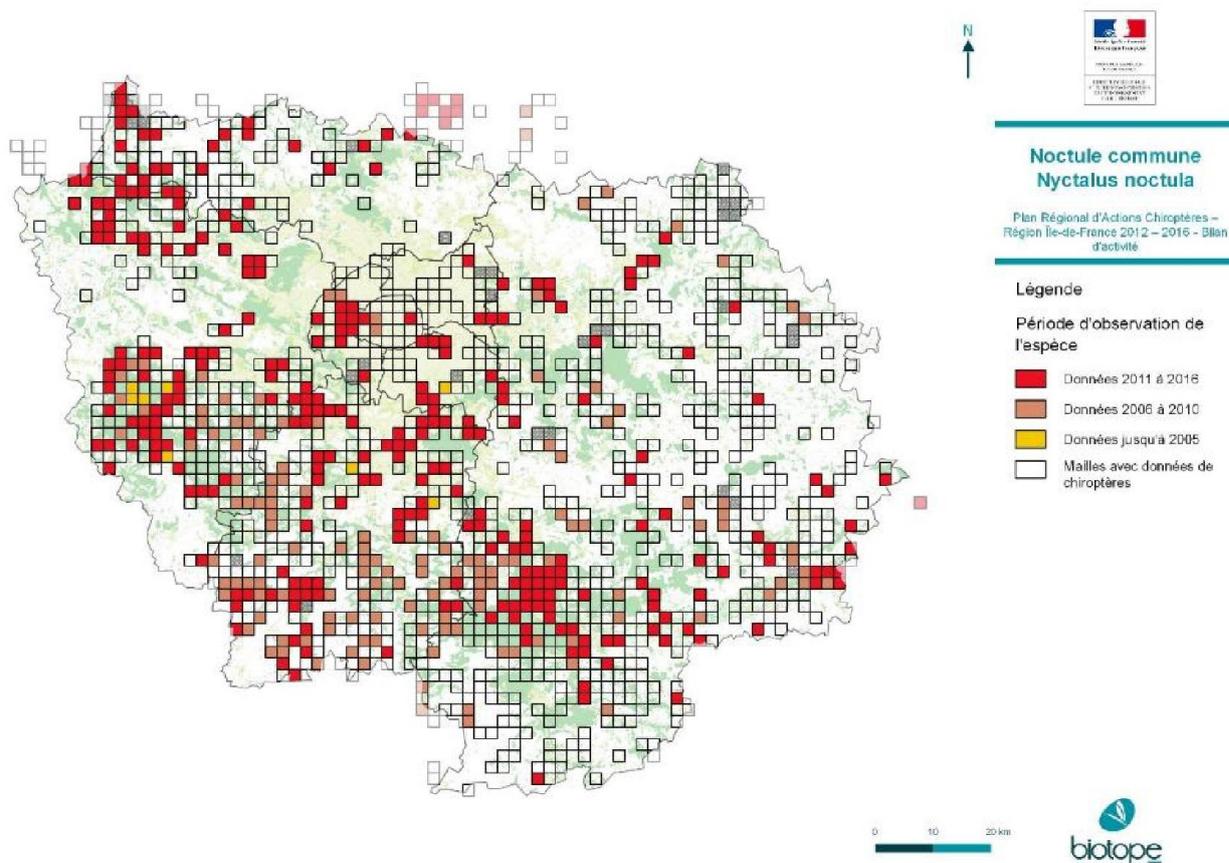
2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Noctule commune semble relativement bien présente en Île-de-France et est probablement répartie sur l'ensemble de la région. Elle est présente en périphérie de la région dans les secteurs offrant des milieux naturels préservés (massifs forestiers, vallées alluviales...) mais également au cœur de Paris et de la petite couronne. L'absence de l'espèce sur certains secteurs de la région est due à un manque de prospection.

Les observations de cette espèce en période d'hibernation sont relativement rares et généralement accidentelles. Elle est généralement observée à cette période de l'année lors de travaux de rénovation de bâtiments ou bien d'élagage des arbres.

A ce jour, très peu de colonies ont été localisées en Île-de-France. Les boisements et les grands massifs forestiers constituent des habitats favorables à cette espèce.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Le risque de collisions avec les pales des éoliennes représente un des plus grands risques pour cette espèce migratrice. Elle est également, du fait de ses mœurs forestières, dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers, parcs urbains ou encore au niveau des alignements d'arbres. Les travaux d'élagage ou encore la coupe des arbres d'alignements en milieux urbain et péri-urbain peut être source de dérangement voire de destruction de gîtes que ce soit en période de mise bas ou bien d'hibernation. La rénovation de constructions telles que des ponts ou immeubles peut également entraîner la destruction de gîtes favorables et la mort d'individus piégés dans les cavités obstruées, notamment lorsque la rénovation se fait lors de la léthargie des chauves-souris ou en période de mise-bas.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Pipistrelle de Kuhl - *Pipistrellus kuhlii* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

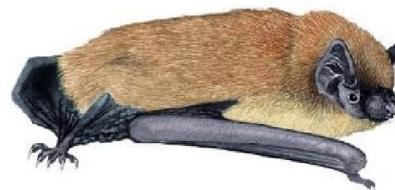
Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle de Kuhl est une petite espèce de chauves-souris avec les oreilles, le museau et le patagium noir. Le pelage est assez variable et va du brun aux caramels. Le ventre est plus clair, beige ou grisâtre. Le patagium présente un net liseré clair de 1 à 2 mm de large, caractéristique de l'espèce.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle de Kuhl est une espèce anthropophile. Elle est présente dans les agglomérations de différente taille, on la trouve aussi bien dans les villages que dans les grandes villes. Comme la Pipistrelle commune, elle chasse dans des milieux relativement variés. Elle chasse aussi bien dans des milieux ouverts que dans des boisements. Elle apprécie les zones humides et chasse également dans les villages et les villes autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins.
Habitats de reproduction		Les naissances ont lieu début juin dans le nord de la France, dans le sud elles commencent dès le mois de mai. Les colonies sont formées de quelques dizaines à plusieurs centaines de femelles.
Habitats d'hivernage		L'espèce semble hiberner principalement dans les bâtiments frais, formant des essaims plus ou moins importants avec les autres espèces de pipistrelles.

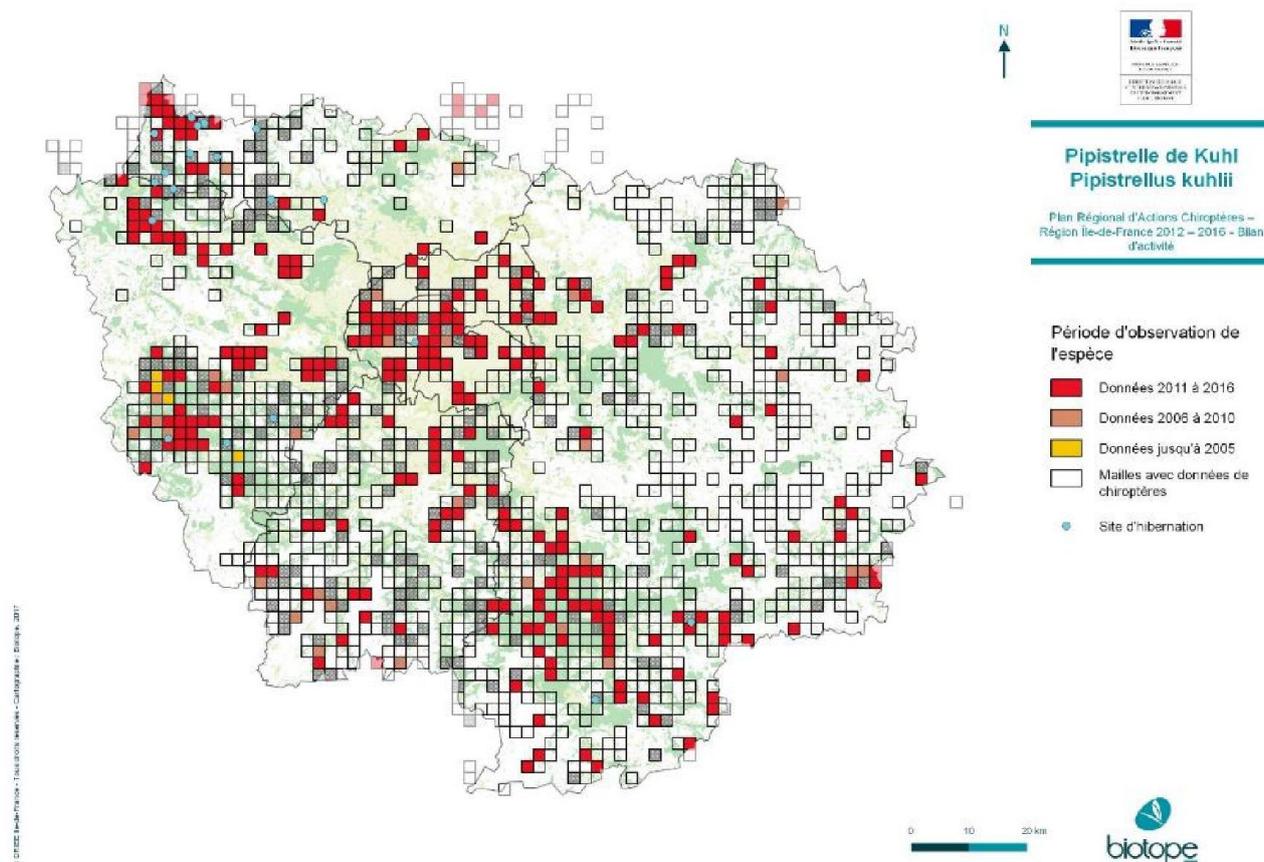
Dynamique des populations

Cette espèce se situe préférentiellement au centre et au Sud-Est de l'Europe. Elle est absente du Nord de la France. Cependant, elle étend depuis une cinquantaine d'années son aire de distribution vers le Nord.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Pipistrelle de Kuhl est une espèce bien présente en Île-de-France. On la trouve dans l'ensemble des départements de la région. Comme la Pipistrelle commune, elle est présente dans l'ensemble des milieux de la région. On la trouve aussi bien dans les milieux naturels (forêts, zones humides, ...) que dans les milieux plus urbanisés (parcs, jardins, ...) et au cœur même des agglomérations comme Paris. Un site d'hibernation particulièrement important de pipistrelles (500 individus) est connu à ce jour en Île-de-France. Il est localisé dans un tunnel de la Petite Ceinture, sur la commune de Paris. Le site semble principalement utilisé par la Pipistrelle commune, néanmoins il est possible que le site soit également fréquenté par la Pipistrelle de Kuhl, les pipistrelles ne pouvant être distinguées à cette période de l'année.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être la cause d'une mortalité importante de cette espèce dans la région.

En zone urbaine, l'installation des colonies dans les bâtiments est régulièrement source de problèmes de cohabitation. Les travaux d'aménagement et d'isolation entraînent la diminution des gîtes favorables à cette espèce. Les pipistrelles sont également les premières victimes des chats domestiques.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Pipistrelle de Nathusius - *Pipistrellus Nathusii* (Keyserling & Blasius, 1839)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (IUCN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnéra bles	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle de Nathusius est une petite espèce avec un pelage, assez uniforme, de couleur châtain à brun. Le ventre apparaît plus clair. Son pelage dorsal est long et laineux, surtout en hiver. C'est la plus grande des pipistrelles européennes. Le patagium, le museau et les oreilles sont sombres, brun foncé.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		<p>La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice qui se reproduit dans le nord-est de l'Europe et hiverne sur les côtes méditerranéennes et atlantiques. Son statut et ses mouvements migratoires sont encore mal connus en raison du recouvrement des critères acoustiques de son sonar avec ceux de la Pipistrelle de Kuhl.</p> <p>La Pipistrelle de Nathusius est qualifiée de forestière. On la trouve dans les forêts de feuillus mais également dans les forêts de résineux et mixtes. Elle apprécie les forêts riches en plans d'eau et en mares, ou encore avec des tourbières. Les forêts alluviales constituent des habitats particulièrement favorables à cette espèce. Elle fréquente notamment ces milieux en période de migration. Elle chasse les insectes en volant le long des lisières, des allées boisées ou bien au-dessus des étendues d'eau (étang, rivière, fleuve, ...).</p> <p>Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à haute altitude. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.</p>
Habitats de reproduction		<p>Les colonies de mise bas semblent principalement localisées au nord et au nord-est de l'Europe. En France, les preuves de reproduction, comme en Champagne-Ardenne, sont encore faibles (Arthur et al., 2009).</p>
Habitats d'hivernage		<p>La Pipistrelle de Nathusius hiberne dans les cavités des arbres (fentes, fissures, ...), dans les fissures des murs ou encore des falaises. Contrairement aux autres espèces de pipistrelle, elle ne constitue pas d'importants essaims. Elle hiberne isolément ou bien en petits groupes de quelques dizaines d'individus.</p>

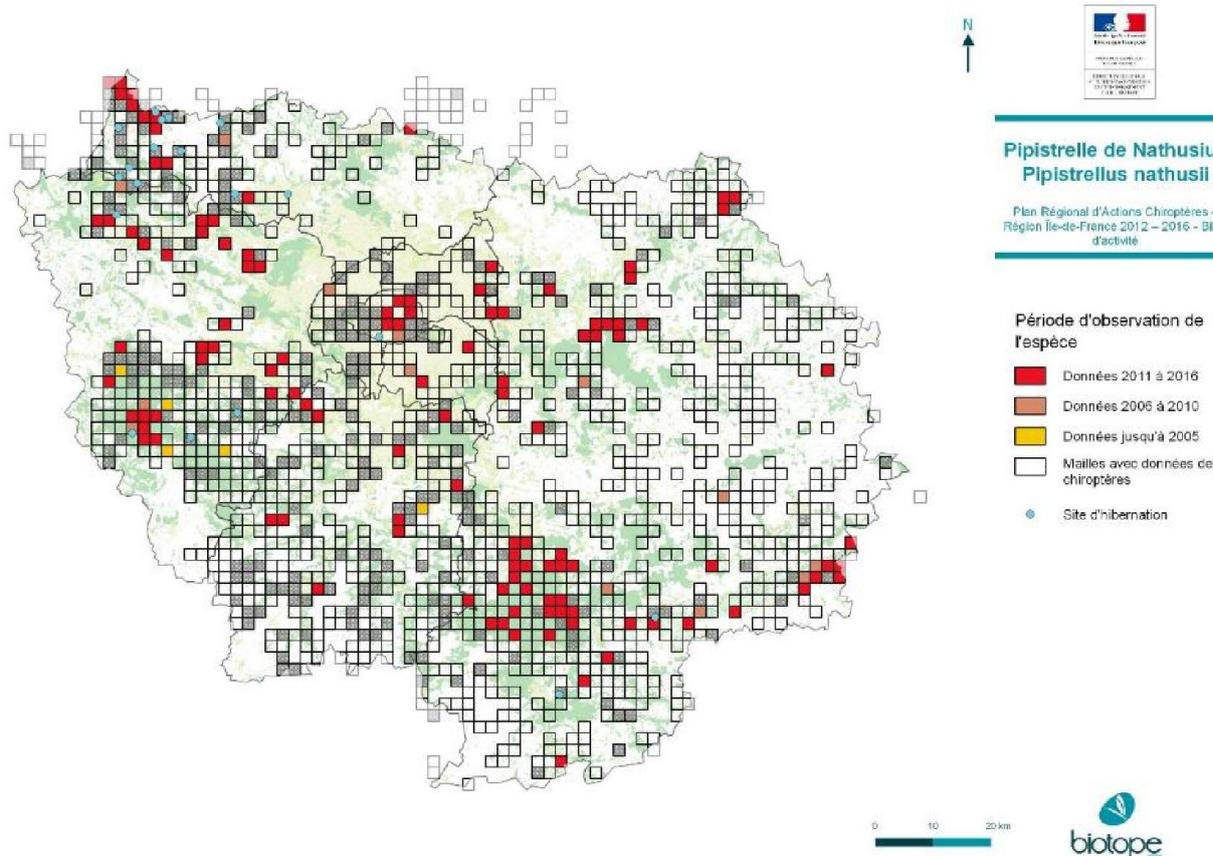
Dynamique des populations

Cette espèce est présente sur toute la France y compris en Corse. Elle montre une population plus abondante sur les littoraux qu'au centre du territoire métropolitain. Les populations du Centre-Ouest de l'Europe augmentent constamment et s'étendent de plus en plus vers l'Ouest et le Sud.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice qui semble essentiellement présente dans la région en période de transit et durant l'hibernation. En hiver, l'espèce a été observée à plusieurs reprises dans des anfractuosités des arbres à la suite de travaux forestiers ou bien d'élagages d'arbres. En période estivale, l'espèce est également présente, néanmoins à ce jour on ne dispose pas de preuve de reproduction.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français. ...

Menace

Le risque de collisions avec les pales des éoliennes représente un des plus grands dangers pour cette espèce migratrice. Elle est également, du fait de ses mœurs forestières, dépendante de la gestion forestière et du maintien d'arbres à cavités dans les massifs forestiers, les forêts alluviales, les parcs urbains... La destruction et l'assèchement des zones humides entraînent également une diminution des habitats de chasse favorables à cette espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Pipistrelle commune - *Pipistrellus pipistrellus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérable	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	-----------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle commune est une des plus petites espèces de chauves-souris européenne. De la taille d'un pouce, elle a un pelage brun-roux sur le dos et brun-jaunâtre à gris-brun sur le ventre. Les oreilles sont petites et triangulaires de couleur noire, tout comme le museau et le patagium.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle commune est une espèce de chauves-souris particulièrement abondante et la plus anthropophile, c'est souvent l'espèce la plus souvent contactée. Elle est présente dans tous les milieux. On la trouve à la fois dans des milieux naturels bien conservés (forêts, zones humides, ...) et également au cœur des grandes zones urbaines ou bien des grandes plaines céréalières. Elle chasse dans l'ensemble des milieux où elle peut trouver des insectes. Elle chasse au-dessus des zones humides, étangs, rivières, mais également dans les forêts (lisière boisées, allées forestières, ...). En ville, elle capture les insectes notamment autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins. En zone agricole, elle exploite entre autres les émergences d'insectes ponctuelles au-dessus des grandes plaines agricoles.
Habitats de reproduction		En été, elle est présente dans différents types de gîtes anthropiques (maison, immeuble, ...) où elle utilise les moindres fissures ou espacements pour s'abriter. Elle est présente derrière les volets, derrière les habillages de façades, les espacements liés à l'isolation ou les toitures, En forêt, elle gîte surtout dans les fissures des arbres et sous les écorces décollées. L'arrivée des femelles de Pipistrelle commune sur les gîtes de mise bas est relativement variable en fonction des régions et des colonies. Elle s'échelonne de la mi-avril à la fin-mai. Les colonies regroupent en moyenne quelques dizaines à une centaine de femelles.
Habitats d'hivernage		En hiver, elle utilise les mêmes types de gîtes en privilégiant les bâtiments non-chauffés pour les gîtes anthropiques. Elle fréquente également les sites souterrains (ancienne carrière, tunnel, ...). L'hivernation a lieu de novembre à mars. Durant cette période, l'espèce peut former des groupes particulièrement importants. Certains gîtes d'hivernation peuvent accueillir plusieurs centaines à plusieurs milliers de pipistrelles. Ils sont localisés dans des tunnels, des ponts creux, des églises, Durant les phases de redoux hivernal, les pipistrelles se réveillent temporairement et peuvent se mettre à chasser.

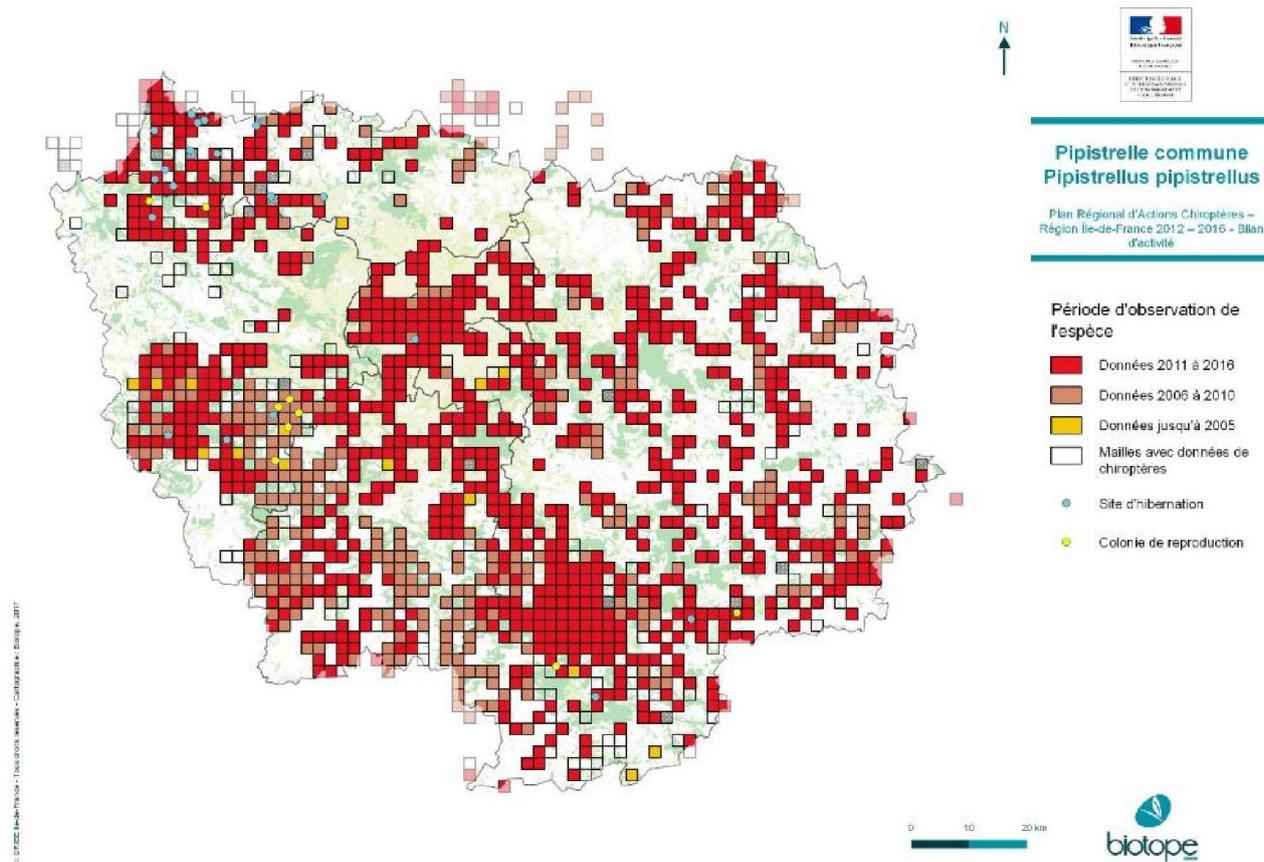
Dynamique des populations

Son aire de répartition couvre toute l'Eurasie. C'est l'espèce la plus commune, elle est présente de manière homogène sur tout le territoire français même si elle se localise surtout dans les vallées. Elle a su en partie s'adapter aux bouleversements des milieux par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Pipistrelle commune est l'espèce de chauves-souris la plus abondante et la mieux répartie en Île-de-France. Elle est présente dans l'ensemble des milieux de la région. On la trouve aussi bien dans les milieux naturels (forêts, zones humides, ...) que dans les milieux plus urbanisés (parcs, jardins, ...) et au cœur même des agglomérations comme Paris. En reproduction, cette espèce gîte dans les fissures et les anfractuosités des habitations ou bien des boisements. En Île-de-France, les nombreux bâtiments, ponts, infrastructures ou les arbres lui offrent de nombreuses possibilités de gîtes en période de mise bas et d'estivage. Un site d'hibernation particulièrement important de pipistrelle (500 individus) est connu à ce jour en Île-de-France. Il est localisé dans un tunnel de la Petite Ceinture, sur la commune de Paris. Les bâtiments, immeubles de la région parisienne ainsi que les anfractuosités des arbres en forêts ou encore dans les parcs offrent de nombreuses possibilités de sites d'hibernation pour la Pipistrelle commune.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

La Pipistrelle commune fait partie des espèces sensibles au risque de collisions avec les pales des éoliennes. Les éoliennes peuvent avoir une incidence localement forte sur cette espèce.

L'espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être la cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

En zone urbaine, l'installation des colonies dans les bâtiments est régulièrement source de problèmes de cohabitation. Les travaux d'aménagement et d'isolation entraînent la diminution des gîtes favorables à cette espèce. Les pipistrelles sont également les premières victimes des chats domestiques.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

La Pipistrelle pygmée - *Pipistrellus pygmaeus* (Leach, 1825)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle pygmée est la plus petite espèce de chauves-souris européenne. Très proche de la Pipistrelle commune, elle présente une coloration plus claire du museau et des oreilles. Le pelage dorsal est brun-clair et épais, le ventre est légèrement plus clair que le dos. La Pipistrelle pygmée (ou Pipistrelle soprane) est une cousine très proche de la Pipistrelle commune, à tel point que la distinction de ces deux espèces ne date que de 1999.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle pygmée semble très liée aux zones humides. Elle est souvent contactée dans les ripisylves, le long des forêts alluviales. On la trouve aussi chassant au-dessus des étangs, des canaux, des rivières...
Habitats de reproduction		Les colonies de reproductions connues sont dans de grands bâtiments (toitures, volets, bardages de bois) et peuvent accueillir plusieurs centaines d'individus. Hors période de mise bas, les pipistrelles pygmées sont disséminées en petits groupes, souvent dans les arbres ou sous les tuiles.
Habitats d'hivernage		L'hivernation est mal connue chez cette espèce, les quelques données d'hivernation proviennent d'observations dans des bâtiments.

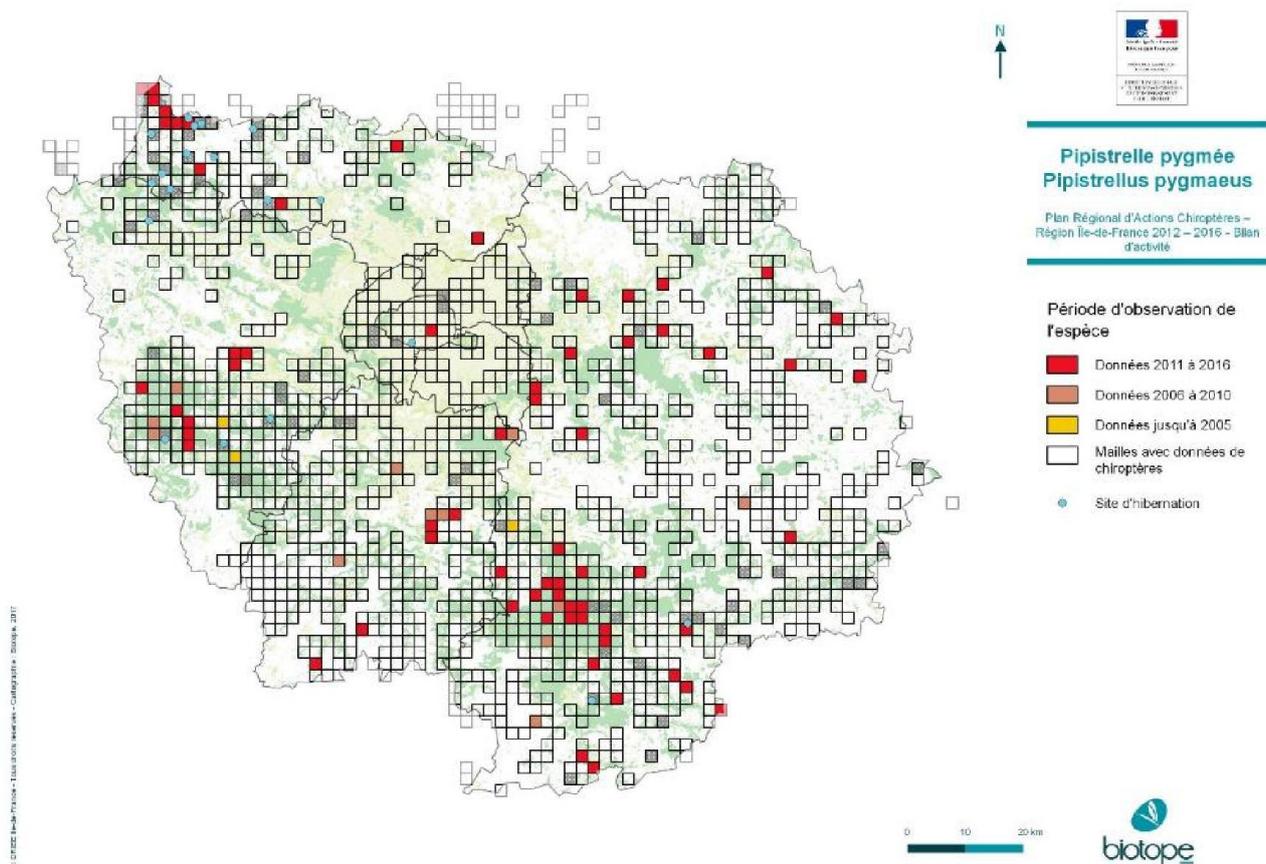
Dynamique des populations

On peut noter un très faible recul des effectifs de la Pipistrelle pygmée en Europe, cette espèce est présente dans le centre et le Sud de l'Europe. En France, elle est rare à très rare sur la majeure partie du pays mais nettement commune dans le Sud.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

La Pipistrelle pygmée a été mise en évidence à plusieurs reprises en Île-de-France, dans 4 départements. L'essentiel des observations a été réalisé au détecteur d'ultrasons. Quelques captures de Pipistrelle pygmée ont été réalisées dans les Yvelines. Ces dernières années, l'augmentation des études acoustiques sur la région a permis de contacter cette espèce à plusieurs reprises. Les observations sont réparties sur l'ensemble de la région.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopie, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être la cause d'une mortalité importante de cette espèce dans la région, par collision routière.

La destruction des haies et l'arasement de la végétation le long des réseaux hydrographiques est la cause majeure de la raréfaction de cette espèce.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

L'Oreillard roux - *Plecotus auritus* (Linnaeus, 1758)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

L'Oreillard roux est une chauve-souris de taille moyenne qui se caractérise surtout par la taille de ces oreilles. En hiver, il replie ces oreilles sous les ailes, seuls les tragus dépassent. Son pelage long et épais, est brun-roux sur le dos et blanc-gris sur le ventre.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		L'Oreillard roux est une espèce forestière. Il fréquente les forêts de feuillus et de résineux de plaine et de moyenne montagne. Il montre toutefois une certaine préférence pour les boisements de feuillus qui offrent un sous-bois dense. Il capture les insectes en parcourant les lisières, les allées forestières, en recherchant les insectes depuis la litière jusqu'à la canopée. Il peut capturer les insectes en vol, mais le plus souvent il glane les insectes posés au sol ou bien sur la végétation. Il fréquente également des paysages plus ouverts tels que les parcs, les jardins, les vergers, les haies ou encore les prairies. L'oreillard roux est considéré comme une espèce forestière pionnière, indicatrice d'une amélioration des habitats forestiers.
Habitats de reproduction		En été, l'Oreillard roux gîte essentiellement dans les arbres. Il utilise principalement les fentes et les fissures des feuillus. On peut également l'observer dans les anciennes loges de pics ou bien sous les écorces décollées. Dans les bâtiments, il colonise également les charpentes où il s'installe dans les mortaises, les chevrons disjoints, Il s'adapte très bien aux nichoirs. En période de reproduction, les femelles constituent des petites colonies de quelques dizaines d'individus maximum.
Habitats d'hivernage		L'Oreillard roux hiberne de novembre à mars. Il est présent dans des cavités souterraines (mines, carrières, caves, ...). On le trouve également dans les anfractuosités des ponts et dans les cavités d'arbres.

Dynamique des populations

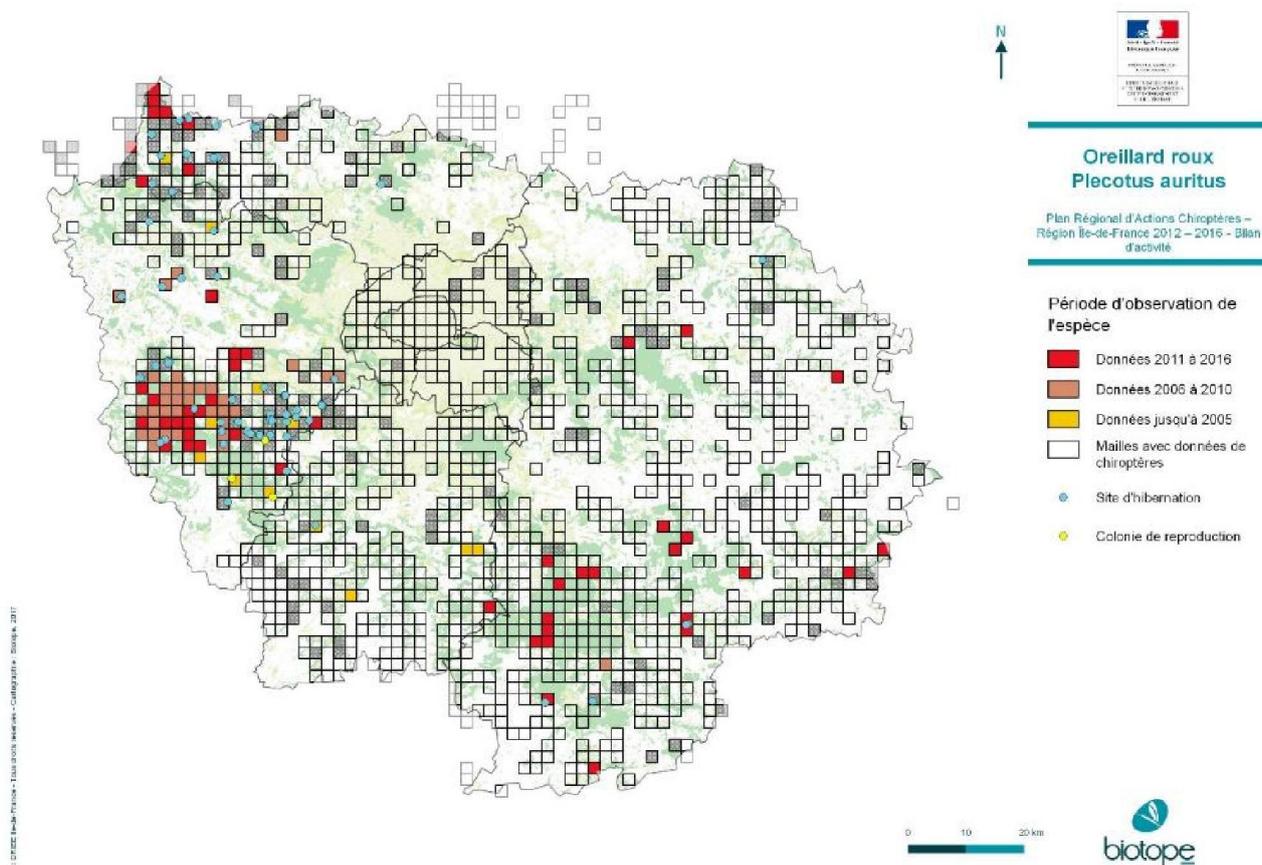
Les fluctuations dans le temps de cette espèce sont encore mal connues du fait de sa récente distinction avec l'Oreillard montagnard. Sa distribution varie en fonction du milieu. Les plus fortes densités sont liées à la présence des massifs forestiers où elle peut représenter localement l'espèce la plus commune. Elle peut s'avérer rare sur les secteurs pauvres en boisement.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Du fait des difficultés de différenciation entre les deux espèces d'oreillard, que ce soit en hiver ou bien durant les écoutes nocturnes, il est difficile de les dissocier. Dans l'état actuel des connaissances, le groupe des oreillards semble présent dans le sud de la Seine-et-Marne, le sud de l'Essonne, le massif de Rambouillet et la vallée de Chevreuse ainsi que dans le Vexin. On retrouve également le groupe des Oreillards dans des secteurs plus urbanisés, comme par exemple dans le bois de Boulogne.

En hiver, il est difficile de réaliser la distinction entre les deux espèces d'oreillard de la région. Le groupe des oreillards est régulièrement observé dans les différents sites d'hibernation suivis dans la région, mais généralement en effectifs faibles. Une partie de la population d'Oreillard roux hiberne probablement dans les massifs forestiers de la région en se glissant dans les anfractuosités des arbres ou encore sous les ponceaux forestiers. Plusieurs colonies de mise bas d'Oreillard roux ont été mises en évidence dans différents boisements de la région. C'est notamment le cas dans les massifs forestiers de Rambouillet et Fontainebleau. Les boisements de la région offrent des conditions favorables à cette espèce et accueille probablement des colonies.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopie, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Du fait de ses mœurs forestières, pour le choix entre autres de ses gîtes, l'oreillard roux est extrêmement dépendant de la gestion forestière et du maintien d'arbre à cavités dans les massifs forestiers. La coupe des arbres à cavités limite fortement les possibilités de gîtes naturels de cette espèce. Cette espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être une cause de mortalité importante de cette espèce dans la région. En hiver, l'Oreillard roux est également sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

L'Oreillard gris - *Plecotus austriacus* (Fischer, 1829)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropol e	CR : En danger critique d'extincti on	EN : En danger	VU : Vulnérab les	NT : Quasi menacé e	LC : Préoccu pation mineure	DD : Données insuffisa ntes	NA : Non applicabl e
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés



©Biotooe

Description de l'espèce

L'Oreillard gris est une chauve-souris de taille moyenne qui se caractérise surtout par la taille de ses oreilles. En hiver, il replie ses oreilles sous les ailes, seuls les tragus dépassent. Son pelage long et épais, est gris cendré sur le dos et plus clair sur le ventre (blanc-gris). La coloration de sa face forme un masque noir autour de ces yeux.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		L'Oreillard gris a un comportement moins forestier que son cousin, l'oreillard roux. La forêt ne constitue pas son habitat de chasse principal, il montre une nette préférence pour des habitats plus ouverts. Il chasse plus volontiers au niveau des prairies, des friches, des parcs, des jardins ou encore des vergers. Il exploite également les grands arbres isolés, les haies et les lisières. Il capture les insectes en volant à quelques mètres au-dessus du sol, mais comme l'Oreillard roux il peut également glaner les insectes posés au sol ou dans la végétation, bien qu'il semble moins adepte de cette technique de chasse. Les terrains de chasse sont localisés dans un rayon de 6 km autour du gîte.
Habitats de reproduction		L'Oreillard gris est anthropophile, ses gîtes sont essentiellement localisés dans les combles des bâtiments (églises, granges, ...). Ils s'installent dans les disjointements de la charpente. Les femelles montrent une forte fidélité à leurs gîtes, les colonies regroupent en générale entre 10 et 30 femelles. Les jeunes naissent de la seconde semaine de juin jusqu'à début juillet.
Habitats d'hivernage		L'Oreillard gris est une espèce bien résistante au froid qui peut hiberner dans les combles des bâtiments non-chauffés. Il fréquente également les entrées de cavités, des fissures de falaises, Il rejoint intensivement les sites d'hivernation à partir de début décembre et les quittent à partir de mars.

Dynamique des populations

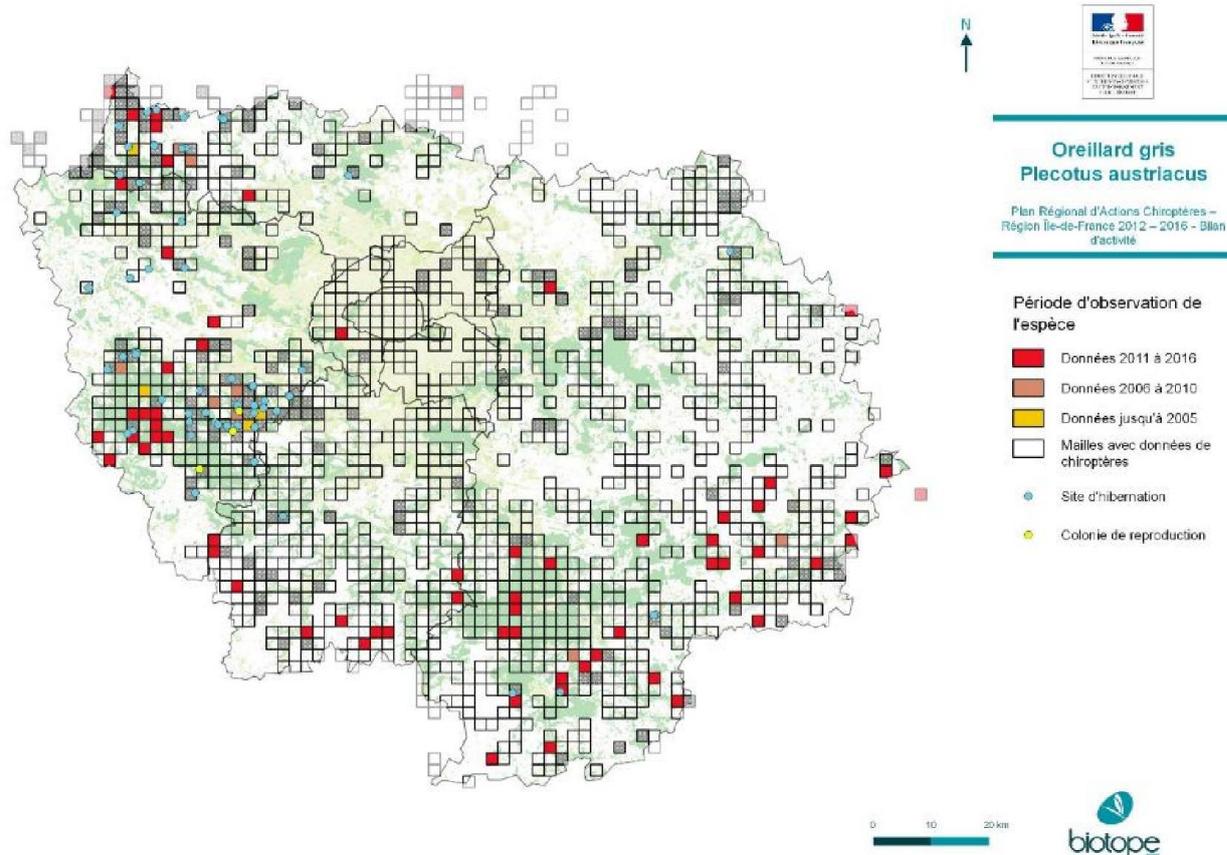
Le faible volume de données collectées sur cette espèce ne permet pas l'exploitation des résultats pour déterminer les tendances populationnelles, ceci étant dû à la grande discrétion dont fait part l'Oreillard gris.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Du fait des difficultés de différenciation entre les deux espèces d'Oreillards, que ce soit en hiver ou bien durant les écoutes nocturnes, il est difficile de les dissocier. Dans l'état actuel des connaissances, le groupe des oreillards semble présent dans le sud de la Seine-et-Marne, le sud de l'Essonne, le massif de Rambouillet et la vallée de Chevreuse ainsi que dans le Vexin. On retrouve également le groupe des Oreillards dans des secteurs plus urbanisés, comme par exemple dans le bois de Boulogne. Dans l'état actuel des connaissances (nombre de colonies connues), il semble que l'Oreillard gris soit plus rare que l'Oreillard roux.

En hiver, il est difficile de réaliser la distinction entre les deux espèces d'Oreillard. Le groupe des oreillards est régulièrement observé dans les différents sites d'hibernation suivis dans la région, mais généralement en faibles effectifs.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotope, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

Le réaménagement des combles, le traitement des charpentes et les résidus de pesticides ainsi que le dérangement constituent une réelle perte de sites et de fortes menaces pour cette espèce.

Les collisions avec les véhicules constituent une menace, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être la cause de mortalité importante de cette espèce dans la région.

En hiver, l'Oreillard gris est également sensible aux dérangements dans les sites souterrains d'hibernation (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation en France : Cadre Rouge : Liste rouge en France (UICN France et al., 2009) ; Coloration orange : Liste rouge Île-de-France (CSRPN – 25 septembre 2014).

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Rhinolophidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Grand Rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens. L'appendice supérieur de la selle est court et arrondi, l'appendice inférieur est pointu. Il a des ailes courtes et larges. Son pelage, gris-brun sur le dos et blanc grisâtre sur le ventre, est relativement long et épais. Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand Rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de cocon.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Grand Rhinolophe apprécie les milieux mixtes formant une mosaïque constituée de prairies pâturées, de haies, de lisières forestières, de boisements, de vergers, de ripisylves, ... Les rivières et étendues bordées de végétation herbacée lui sont également favorables, surtout à proximité de gîtes. Au printemps, il chasse principalement en forêt de feuillus et en été il affectionne des milieux plus ouverts. Il chasse en vol ou bien à l'affût posté sur un perchoir. Il utilise cette deuxième technique de chasse principalement en deuxième partie de nuit et lors des nuits fraîches (concentration d'insectes faible). Il capture des proies relativement variées et s'avère relativement opportuniste. Les territoires de chasse autour des colonies de reproduction sont localisés en moyenne dans un rayon de 2,5 km.
Habitats de reproduction		Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes). De mi-juin à fin juillet, elles donnent naissance à un seul jeune. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les colonies occupent principalement de grands combles chauds et sombres dans des bâtiments agricoles, des vieux moulins, des églises ou des châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne, voire de gîtes complémentaires. Elles peuvent également s'installer dans des milieux souterrains. C'est notamment le cas dans le nord et l'est de la France où elles affectionnent les anciens ouvrages militaires.
Habitats d'hivernage		Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs). Il marque une préférence pour les sites offrant une forte hygrométrie et des températures entre 7 et 9°C.

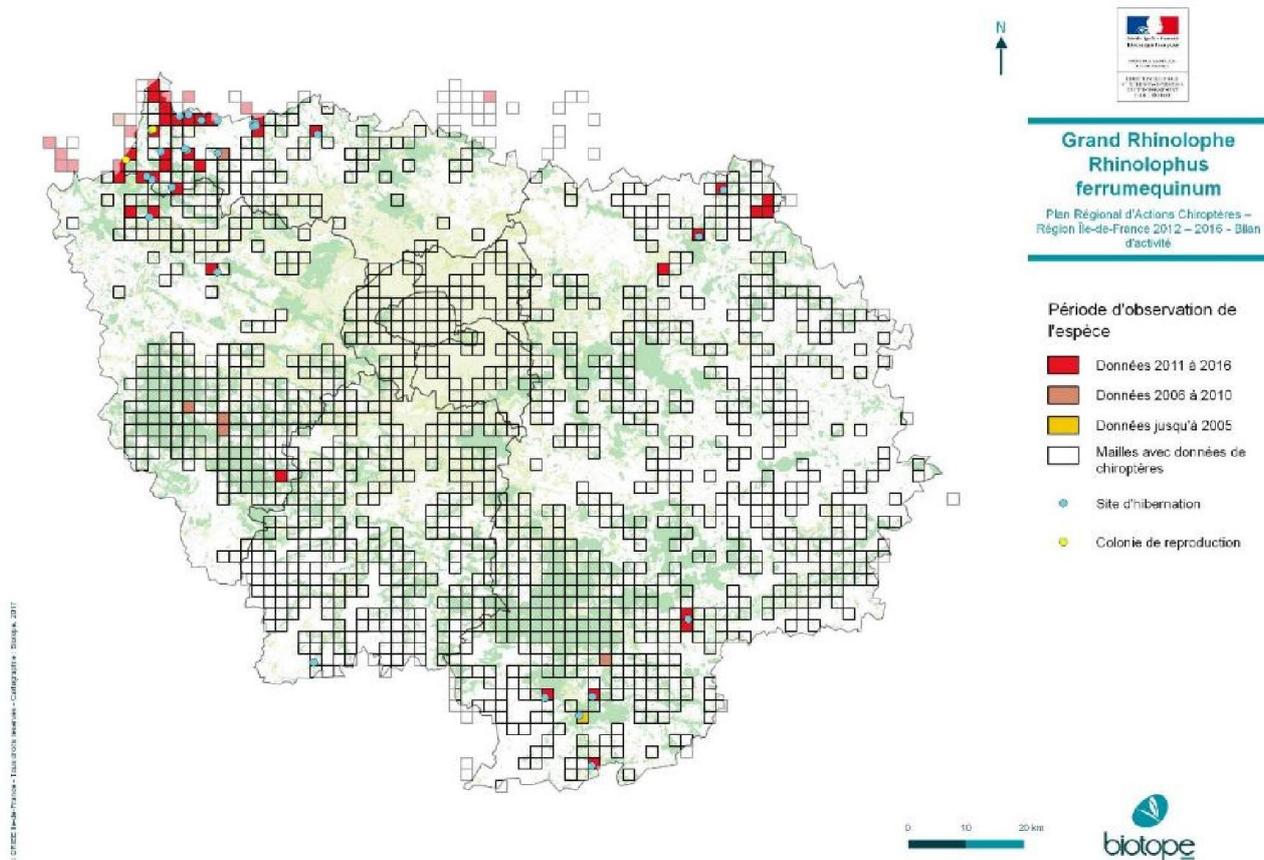
Dynamique des populations

Les effectifs de cette espèce ont connu un effondrement drastique depuis 50 ans, les colonies de mise bas de Belgique, de Pays-Bas et d'Allemagne ont presque toutes disparu et la population du Pays de Galles a régressé de près de 90%. Cette baisse d'effectifs a perduré jusqu'à la fin des années 80. Actuellement, le Grand Rhinolophe est encore bien représenté en France avec des populations moindres dans le Nord et le Nord-Ouest, excepté en Bretagne.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

Le Grand Rhinolophe semble relativement rare en Île-de-France et localisé au nord-ouest de la région. Le Vexin français semble être le seul secteur de la région où subsiste une population viable de Grand Rhinolophe. Ailleurs, l'espèce est observée de manière très occasionnelle et toujours en individus isolés. En hiver, l'espèce est présente en petits effectifs dans le sud de la Seine-et-Marne (Château-Landon, Larchant et Montereau-Fault-Yonne). Il a été observé occasionnellement dans le château de Méréville, en Essonne, ou encore dans quelques sites du sud des Yvelines (1 ou 2 individus). Les effectifs les plus importants sont comptabilisés dans les sites d'hibernation du Vexin, au nord-ouest de la région. Toutefois, les populations comptabilisées en hiver sur ces sites restent faibles. En été, deux colonies de mises-bas sont présentes dans le parc naturel régional du Vexin français. Une est localisée dans le château de la Roche-Guyon (Haccard, 2000) mais semble relativement fragile et menacée. Ces dernières années, les effectifs sont passés de 40 individus à seulement 7 (Galand, comm.pers. 2011). La deuxième est localisée sur la commune d'Ambleville. Découverte en juillet 2011, la colonie accueillait 45 individus (femelles et juvéniles).



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'aménagement des combles, la condamnation et l'éclairage des accès aux gîtes sont des facteurs importants de la diminution des gîtes favorables au Grand Rhinolophe. Le traitement des charpentes et les résidus de pesticides ont un impact sur leur espérance de vie. L'espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être cause de mortalité importante de cette espèce dans la région. En hiver, le Grand Rhinolophe est particulièrement sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains. La diminution de cette espèce dans la région est probablement la conséquence, d'une part de la diminution de la taille de leur domaine vital, comme la diminution des habitats de chasse favorables tels que les zones de prairies pâturées riches en haies et leur remplacement par des monocultures céréalières, et d'autre part de l'impact des vermifuges utilisés par les nombreux centres équestres de la région sur les populations d'insectes recherchés par cette espèce (coprophages).

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

Le Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes II et IV

Statut de conservation en France et en Île-de-France : (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacé	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	-------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Rhinolophidés



©Biotope

Description de l'espèce

Le Petit Rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens. L'appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval ; appendice supérieur de la selle bref et arrondi, appendice inférieur beaucoup plus long et pointu de profil ; lancette triangulaire. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes. Son pelage est brun clair sur le dos et grisâtre sur le ventre, les juvéniles sont uniformément gris.

Biologie et Ecologie

Milieux de vie et habitat de chasse		Le Petit Rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des lignes arborées de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche. La vigne avec des friches semble également convenir. La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux. Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts en évoluant le long des murs, chemins, lisières boisées, ripisylves, haies et autres alignements d'arbres. Au crépuscule, ces corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2-3 km autour du gîte. Le vol de chasse se situe principalement dans les branchages ou contre le feuillage d'écotones boisés, mais l'espèce exploite aussi les étendues d'eau ou les cours de ferme. Le Petit Rhinolophe n'est pas une espèce typiquement forestière, mais il est présent dans les grands massifs forestiers qui offrent des vieux peuplements de feuillus ou des forêts humides, et des lisières bien structurées et conservées (Tillon, 2008).
Habitats de reproduction		Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectifs variables (de 10 à plusieurs centaines d'adultes), parfois associées à d'autres espèces de chauves-souris sans toutefois se mélanger. Les femelles arrivent sur les sites dès le mois d'avril. Les naissances s'échelonnent de la fin du mois de mai à la mi-juillet. Les colonies commencent à se disperser à partir de la fin juillet.
Habitats d'hivernage		Il hiberne de septembre-octobre à fin avril, isolé ou en groupe lâche suspendu au plafond ou le long de la paroi. Le Petit Rhinolophe colonise à cette période de l'année toute les cavités favorables de la plus petite à la plus grande.

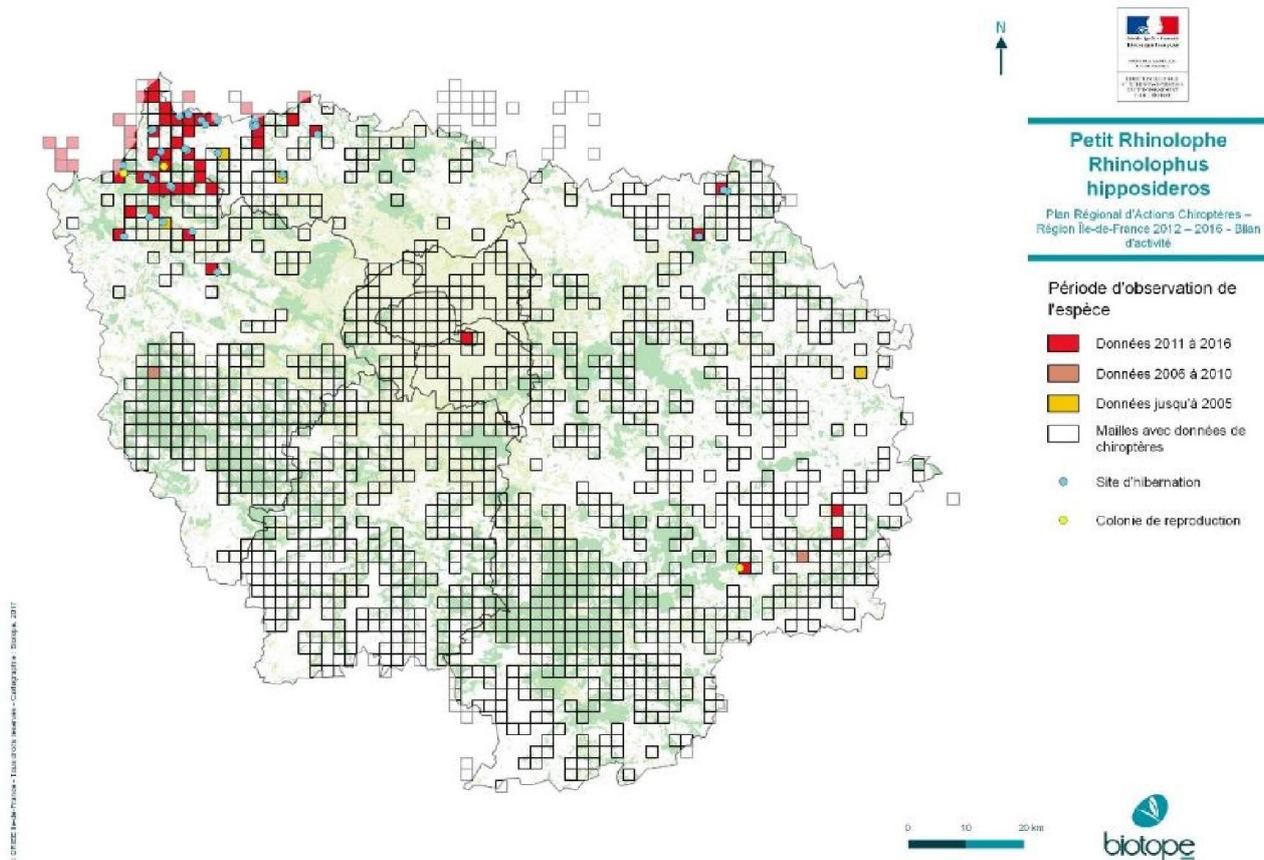
Dynamique des populations

L'espèce a connu un déclin massif depuis 50 ans dans la majeure partie de l'Europe. Ce phénomène s'est notamment identifié au Nord par une contraction de son aire de répartition. Actuellement en France le statut de l'espèce est variable. Les petits Rhinolophes sont très rares dans le Nord alors qu'ils sont courants dans le Sud Sud-Est de la métropole. L'espèce se maintient autour de la grande Couronne de Paris. Dans le centre de la France on note la présence de foyers denses de populations, mais c'est en Corse que les populations sont les plus fortes.

2 Actualisation de l'état de connaissance des espèces

État des connaissances en Île-de-France

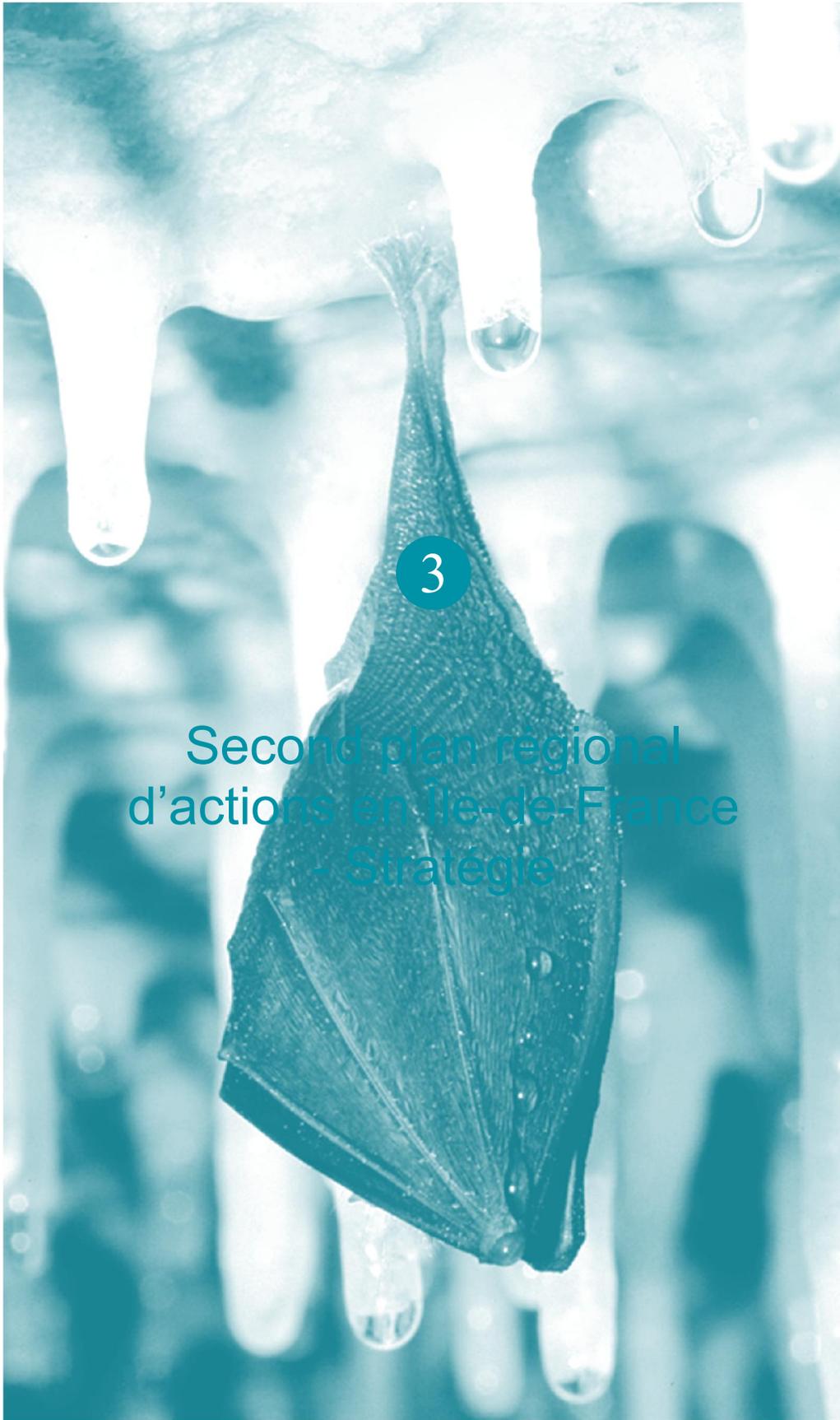
Le Petit Rhinolophe est particulièrement rare en Île-de-France et est principalement localisé au nord-ouest de la région. Le Vexin Français semble être le principal secteur de la région où subsiste une population de Petit Rhinolophe. Elle est estimée à environ 120 individus. Une petite population semble également présente dans le sud de la Seine-et-Marne où une petite colonie a été localisée. Sur le reste de la région, l'espèce est observée de manière occasionnelle. C'est notamment le cas dans le Bois de Vincennes, où l'espèce a été contactée en 2016 dans le cadre du programme Vigie Nature. En hiver, les différents sites d'hibernation souterrains localisés dans le parc naturel régional du Vexin français sont utilisés par le Petit Rhinolophe. Les effectifs hivernant sont relativement faibles. En été, le territoire du Parc naturel régional du Vexin français accueille probablement une à plusieurs colonies de mise bas de cette espèce. Une colonie est installée dans le château de la Roche-Guyon. Découverte en 2009, elle accueillait 50 individus en 2010 (Galand, comm.pers. 2011). Une petite population est également localisée dans le sud Seine-et-Marne, avec la présence d'une colonie de reproduction d'une quinzaine d'individus.



Sources : Agence des Espaces Verts, ANVL, AZIMUT 230, Biotopé, Cettia-IDF, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental du Val de Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, CORIF, Ecosphère, Ecoter, MNHN, NATURE RECHERCHE, OGE, ONF, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Gâtinais français, PNR du Vexin français, ...

Menace

L'aménagement des combles, la condamnation et l'éclairage des accès aux gîtes sont des facteurs importants de la diminution des gîtes favorables à cette espèce. L'espèce est régulièrement victime du trafic routier, le réseau routier particulièrement dense de l'Île-de-France peut être cause de mortalité importante de cette espèce dans la région. En hiver, le Petit Rhinolophe est particulièrement sensible aux dérangements dans les sites d'hibernation souterrains (anciennes carrières, cavités naturelles, ...). De plus, le vandalisme sur les animaux en léthargie est encore trop fréquent dans les sites cavernicoles accessibles par l'homme. La destruction des corridors réduit considérablement le domaine vital du Petit Rhinolophe limitant ainsi la taille des colonies. Cette espèce est extrêmement dépendante de la qualité des milieux de chasse et du maintien d'un maillage de structures arborées et arbustives pour ces déplacements (haies, lisières, ...).



3

Second plan régional
d'actions en Île-de-France
- Stratégie

3 Second plan régional d'actions en Île-de-France - Stratégie

1 Liste des espèces prioritaires

Le nouveau plan national d'actions en faveur des chiroptères (2016-2025) a défini une liste d'espèces prioritaires. En Ile-de-France, seulement 8 espèces, sur les 19 définies comme prioritaires au niveau national, sont présentes.

Il s'agit des espèces suivantes :

- Le Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros* ;
- Le Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum* ;
- La Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus* ;
- Le Murin de Bechstein – *Myotis bechsteinii* ;
- La Noctule commune – *Nyctalus noctula* ;
- La Noctule de Leisler – *Nyctalus leisleri* ;
- La Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii* ;
- La Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*.

Cette première liste d'espèces permet de prendre en compte l'ensemble des problématiques régionales relatives aux chauves-souris (préservation et améliorations des connaissances sur les gîtes, préservation des espèces forestières). Néanmoins, dans le cadre de la rédaction du second plan régional d'actions francilien, cette liste devra être évaluée afin de l'adapter le cas échéant au contexte régional. Pour cela, il sera nécessaire de s'appuyer sur la liste rouge régionale pour proposer de nouvelles espèces prioritaires qui devront être validé par un comité d'experts régionaux.

Notons que certaines espèces menacées au niveau régional ne sont pas prises en compte dans les espèces prioritaires au niveau national. C'est notamment le cas du Murin de Daubenton ou de la Barbastelle d'Europe.

2 Déclinaison régionale du plan d'actions national en faveur des chiroptères (2016-2025)

Le nouveau plan national d'actions en faveur des chiroptères définit 10 actions. L'ensemble de ces actions peut être décliné au niveau régional. Ce travail de déclinaison sous forme de fiches actions détaillées (objectifs, pilote, description de l'action...) sera réalisé dans le cadre de la rédaction du second plan régional en faveur des chiroptères.

Le tableau qui suit propose les principaux objectifs et axes de travail qui ont été mis en évidence dans le cadre de la rédaction de ce bilan. Ils pourront être développés dans le cadre de la rédaction et l'animation du second plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France

Numéro Action	Intitulé fiche action du plan national	Espèces prioritaires	Autres espèces	Axes de travail régional
1	Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	Toutes les espèces prioritaires	Toutes les autres espèces régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un atlas dynamique (Cettia IDF) afin de disposer d'un outil d'analyse des connaissances de la répartition des chauves-souris et des secteurs sous-prospectés ; • Tenir à jour la liste et la cartographie des gîtes d'importance régionale ; • Poursuite de l'inventaire et du suivi des gîtes de reproduction et d'hibernation ; • Mise en place de programmes de localisation et de suivi des sites de « swarming » ; • Poursuite du programme Vigie Chiro.
2	Organiser une veille sanitaire	Sérotine commune		Suivi rage et syndrome du nez blanc en région.
3	Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et le rétablissement des corridors écologiques	Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe plus particulièrement et toutes les espèces	Toutes les autres espèces régionales	<p>Il s'agit d'une problématique importante au niveau régional du fait du contexte urbanisé et des pressions humaines qui s'exercent. Mise en place d'outils d'aide à la décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte de localisation des espèces prioritaires ; • Études régionales sur la fragmentation spécifique aux exigences écologiques des chauves-souris (Trame noire, ...).

Bilan des 5 années

Numéro Action	Intitulé fiche action du plan national	Espèces prioritaires	Autres espèces	Axes de travail régional
4	Protéger les gîtes souterrains et rupestres	Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe	Autres espèces cavernicoles, notamment en hiver.	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des partenariats avec les structures régionales en charge de la gestion des sites souterrains (IGC, ...) et les spéléologues ; • Suivi des gîtes souterrains en termes de mesure de protection, de fermeture, risque de comblement.
5	Protéger les gîtes dans les bâtiments	Toutes les espèces	Toutes les autres espèces régionales et plus particulièrement Murin à oreilles échancrées et Grand Murin	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le réseau régional : SOS chauves-souris ; • Protéger, pérenniser et suivre les gîtes d'importance régionale ; • Aide technique et financière à l'aménagement et la préservation des gîtes d'importance régionale.
6	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	Toutes les espèces	Toutes les autres espèces régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance régionale sur les gîtes présents dans ce type d'infrastructure ; • Développement de partenariats avec les gestionnaires de ces ouvrages pour la prise en compte des chauves-souris dans la construction et l'entretien ; •

Bilan des 5 années

Numéro Action	Intitulé fiche action du plan national	Espèces prioritaires	Autres espèces	Axes de travail régional
7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens	Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius	Toute les autres espèces.	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer d'une bonne prise en compte des chauves-souris dans la cadre des études d'impacts (évaluation de l'activité des chauves-souris à hauteur des pâles des éoliennes, etc...); Suivi et évaluation de la mise en œuvre des mesures ERC et des suivis ICPE.
8	Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée	Murin de Bechstein, Noctule commune, Noctule de Leisler,	Barbastelle d'Europe, Oreillard roux, Murin à moustaches, Murin de Brandt, Murin de Natterer, Murin d'Alcathoe	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance sur la répartition des espèces forestières au niveau régional ; Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion en faveur des chiroptères (Ilots de sénescence / vieillissement...).
9	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	Toutes les espèces	Toutes les autres espèces régionales et plus particulièrement Murin à oreilles échancrées et Grand Murin	<ul style="list-style-type: none"> Travail d'animation et de sensibilisation en lien les actions développées au niveau national (rôle des haies, vergers, lutte anti-parasitaire, ...); Développement d'outils de communication en lien avec l'animateur du plan national d'actions, favoriser la diffusion des outils au niveau régional et le cas échéant les adapter au contexte régional.

3 Second plan régional d'actions en Île-de-France - Stratégie

Numéro Action	Intitulé fiche action du plan national	Espèces prioritaires	Autres espèces	Axes de travail régional
10	Soutenir les réseaux, promouvoir les réseaux et sensibiliser	Toutes les espèces	Toutes les autres espèces régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du plan régional d'actions en faveur des chiroptères ; • Maintien et développement de programmes d'animations ; • Diffusion auprès des différents animateurs des outils de communication et sensibilisation développés au niveau régional et national ; • Création et diffusion d'outils de sensibilisation et communication prenant en compte le contexte régional ; • Sensibilisation et conférences sur les chauves-souris ; • Formation (capture, acoustique, ...).

Bilan des 5 années

A

Annexes

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
1	Rédiger et mettre en œuvre les plans de restauration régionaux pour les chiroptères	1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères	1	Animation du plan d'actions régional pour les chiroptères	Biotope	DRIEE - IDF	2012
1	Rédiger et mettre en œuvre les plans de restauration régionaux pour les chiroptères	1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères	1	Animation du plan d'actions régional pour les chiroptères 12 avril 2012: Comité de pilotage de lancement de l'animation du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Île-de-France Présentation du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Île-de-France aux rencontres naturalistes organisées par Natureparif (1er décembre 2012) Rédaction et diffusion de la plaquette de présentation du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Île-de-France Échanges avec la Fédération des	Biotope	DRIEE - IDF	2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
					Conservatoires d'Espaces Naturels (animateur du Plan National d'Actions des Chiroptères)			
1	Rédiger et mettre en œuvre les plans de restauration régionaux pour les chiroptères	1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères	1	Animation du plan d'actions régional pour les chiroptères Échanges avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (animateur du Plan National d'Actions des Chiroptères) Synthèse des activités régionales pour le bilan national du 2ème plan national d'actions chiroptères en France métropolitaine 2009-2013. Bilan des comptages des gîtes à chauves-souris dans le cadre de la hiérarchisation des gîtes protégés et à protéger au niveau national. Base de données	Biotope	DRIEE - IDF	2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
1	Rédiger et mettre en œuvre les plans de restauration régionaux pour les chiroptères	1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères	1	Animation du plan d'actions régional pour les chiroptères Echanges avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (animateur du Plan National d'Actions des Chiroptères) Synthèse des activités régionales pour le bilan national du 2ème plan national d'actions chiroptères en France métropolitaine 2009-2013. Bilan des comptages des gîtes à chauves-souris dans le cadre de la hiérarchisation des gîtes protégés et à protéger au niveau national. Base de données	Biotope	DRIEE - IDF	2015
1	Rédiger et mettre en œuvre les plans de restauration régionaux pour les chiroptères	1	Mise en œuvre du plan d'action régional pour les chiroptères	1	Animation du plan d'actions régional pour les chiroptères	Biotope	DRIEE - IDF	2016
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Installation d'un panneau de sensibilisation pour éviter l'intrusion pendant la période d'hibernation sur la grotte des Maquisards	AEV - Île-de-France	PNR Vexin français - Groupe spéléologique du Val d'Oise	2012

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagements d'ouvertures pour chiroptères dans 7 églises : Maisse (2 Oreillards vus après l'aménagement), Buno, Mondeville (3 juillet), D'huison longueville, Nanteau, Courances (VVB), Boigneville (VVB, 21 nov).	PNR Gâtinais français		2012
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Modification de la convention sur les nichoirs à Effraies pour intégrer les aménagements chiroptères.	PNR Gâtinais français		2012
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement du tunnel du roideau à l'étang de Savigny (Parc départemental du Sausset)	CD93		2012
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement d'entrée de galerie en forêt de Vallières (avec autorisation de programme de 5000 €)	AEV - Île-de-France		2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Réflexions en cours sur plusieurs sites sur la prise en compte dans le patrimoine bâti de l'AEV d'aménagements favorables à l'hivernage et la reproduction des chiroptères	AEV - Île-de-France		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement de la champignonnière d'Etampes : pose de clôture, panneau de sensibilisation, de gîtes à chiroptères et des différents instruments de mesures (fissuromètres, ...)	CD91		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement des caves de Sermaise : renforcement des accès, consolidation de la voute, pose de panneaux d'information et de gîtes à chiroptères, de fissuromètres et autres équipements	CD91		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Pose de gîtes à chiroptères dans tous les sites aménagés par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental (Butte Hébert, forêt départementale des Grands-Avaux)	CD91		2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Prise en compte de la présence de chiroptères dans l'aménagement du Domaine de Montauger (accès aux combles, éclairage)	CD91		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagements d'ouvertures pour chiroptères dans 5 églises	PNR Gâtinais français		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Fermeture d'une cavité souterraine sur la commune de Follainville-Dennemont (site souterrain accueillant une colonie de reproduction de Grand Murin - environ 30 individus - et de Murin de Daubenton - environ 30 individus) - Estimation 35 000 HT sur financement Natura 2000	PNR Vexin français		2013
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Réalisation d'un abri à chiroptères au parc de la Fosse Maussoin	CD93	ECOTER	2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Acquisition d'un gîte d'hibernation sur la commune de Cernay-la-Ville, pose d'une grille à l'entrée	CD78	PNR Haute Vallée Cheuvreuse	2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Acquisition d'un gîte d'hibernation sur la commune d'Auffargis à l'étude	CD78	(PNR Haute Vallée Cheuvreuse)	2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Entretien des aménagements de la champignonnière d'Etampes : réparation d'équipements, nettoyage, démolition, évacuation de déchets et gestion des arbres aux abords de l'entrée	CD91		2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement d'ouvertures pour chiroptères dans 2 églises : Châtenois et Fromont. Aménagement de comble d'un bâtiment communal (Saint-Martin-en-Bière)	PNR Gâtinais français		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Fermeture d'une cavité souterraine sur la commune de Follainville-Dennemont (site souterrain accueillant une colonie de reproduction de Grand Murin - environ 30 individus - et de Murin de Daubenton - environ 30 individus) - Estimation 35 000 HT sur financement Natura 2000	PNR Vexin français		2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Réparation cavité de Vétheuil	PNR Vexin français		2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Suivi des aménagements au Parc de la Fosse Maussoin	CD93	ECOTER	2014
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement des combles de la bibliothèque de Souppes-sur-Loing pour préserver une colonie de Grand Murin	Seine-et-Marne Environnement		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Travaux d'entretien des 2 sites et réparations d'équipements vandalisés (panneau d'information et clôture).	CD91		2015
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Aménagement de combles de l'église de Montfort l'Amaury. Colonie de Grand Murin dans les combles de l'église	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Pose d'une grille au niveau d'un souterrain utilisé en hiver sur la commune de Magny-les-Hameaux.	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Réparation cadenas grille de vetheuil	PNR Vexin français		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Finalisation des aménagements pour la colonie de Grand Murin de Souppes-sur-Loing	Seine-et-Marne Environnement		2015
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Pose de gîtes à chiroptères dans tous les sites aménagés par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental (Domaine de Montauger, forêt des grands-Avaux, Butte de Champlan)	CD91		2016
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Réparations d'équipements vandalisés à la Champignonnière d'Etampes	CD91		2016
2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale pour les chiroptères	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance régionale pour les chiroptères	1	Création de tunnels pour les chauves-souris dans le Parc du Sausset	CD93		A compléter

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Rapportage Natura 2000	AZIMUT 230		2012
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, ...	CD77	Biotope	2012
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Actions liées au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée	CD77	CD77, Montcourt Fromonville, Soignolles en Brie	2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, suivi des sites d'hibernation, ...	CD91		2012
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, ...	CD95		2012
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, ...	CD77	Biotope	2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Actions liées au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée	CD77	CD77, Bransles, Villemer	2013
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, suivi des sites d'hibernation, ...	CD91		2013
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, ...	CD95		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Dans le cadre de l'Atlas dynamique de la biodiversité, financement pour la réalisation de 17 circuits Vigie-Chiro sur le département.	CD77	CORIF, Seine-et-Marne Environnement, RENARD, ANVL, CD77	2014
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Actions liées au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée	CD77	CD77, Noisy Rudignon	2014
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles - Mise en place d'inventaire, ...	CD95		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Dans le cadre de l'Atlas dynamique de la biodiversité, financement pour la réalisation de 17 circuits Vigie-Chiro sur le département.	CD77	CORIF, Seine-et-Marne Environnement, RENARD, ANVL, CD77	2015
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Actions liées au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée	CD77	CD77, Bois le Roi, Evry Gregy, Thoury Ferottes	2015
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Etudes faune-flore de 3 ENS intégrant les Chiroptères (site d'Abbécourt à Orgeval, site de Vaubersant à Bullion, site de l'étang gabriel à Auffargis)	CD78		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Études faune-flore de 3 ENS intégrant les Chiroptères (site d'Abbécourt à Orgeval, site de Vaubersant à Bullion, site de l'étang gabriel à Auffargis)	CD78		2015
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles, RNR - Mise en place d'inventaire, ...	CD95		2015
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Dans le cadre de la qualification des espaces verts parisiens de plus d'un hectare est indiqué un « bonus » afin de favoriser leur observation et leur accueil auprès des gestionnaires.	Ville de Paris		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
5	Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments	3	Élaborer un partenariat avec les collectivités territoriales et les administrations pour prendre en compte les chauves-souris dans la gestion et l'aménagement du territoire	2	Pose de nichoirs à chiroptères	Ville de Paris		2015
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Programme national Gestion Naturalité et Biodiversité, en lien avec le CEMAGREF - Suivi Chiroptère en forêt de Rambouillet et de Verrière	ONF		2012
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Rambouillet, programme de suivi sur des ilots de vieux bois dans un contexte de production de bois	ONF		2012
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Inventaire des chiroptères en RBD de Cuvier-Châtillon (77)	ONF		2012
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Expertise chiroptères Domaine Présidentiel de Rambouillet	ONF		2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Inventaire des chiroptères de la RBD de Bellecroix en forêt de Fontainebleau	ONF		2012
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Mise en place d'îlots de sénescences dans les forêts régionales et intégration dans les plans d'aménagement forestier.	AEV - Île-de-France		2013
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Prise en compte de la présence de chiroptères dans la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts départementales (arbres morts, îlots de sénescence)	CD91		2013
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Complément d'inventaire sur les RBI de Fontainebleau (capture) : Chêne Brûlé et Tillaie	ONF		2013
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Expertise chiroptères Domaine Présidentiel de Rambouillet	ONF		2013
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Inventaire des chiroptères de la RBD de la Boissière en forêt de Fontainebleau	ONF		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
	souris dans la gestion forestière		souris dans la gestion forestière					
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Inventaire des chiroptères de la RBD de la Gorge aux Merisiers en forêt de Fontainebleau	ONF		2013
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Mise en place d'ilots de sénescences dans les forêts régionales et intégration dans les plans d'aménagement forestier (Bréviande, Rougeau, Etrechy, Rosny)	AEV - Île-de-France		2014
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Mise en place d'un ilot de sénescence de 12 ha en forêt de Sainte Apolline sur la commune de Plaisir (mesure compensatoire d'un projet réalisé par GRT Gaz)	CD78		2014
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Inventaire des chiroptères de la RBD de Coquibus en forêt de Fontainebleau	ONF		2014
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Pré-diagnostic chiroptères sur la forêt de Villefermoy	ONF		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Programme de suivi des ilots de vieux bois en forêt de Rambouillet	ONF		2014
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Discussion avec l'ONF afin de modifier la gestion sylvicole sur les forêts départementales. Le CD78 souhaiterait appliquer une gestion en futaie irrégulière sur certains sites. La mise en place d'ilots de vieux bois sur certaines forêts est également à l'étude.	CD78		2015
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Un technicien forestier a été recruté fin 2014 au service patrimoine naturel. Il suit en particulier la gestion sylvicole et les martelages au cours desquels les vieux arbres à cavités sont préservés.	CD78		2015
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Réaffirmation (coup et abattage d'arbres) de cheminements en contexte forestier pour une meilleure fréquentation par les Chiro	CD95		2015
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Mise en place du programme d'inventaire des chauves-souris du massif forestier de Fontainebleau (360 points d'écoute répétés 3 fois)	ONF		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Prise en compte des enjeux chauves-souris dans le cadre de l'aménagement de la forêt de Rambouillet : Définition de corridors de déplacement, barrière à la dispersion, niveau d'enjeux par groupe d'espèce. Définition des règles de gestion pour les 50 prochaines années. (Doc en cours de validation).	ONF		2015
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Bois de Paris (Boulogne et Vincennes) : Prise en comptes de chauves-souris dans la gestion des bois.	Ville de Paris		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Aucun site connu à Paris. Les prospections menées au mois de septembre de 2012 à 2015 dans le but d'identifier une éventuelle activité de swarming au niveau du tunnel de la Petite Ceinture du 14 ^e arrondissement n'ont pas permis d'observer un tel phénomène.	Ville de Paris	ONF	2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Carrière Saint-Nicolas - Etude des ultrasons en sortie de cavité en période swarming dans le cadre de la rédaction du DOCOB	Pro Natura IDF		2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Aucun site connu à Paris. Les prospections menées au mois de septembre de 2012 à 2015 dans le but d'identifier une éventuelle activité de swarming au niveau du tunnel de la Petite Ceinture du 14 ^e arrondissement n'ont pas permis d'observer un tel phénomène.	Ville de Paris	ONF	2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Aucun site connu à Paris. Les prospections menées au mois de septembre de 2012 à 2015 dans le but d'identifier une éventuelle activité de swarming au niveau du tunnel de la Petite Ceinture du 14 ^e arrondissement n'ont pas permis d'observer un tel phénomène.	Ville de Paris	ONF	2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Etude sur l'intérêt chiroptérologique des carrières souterraines de la forêt régionale des Vallières et propositions d'amélioration (suivi acoustique entrée cavité)	AEV - Île-de-France		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Inventaire des chauves-souris au niveau des carrières de l'ENS Bois Lecomte (printemps et swarming) (suivi acoustique entrée cavité)	CD77	Biotope	2015

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Deux études ont été lancées pour étudier l'utilisation sur l'année de la Champignonnière d'Etampes et des Caves de Sermaise.	CD91		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.1	Rechercher, étudier et suivre les gîtes de swarming	1	Aucun site connu à Paris. Les prospections menées au mois de septembre de 2012 à 2015 dans le but d'identifier une éventuelle activité de swarming au niveau du tunnel de la Petite Ceinture du 14 ^e arrondissement n'ont pas permis d'observer un tel phénomène.	Ville de Paris	ONF	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Comptage des chauves-souris de la petite ceinture	ONF	AZIMUT 230	2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Prospections hivernales Vexin	PNR Vexin français	AZIMUT 230	2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	CD91		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	2012-2016 : Suivi de la colonie de Pipistrelles du tunnel de la Petite Ceinture du 14 ^e arrondissement de Paris.	Ville de Paris	ONF	2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Vexin Français		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	Seine-et-Marne Environnement		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	CD91		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	2012-2016 : Suivi de la colonie de Pipistrelles du tunnel de la Petite Ceinture du 14e arrondissement de Paris.	Ville de Paris	ONF	2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Comptage transfrontalier (Picardie, Normandie et Vexin) de l'ensembles des sites d'hibernations recensées dans la Vexin (suivi des sites habituel et	PNR Vexin français		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
					actualisation des données sur les sites (peux suivis)			
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	Seine-et-Marne Environnement		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Prospections hivernales Vexin	PNR Vexin français	AZIMUT 230	2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	CD91		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	2012-2016 : Suivi de la colonie de Pipistrelles du tunnel de la Petite Ceinture du 14e arrondissement de Paris.	Ville de Paris	ONF	2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Vexin français		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Carrière Saint-Nicolas - suivi hivernal de la cavité	Pro Natura IDF		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	Seine-et-Marne Environnement		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Étude sur l'Intérêt chiroptérologique des carrières souterraines de la forêt régionale des Vallières et propositions d'amélioration (suivi acoustique entrée cavité)	AEV - Île-de-France		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Prospections hivernales Vexin	PNR Vexin français	AZIMUT 230	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Prospections hivernales Vallée de la Mauldre	PNR Haute-Vallée de Chevreuse	AZIMUT 230	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Prospections hivernales Rambouillet	AZIMUT 230		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Deux études ont été lancées pour étudier l'utilisation sur l'année de la Champignonnière d'Étampes et des Caves de Sermaise.	CD91		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	CD91		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Collecte et analyse statistique des effectifs de chauves-souris en hibernation dans le cadre du suivi pan-européen	MNHN	SFEPM	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	2012-2016 : Suivi de la colonie de Pipistrelles du tunnel de la Petite Ceinture du 14e arrondissement de Paris.	Ville de Paris	ONF	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	PNR Vexin français		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	Seine-et-Marne Environnement		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Deux études ont été lancées pour étudier l'inventaire des chiroptères sur le Val d'Orge et sur la ville de Dourdan	CD91		2016

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi annuel des sites d'hibernation	CD91		2016
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.2	Rechercher et réaliser le suivi des gîtes d'hibernation	1	Suivi de la colonie d'hibernation de la petite Ceinture Paris	ONF	MNHN, Ville de Paris	2016
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi des gîtes à chauves-souris posés à Maisse (91) (août).	AZIMUT 230		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections de 21 églises et rédaction de dossiers techniques pour la prise en compte des chiroptères et des rapaces nocturnes suite aux visites.	PNR Gâtinais français		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections de sites communaux divers sur 7 communes différentes (14 sites souterrains).	PNR Gâtinais français		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Lancement de « l'Enquête de chauves-souris », mail d'appel envoyé le 1 février 2012 à toutes les communes.	PNR Gâtinais français		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections chiroptère chez des particuliers	PNR Gâtinais français		2012

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Étude des chauves-souris et plus particulièrement de la colonie de MOE de Jouars-Pontchartrain dans le cadre d'un projet d'aménagement à proximité du château - Conseils auprès de la mairie	PNR Haute-Vallée de Chevreuse	Biotope	2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2012
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi des gîtes forestiers posé à Maisse (91) dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire	AZIMUT 230		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi des gîtes à chauves-souris posés à Maisse (91) (août)	AZIMUT 230		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections de 14 églises et rédaction de dossiers techniques pour la prise en compte des chiroptères et des rapaces nocturnes suite aux visites	PNR Gâtinais français		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections de plusieurs sites communaux sur 2 communes	PNR Gâtinais français		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections chiroptère chez des particuliers	PNR Gâtinais français		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Communiqué de presse + affiche diffusée à toutes les communes : 'Avis de recherche' des chauves-souris en hiver.	PNR Gâtinais français		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2013
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi des gîtes à chauves-souris posés à Maisse (91) (août)	AZIMUT 230		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections estivales de bâtiments sur quelques communes PNR du Vexin français.	AZIMUT 230		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections de 23 églises (déjà suivies les années précédentes) et rédaction de dossiers techniques pour la prise en compte des chiroptères et des rapaces nocturnes suite aux visites.	PNR Gâtinais français		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospection de 9 bâtiments de particuliers (Ury, Bouville, Cerny, Nanteau, Maisse, Milly (2), Valpuseaux, château de Courances) : Présence de M. Daubenton et moustaches à Bouville, et un individu à Courances.	PNR Gâtinais français		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospection des ponts sur 3 rivières du Vexin (stage tutoré)	PNR Vexin français		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections dans les bâtiments et forêts - recherche de colonies de mise-bas (stage)	PNR Vexin français		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Visites de bâtiments sur plusieurs sites d'Eau de Paris (Champ captant du Val de Seine et de la Grande Paroisse)	ANVL		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Carrière Saint-Nicolas - suivi estival de la cavité	Pro Natura IDF		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Week end de prospections sur le territoire de la Bassée suite au bilan bibliographique : découverte de 7 colonies de reproduction	Seine-et-Marne Environnement		2014
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Étude sur l'intérêt chiroptérologique des carrières souterraines de la forêt régionale des Vallières et propositions d'amélioration (suivi acoustique entrée cavité)	AEV - Île-de-France		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Participation aux inventaires chiro organisés par Seine-et-Marne environnement (juillet)	AZIMUT 230		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections du bâti sur 4 communes du PNR du Gâtinais (juin)	PNR Gâtinais français	AZIMUT 230	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi des gîtes à chauves-souris posés à Maise (91) (août)	AZIMUT 230	PNR Gâtinais Français	2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Inventaire des chauves-souris au niveau des carrières de l'ENS Bois Lecomte	CD77	Biotope	2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
					(printemps et swarming) - suivi acoustique entrée cavité ;			
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Deux études ont été lancées pour étudier l'utilisation sur l'année de la Champignonnière d'Etampes et des Caves de Sermaise.	CD91		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	PROSPECTIONS : 39h Prospections chez les particuliers : 1 au Vaudoué, 1 à Milly, 1 à Cerny, 1 à Videlle. Prospections de 5 églises (ces églises avaient déjà été prospectées) : Bouville, D'huison-Longueville, Courances, Dannemois, Videlles WE de prospections avec l'association AZIMUT : 3 églises (videlle, Courances, Dannemois) et 11 bâtiments privés.	PNR Gâtinais français		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi colonies Folainville (Grand Murin et Daubenton) et Ambleville (GR)	PNR Vexin français		2015

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospection sur les vallées des Petit et Grand Morin (financement DRIEE) - Comptabilisé dans action 7	Seine-et-Marne Environnement		2015
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Suivi annuel des colonies de mise bas	PNR Vexin français		2016
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospections des gîtes artificiels de Maisse	Azimuth230	NaturEssonne	2016
14	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris	6.3	Rechercher et réaliser le suivi des colonies de mise-bas	1	Prospection sites communaux et privés	PNR Gâtinais français		2016
9	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	5	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière	1	Prise en compte de la présence de chiroptères dans la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts départementales (arbres morts, îlots de sénescence)	CD91		2016

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris sur ENS - Bois de Doue	CD77	Biotope	2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de la RNR du bassin de la Bièvre	CORIF		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de la future ZAC Cancer Campus (Villejuif)	CORIF		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire du site de Meaux de GDF Suez	CORIF		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de la RNR des prés du Maaris et du Clos de la Salle	CORIF		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire du futur Eco quartier Eole (Poissy)	CORIF		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Chiro - suivi temporel des chiroptères avec des circuits routiers	PNR Gâtinais français		2012

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	SUIVI VIGIE CHIRO : 4 circuits	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire sur un ENS du CG95 par le PNR VF dans le cadre d'une convention avec le CG95 - ENS du Bois du Chesnay	CD95	PNR Vexin Français	2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris au niveau du Parc Albert Kahn	CD92	Biotope	2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris dans le cadre des Plan de Gestion des parc départementaux : Georges Valbon (Courneuve), L'île Saint-Denis, de la Poudrière (Sevran)	CD93	ECOTER	2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis du programme ROSELIERE sur plusieurs carrières en activité dans la Bassée (19 sites) : protocole par points d'écoute et transects pédestres.	ANVL		2012
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	PLAINE DES BORDES 2011-2012	CD94	OGE BAS Eddy & BAS Éric	2012

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Organisation d'un week-end d'inventaires des chauves-souris (détection et capture) en forêt d'Armainvilliers (77)	AZIMUT 230		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris sur différents ENS (Bois de Doue et Bois de la Rochette)	CD77	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris sur la commune d'Etampes dans le cadre d'une subvention à une association	CD91		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Nature - suivi temporel des chiroptères en Essonne avec 10 circuits routiers et 2 piétons	CD91		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	mise en place d'inventaire sur 19 sites dans le cadre du Schéma fonctionnel des ENS du Val de Seine.	CD91	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Mise en place d'inventaire et suivi sur le secteur Eurodisney	CORIF		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de l'Accorhotels Arena Popb Bercy	CORIF		2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Chiro - suivi temporel des chiroptères avec des circuits routiers	PNR Gâtinais français		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	SUIVI VIGIE CHIRO : 4 circuits	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire sur un ENS du CG95 par le PNR VF dans le cadre d'une convention avec le CG95 - ENS de la Tour du Lay	PNR Vexin français		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris sur le parc départemental des Chanteraines	CD92	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire faune/flore sur le parc départemental de l'Île Saint Germain - Issy les Moulineaux	CD92	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris sur le parc départemental de la Vallée aux Loups à Châtenay Malabry	CD92	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris du Parc Henri Sellier - Commune de Plessis Robinson	CD92	Biotope	2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris du Vallon des Gallicourts et parc forestier de la Jonchère - Inventaire petite faune	CD92	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires des chauves-souris du parc départemental André Malraux - Étude écologique et inventaire faune flore	CD92	Biotope	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris dans le cadre des Plan de Gestion des parc départementaux : Georges Valbon (Courneuve), L'île Saint-Denis, de la Poudrerie (Sevran)	CD93	ECOTER	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris sur le Parc Départemental du Sausset (93)	CD93		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis du programme ROSELIÈRE sur plusieurs carrières en activité dans la Bassée (19 sites) : protocole par points d'écoute et transects pédestres.	ANVL		2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires 2013 IDM Flore Faune OGE sur différents sites	CD94	OGE - BAS Eddy & BAS Éric	2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Relevé faune flore berge d'Orly Villeneuve le roi 2013	CD94	ALISEA	2013
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire éclair Gâtinais seine-et-marnais	NatureParif	AZIMUT 230	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection acoustique du parc Jean Moulin les Guilands (CG 93)	AZIMUT 230		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire dans le domaine présidentiel de Rambouillet	AZIMUT 230		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de la forêt départementale de Sainte Appoline (Plaisir)	CD78		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire du parc départemental de la Côte Montbron (Jouy-en-Josas)	CD78		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Restitution de l'étude faune-flore menée par un bureau d'étude sur les ENS de la forêt de Sainte Apolline et des côtes Montbron intégrant les chiroptères.	CD78		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Nature - suivi temporel des chiroptères en Essonne avec 10 circuits routiers et 2 piétons (en cours) avec 3 stagiaires	CD91		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de l'ENS Marais de Baillon (Asnières-sur-Oise)	CD95	Ecosphère	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire de l'ENS du bois du moulin de Noisemont (Chars)	CD95	PNR Vexin français	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis sur le secteur Eurodisney	CORIF		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections dans le cadre de l'Atlas dynamique de la Biodiversité de Seine-et-marne	CORIF	Conseil Départemental de Seine-et-Marne	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections sur le territoire de la CA Est Ensemble (3 soirées) (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville)	CORIF		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection dans la plaine de Courances à Fleury-en-Bière (projet d'agroforesterie et conversion en bio)	PNR Gâtinais français		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Chiro - suivi temporel des chiroptères avec des circuits routiers	PNR Gâtinais français		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	SUIVI VIGIE CHIRO : 4 circuits	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire sur un ENS du CG95 par le PNR VF dans le cadre d'une convention avec le CG95 - ENS du Moulin de Noisement	CD95	PNR Vexin français	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection sur une forêt privée à Mézy-sur-Seine	PNR Vexin français		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Suivi Vigie Chiro et suivi du tunnel du roidelet (étang de Savigny) dans le Parc départemental du Sausset	CD93		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaires sur le site EDF des Renardières à Ecuelles	ANVL		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections (écoutes nocturnes) sur plusieurs sites d'Eau de Paris (Champ captant du Val de Seine et de la Grande Paroisse)	ANVL		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis du programme ROSELIERE sur plusieurs carrières en activité dans la Bassée (19 sites) : protocole par points d'écoute et transects pédestres (A compléter)	ANVL		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Etude écologique des espaces ouverts entre la Forêt Notre -Dame et le Morbras - Inventaire des chauves-souris sur l'ENS des Marmousets et environnements. (Biodiversita)	CD94	Biodiversita	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Bilan bibliographique et cartographie des territoires de chasse sur la Bassée francilienne	Seine-et-Marne Environnement	Biotope, DRIEE IDF...	2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection de carrés de 10*10 km en Seine-et-Marne (29 carrés couverts en 2014 sur 87 définis)	Seine-et-Marne Environnement		2014
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire sous les lignes RTE dans le cadre d'un projet LIFE mené par RTE. Deux nuits prospectées.	AGRENABA	LIFE ELIA	2015

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Participation aux inventaire Chiro RNN SQY	AZIMUT 230		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Soirées ponctuelles d'écoute dans le Val d'Oise	AZIMUT 230		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections du samedi à Rambouillet	AZIMUT 230		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Suivi Vigie Chiro sur la RNR du site géologique de Vigny Longuesse : Pose de SM2 (2 nuits x 2 dates différentes : juillet et septembre) données transmises à Natureparif pour envoi au MNHN.	CD95		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections dans le cadre de l'Atlas dynamique de la Biodiversité de Seine-et-marne	CORIF	Conseil Départemental de Seine-et-Marne	2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis sur le territoire de la CA Est Ensemble	CORIF		2015

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Les Chiroptères sont suivis dans le cadre de la recherche d'espèces cibles. (Maître d'ouvrage : Mairie de Paris ; Prestataire : IEA – Institut d'Écologie Appliquée, Michaël ROLIN). 2015 : 4 passages sur 9 sites. Le 1e passage en mars consistait à réaliser de jour un inventaire des arbres susceptible de servir de gîte (recherche de cavités). Les trois autres passages se sont fait de nuit.	Ville de Paris	IEA	2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	VIGIE Chiro - suivi temporel des chiroptères avec des circuits routiers	PNR Gâtinais français		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	SUIVI VIGIE CHIRO : 4 circuits	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire et suivi de chauves-souris : Bois de la Garenne et de la Solitude au Plessis Robinson	CD92	Biotope	2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Poursuite des suivis du programme ROSELIERE sur plusieurs carrières en activité dans la Bassée (19 sites) : protocole par points d'écoute et transects pédestres.	ANVL		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Participation au suivi VigieNature (3 circuits sur la Seine-et-Marne). Pose de Sm2bat au niveau de l'Arc Boisé	RENARD		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection sur les vallées des Petit et Grand Morin (financement DRIEE), 30 personnes mobilisées sur le week end, 17 mailles 1*1km prospectées, avec visite de site, pose d'un SM2 par maille, 5 points d'écoutes de 6min par maille, 20 autorisations accordées aucune colonie de reproduction trouvée mais une suspicion de colonie de Daubenton	Seine-et-Marne Environnement		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospection seine et marnaise : pose de SM2 par maille 10*10, 5 points d'écoutes de 6min, 18 mailles (en plus des 23 l'année précédente) ont été prospectées pour les chiroptères, soit 41 mailles sur 83 en 77	Seine-et-Marne Environnement		2015
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chauves-souris sur 8 sites sur les affluents de l'Orge aval dans le cadre d'une subvention au SIVOA (en cours)	CD91		2016

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Lancement de l'étude chiroptères forêt de Verneuil	AEV - Île-de-France	Biotope	2016
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chiroptères en forêt domaniale de Villefermoy	ONF	MLR-Environnement	2016
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Inventaire des chiroptères en forêt domaniale de la Commanderie	ONF	MLR-Environnement	2016
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Prospections du samedi	Azimet230		2016
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Suivi mise en œuvre des mesures compensatoires dans le cadre de l'aménagement de VELOPOLIS	RNN-SQY		2016
17	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	7	Harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique	1	Vigie chiro	PNR Gâtinais français		2016
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Réunion de mise en œuvre de la Base de données (choix de la structure, du fonctionnement, des conditions d'utilisation, ...)	Biotope	AZIMUT 230	2012

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Rédaction de la charte d'utilisation de la base de données et définition des champs à renseigner	Biotope	AZIMUT 230	2013
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Réunion d'information sur les bases de données utilisables pour intégration d'un module chiroptères (Cettia, Faune-IDF...)	Biotope	AZIMUT 230	2014
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Rédaction d'un Cahier des charges pour la réalisation d'une base de données chauves-souris.	Biotope	AZIMUT 230	2015
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Organisation d'une réunion de travail (Définition et validation du Cahier des charges, Présentation des différentes bases de données possibles, Choix de la base de données, ...)	Biotope	AZIMUT 230	2015
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Participation au Groupe de travail sur la base de données	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2015
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Développement du module Chiro dans la base de données Cettia - IDF	Natureparif	Biotope	2015
15	Développer une base de données nationale	8	Développer une base de données régionale	1	Test et finalisation de la mise en fonctionnement de la Base de données Chiroptères IDF (Cettia)	Natureparif	AZIMUT230, Biotope	2016

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Mise à jour de l'organisation des SOS chiro effectué par Sophie Herman (liste de référent, mise à jour du site de Laurent Petter, ...)	AZIMUT 230		2012
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Réponses et interventions tout au long de l'année	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2012
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Environ une dizaine d'interventions	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2012
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Poursuite de la mise à jour de l'organisation des SOS chiro effectué par Sophie Herman (liste de référent, mise à jour du site de Laurent Petter, ...) Mise en place d'un système de suivi des SOS chauves-souris	AZIMUT 230		2013
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Réponses et interventions tout au long de l'année	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2013
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Environ une dizaine d'interventions	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Suivi des SOS chauves-souris sur un document en ligne pour les bénévoles. Plusieurs dizaines de sollicitations dont quelques appels pour des sérotines bicolores.	AZIMUT 230		2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Réponses et interventions tout au long de l'année	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	SOS chiro .10 appels : Saint Martin (sérotine ou noctule), Champmotteux, Lisses, Milly, Puiset, Itteville, Orly, la chapelle la reine, Montceaux les provins, arbonne la forêt	PNR Gâtinais français		2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Environ une dizaine d'interventions	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	SOS chiro Près d'une dizaine d'intervention suite à des appels et contacts avec des particuliers (Saint-Martin-la-Garenne, Cergy-Pontoise, Sannois, Saint-Clair-sur-Epte, Chaussy, Limetz-Ville, Avernès, Marines)	PNR Vexin français		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Une dizaine de sollicitations de particuliers : visites de combles, granges, enregistrements automatiques (SM2Bat)...	ANVL		2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Une vingtaine d'appels de particuliers : découverte de deux colonies de reproduction : Petit Rhinolophe et Grand Murin	Pro Natura IDF		2014
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Une trentaine d'intervention réalisé ayant entre autres conduits à la découverte de différentes colonies, dont : Une colonie de Pipsp (env 60ind) à Villiers-sous-Grez Une colonie de MOE (50-60 Ind) à Dourdan Une colonie de Sérotine commune dans un château du coté de Magny-en-Vexin (35ind)	AZIMUT 230		2015
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Réponses et interventions tout au long de l'année	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2015

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	SOS chiro	PNR Gâtinais français		2015
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	Environ une dizaine d'interventions	PNR Haute-Vallée de Chevreuse		2015
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	5-6 SOS chiro qui sont recensés	PNR Vexin français		2015
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	SOS chauves-souris	Azimet230		2016
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	SOS Chauves-souris	PNR Gâtinais français		2016
20	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris	10	Maintenir les activités du réseau SOS Chauves-souris	1	30 SOS chauves-souris réalisé sur la période de 2012-2015			2016
21	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	11	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	3	Dans le cadre de la mise en place du réseau SMAC (Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères) Action 22, 16, et 21 du Plan National d'Action, Julie Marmet s'est portée	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimet230)	2013

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
					volontaire pour être l'interlocuteur régional de ce réseau.			
21	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	11	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	3	Réseau SMAC : Interlocutrice régionale - Julie Marmet	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2014
21	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	11	Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères	3	Réseau SMAC : Interlocutrice régionale - Julie Marmet	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	La nuit de la chauve-souris au Jardin des Plantes	MNHN	AZIMUT 230	2011
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation de l'Ecologie des chauves-souris lors d'une conférence organisée à « La Moquette » (Paris)	AZIMUT 230		2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits	3	Fête de la Nature	AZIMUT 230	MNHN	2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
	européennes de la chauve-souris		européennes de la chauve-souris					
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation chauves-souris à Palaiseau (conférence et sortie nocturne)	AZIMUT 230		2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Le jour de la Nuit à Mennecey (conférence et sortie nocturne)	AZIMUT 230		2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la Chauves-souris au jardin des plantes	MNHN	AZIMUT 230	2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations pour l'association Timarcha	AZIMUT 230		2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	4 animations grand public, 2 en août et 2 en septembre dans le 95 et le 93	corif		2012

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	La nuit de la chauve-souris au Jardin des Plantes	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris à Cély-en-Bière	PNR Gâtinais français		2012
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation de l'écologie des chauves-souris à l'école vétérinaire de Maisons Alfort	AZIMUT 230		2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Fête de la Nature	AZIMUT 230	MNHN	2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation Ecologie des chauves-souris au Festival de la Photo Animalière de Rambouillet	AZIMUT 230		2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris : 30 personnes accueillies au Domaine de Chamarande avec fabrication et pose	CD91		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
					de gîtes à chiroptères, écoute des chauves-souris avec une Batbox,			
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	La nuit de la chauves-souris au Jardin des Plantes	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation Nuit de la chauve-souris sur la commune de Marines (une soirée - 30 personnes)	PNR Vexin français		2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation sur le Parc départemental Georges Valbon	CD93	LPO	2013
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	3 animations sur des sites de l'AEV : Fosse aux Carpes, Rougeau-Bréviande, Vallières	AEV - Île-de-France		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	En Forêt régionale des Vallières par l'AEV : 13 participants (soit une journée de préparation pour un agent AEV environ + la nuit)	AEV - Île-de-France		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation à la Fosse aux carpes par l'AINVO : 26 participants (l'association facture 200 euros cette prestation)	AEV - Île-de-France	AINVO	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la chauve-souris à Arcueil	AZIMUT 230		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation de l'écologie des chauves-souris à l'école vétérinaire de Maisons Alfort	AZIMUT 230		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Fête de la Nature - tenue d'un stand (3 jours)	AZIMUT 230	MNHN	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation conférence Natureparif	AZIMUT 230		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation conférence Maison de l'Environnement du Val de Bièvre (Arcueil)	AZIMUT 230		2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation au marais de Misery dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris (17 personnes)	CD91		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nocturne sur l'ENS bois du moulin de Noisemont à Chars	CD95	CORIF	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation Nuit de la chauve-souris au Parc du château de Menucourt	CD95	Ferme d'Ecancourt	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	4 animations sur les chauves-souris dont 3 pendant la nuit internationale de la chauve-souris, soit 101 personnes sensibilisé dont 69 pendant la nuit de la chauve-souris.	CD95	CORIF, PNRVF, ECOUTE DE LA NATURE, FERME D'ECANCOURT	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Une quinzaine d'animations scolaires avec réalisation d'abris à chauves-souris	CORIF		2014

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Réflexion sur la création d'un jeu dédié aux chauves-souris servant de support pour les animations	CORIF		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	La nuit de la chauve-souris au Jardin des Plantes	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris : 2 sorties nocturnes et présentation d'un diaporama en salle (50 personnes)	PNR Gâtinais français		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nocturne au Parc de la Poudrerie en partenariat avec la Maison de l'environnement d'Aulnay-sous-Bois	CD93	CORIF	2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	3 animations sur le Parc départemental du Sausset	CD93		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation au Parc départementale Jean Moulin Les Guillands	CD93	AZIMUT 230	2014

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Participation au colloque SFEPM de mammalogie (Bourgogne) : présentation des résultats du programme Roselière, dont chiroptères	ANVL		2014
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	En Forêt régionale des Vallières par l'AEV : 13 participants (soit une journée de préparation pour un agent AEV environ + la nuit)	AEV - Île-de-France		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation à la Fosse aux carpes par l'AINVO : 26 participants (l'association facture 200 euros cette prestation)	AEV - Île-de-France	AINVO	2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation à l'occasion de la nuit européenne de la chauve-souris en aout dernier. 15 personnes étaient présentes.	AGRENABA		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Fête de la Nature - tenue d'un stand (3 jours)	AZIMUT 230	MNHN	2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Présentation de l'écologie des chauves-souris à l'école vétérinaire de Maisons Alfort	AZIMUT 230		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations chauves-souris organisé avec classe de CE1 (Paris)	AZIMUT 230		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la Chauve-souris au muséum	MNHN	AZIMUT 230	2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la Chauve-souris le 29 août 2015 à Misery pendant 2h30 23 personnes Animation le Jour de la nuit à La Roche Turpin le 10 octobre 46 personnes Animation au Bois des Grais le 8 novembre 26 personnes 2 animations scolaires avec des maternelles le 12 novembre à Misery, 54 enfants	CD91		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Deux animations l'une dans le 93 avec 10 participants et une dans le 95 avec 20 participants	CORIF		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	La nuit de la chauve-souris au Jardin des Plantes	MNHN	Groupe Chiroptères d'IDF (Azimut230)	2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	SENSIBILISATION : 40h Nuit de la chauve-souris à Moigny-sur-Ecole le 29 août 2015. Environ 90 personnes. Animations d'un après-midi dans 2 classes de l'école de Videlle : 52 enfants. Informations auprès de 2 particuliers pour renseignements divers : gîtes, doc, ...	PNR Gâtinais français		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation chauves-souris forêt de Notre-Dame dans le cadre du programme d'animation de l'Arc boisé	RENARD		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Organisation d'une animation annuel (juin 2015) sur les chauves-souris sortie nocturne au niveau du Pavillon des Fiches (forêt de Notre-Dame)	RENARD		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Obtention de financement pour la pose d'une caméra sur la colonie de Grand Murin	Seine-et-Marne Environnement		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Sensibilisation lors du week-end chiro (budget de 6000 euros 3000 nature et découverte, 50% région dans la limite de 3500)	Seine-et-Marne Environnement		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations scolaires pour les élèves de Souppes-sur-Loing	Seine-et-Marne Environnement		2015
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la Chauve-souris au marais de Fontenay-le-Vicomte pendant 2h30 avec 2 agents, 26 personnes Animation le Jour de la nuit au marais de Misery le 8 octobre avec 1 agent pendant 3h, 16 personnes 25 animations scolaires avec des scolaires (en moyenne 27 enfants) où la thématique Chiroptères a été abordée	CD91		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nuit de la chauve-souris 2016 - Fosse aux carpes (91)	AEV - Île-de-France		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nuit de la chauve-souris 2016 - Moisson (78)	AEV - Île-de-France		2016

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nuit de la chauve-souris 2016 Rougeau (77-91)	AEV - Île-de-France		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation nuit de la chauve-souris 2016 Vallières (77)	AEV - Île-de-France		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation Chauves-souris en forêt de Fontainebleau	ONF		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Fête de la Nature	MNHN	Azimut230	2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Nuit de la Chauve-souris au parc du Sausset	CD93	Azimut230	2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Festival "même pas peur de la nature"	FCPN	Azimut230	2016

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animation à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort	Azimet230		2016
23	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	12	Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la chauve-souris	3	Animations	PNR Gâtinais français		2016
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Organisation d'un week-end de formation à l'identification des chauves-souris par les ultrasons	AZIMUT 230		2012
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Atelier Natureparif - Formation d'animateur nature à l'écologie des chauves-souris	Natureparif	PNRVF, AZIMUT 230	2013
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Organisation d'un week-end d'inventaires des chauves-souris (détection et capture) en forêt d'Armainvilliers (77)	AZIMUT 230		2013
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Formation Vigie-Chiro	MNHN		2013

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Stage évaluation capture de chiroptères (FOP), Rambouillet (septembre, 3 jours)	ONF		2013
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Opération de formation / inventaire (partenariat Azimut230 / RNN Saint-Quentin) sur 1 nuit sur le weekend du 5-6 juin 2015	AZIMUT 230		2015
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Session d'analyse ultrasons en commun pour les membres d'Azimut230	AZIMUT 230		2015
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Formation indicateur tendance de population	MNHN		2015
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Formation Vigie-Chiro	MNHN		2015
24	Former des professionnels de terrain et développer des partenariats	13	Réaliser des formations régionales pour l'étude et la protection des chiroptères	3	Montage d'une formation pour les spéléologues à partir du diaporama de Chauve qui peut	Seine-et-Marne Environnement		2015

Bilan des 5 années

A Annexe 1 : Liste des actions réalisées dans le cadre du plan 2012-2016

N° National	Intitulé action nationale	N° Régional	Intitulé action régionale	Degré de priorité	Activité	Organisme principal	Organismes associés	Année
		15	Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire	1	Recherches avec le MNHN - sur l'impact de l'éclairage nocturne sur l'activité de chasse des chauves-souris	MNHN	PNR Gatinais français	2013
		15	Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire	1	Recherches avec le MNHN - sur l'impact de l'éclairage nocturne sur l'activité de chasse des chauves-souris	MNHN	PNR Gatinais français	2014
		15	Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire	1	Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Biodiversité et continuités écologiques 2014-2015 Étude de la fonctionnalité de la Trame noire sur l'ensemble de la Petite Ceinture.	Ville de Paris	IEA	2014
		15	Prendre en compte les chauves-souris dans la Trame Verte et Bleue et développer la notion de Trame Noire	1	Étude des services écologiques rendus par la Petite Ceinture ferroviaire de Paris. Biodiversité et continuités écologiques 2014-2015 Étude de la fonctionnalité de la Trame noire sur l'ensemble de la Petite Ceinture.	Ville de Paris	IEA	2015

A Annexe 2 : Liste rouge des chauves-souris en Île-de-France

Annexe 2 : Liste rouge des chauves-souris en Île-de-France

Validation de la Liste rouge régionale Chauves-souris par le CSRPN (25 septembre 2014)

Espèce	Catégorie LR IDF
Grand Rhinolophe	CR
Barbastelle	CR
Petit Rhinolophe	EN
Murin de Daubenton	EN
Grand Murin	VU
Sérotine Commune	VU
Murin à oreilles échancrées	NT
Murin de Bechstein	NT
Noctule Commune	NT
Noctule de Leisler	NT
Pipistrelle Commune	NT
Pipistrelle de Nathusius	NT
Murin à moustaches	LC
Murin de Natterer	LC
Pipistrelle de Kuhl	LC
Oreillard Roux	LC
Murin de Brandt	DD
Murin d'Alcathoe	DD
Pipistrelle Pygmée	DD
Oreillard Gris	DD



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr